LOPE DE VÉGA.[1]

Parmi les nombreuses vallées qui sillonnent les revers septentrionaux des montagnes des Asturies, celle de Carriedo est une des plus connues. Outre sa petite capitale, située à quatre lieues au sud de Santander, et dont elle a pris son nom de Carriedo, on y compte une douzaine de bourgades ou de villages, la plupart agréablement situés, les uns sur les bords du Pisuena, les autres sur des éminences ou dans des réduits pittoresques. Entre tous ces villages, celui de la Véga mérite d'être signalé à l'historien; c'est l'ancien *Solar*, ou, comme nous dirions, l'ancien fief des ancêtres de Lope de Véga. Au plus haut point de sa gloire et de sa renommée, Lope aimait à rappeler cette origine montagnarde, et à rapprocher ainsi le berceau de sa famille de celui de l'Espagne moderne. Il a introduit dans ses drames divers personnages qui, obligés de déclarer le nom de leur pays, se disent Asturiens du val de Carriedo, sans que l'on puisse

(1) Cette biographie a été composée pour servir d'introduction à un cours professé cette année à la Sorbonne, par M. Fauriel, sur le théâtre de Lope de Véga. Elle paraît ici telle qu'elle a été lue, sans autre changement que des corrections de détail, mais détachée des considérations préliminaires où l'auteur a jugé à propos d'entrer pour établir le caractère vraiment historique de quelques ouvrages de Lope dont il a fait beaucoup d'usage, et particulièrement du fameux drame en prose intitulé *Dorothée*. Cette discussion n'aurait guère pu intéresser que les personnes déjà versées dans la connaissance de la littérature espagnole, et nous l'avons omise. Quant aux divers aperçus sur le théâtre de Lope de Véga, auxquels cette notice biographique a servi d'introduction, nous espérons pouvoir en présenter un résumé en trois ou quatre articles, qui seront le complément de celui-ci.

lui supposer d'autre motif, pour une fiction de si peu d'importance, que le plaisir de rappeler le nom de sa vallée natale.

Ce fut le père de notre poète, Félix de Véga, qui, las de vivre pauvre et obscur dans ses montagnes, ou peut-être entraîné par l'amour, abandonna son solar de la Véga pour se transporter, avec sa famille, à Madrid. On raconte que Félix, ayant eu occasion de voir, dans les Asturies, une dame de Madrid, s'en éprit vivement, et la suivit quand elle retourna en Castille. Mais il était pour lors déjà marié; et son épouse, doña Francisca Fernandez, noble et fière Asturienne, n'était pas femme à se laisser ravir son bien sans le disputer. Elle se mit en toute hâte à la poursuite du fugitif, le rejoignit à Madrid, et l'eut bientôt reconquis sur sa rivale. Dans les vues de la destinée, cette réconciliation était un évènement : la naissance de Félix Lope de Véga Carpio en fut le fruit.

Il naquit le 25 novembre 1562, à Madrid, près de la porte de Guadalajara, dans une maison qui fut long-temps signalée à la curiosité des étrangers. Il fit ses premières études dans sa ville natale. On raconte du développement précoce de son intelligence des choses qui tiendraient du prodige, si elles avaient été bien observées et rapportées exactement. A en croire ce qu'en dit Montalvan, l'un des mieux informés de ses admirateurs et de ses amis, la faculté de réfléchir aurait devancé en Lope celle de parler, et il n'aurait pu répéter ses leçons qu'à l'aide de gestes et de signes. Dès l'âge de cinq ans, il aurait parfaitement entendu, non seulement l'espagnol, mais le latin, et il aurait montré un goût passionné pour les vers. Il en aurait fait long-temps avant d'être capable de les écrire, obligé, pour en avoir des copies, de les dicter à des camarades plus âgés que lui, auxquels il aurait abandonné, pour prix de leur peine, une partie de ses déjeuners. Lope lui-même semble, du moins en ce qui concerne le goût des vers et la précocité de son talent poétique, confirmer ces témoignages de Montalvan : il dit quelque part que, sachant à peine parler, il écrivait, sous la dictée des Muses, des vers qu'il compare aux premiers piaulemens de l'oiseau dans son nid.

Mais si l'on rapproche ces prodiges supposés des études enfantines de Lope et les résultats connus de ses études universitaires, on ne trouve, dans ceux-ci, rien d'extraordinaire, rien qui confirme les premiers. Ce que Lope apprit à l'université d'Alcala de Henarès, où il fut envoyé à l'âge de dix ans, il nous le dit lui-même. Il y apprit le latin à fond; mais il n'alla guère au-delà des élémens du grec. Quant aux idiomes modernes, il avait fait une étude approfondie de l'italien et

entendait passablement le français. Il ne dit rien du portugais; mais, à l'époque dont il s'agit, tout Castillan lettré savait cet idiome comme le sien propre, et Lope ne fit pas exception.

Ces études qui, comme on voit, étaient encore assez loin d'être complètes, furent brusquement interrompues par la mort presque simultanée de son père et de sa mère. L'héritage paternel ne l'aurait point rendu riche, mais il aurait pu suffire aux besoins les plus urgens de sa situation : Lope en fut dépouillé par on ne sait quel personnage qui, on ne sait pas davantage à quel titre, en enleva ce qu'il put, et l'emporta en Amérique. Lope de Véga resta de la sorte à l'âge de treize ou quatorze ans, sans conseil, sans appui et sans moyens de continuer ses études. Il avait bien un frère et une sœur, l'un et l'autre un peu plus âgés que lui, mais dont aucun ne pouvait l'aider. Sa sœur n'était encore qu'une jeune fille non établie, et qui avait elle-même grand besoin de protection; quant à son frère, il servait probablement dès-lors dans les milices espagnoles, et courait le monde avec elles, de sorte que Lope n'en obtint pas même l'unique secours qu'il en pût naturellement espérer, quelques bons avis et quelques tendres paroles. Ce ne fut, selon toute apparence, que des parens éloignés qu'il se trouvait avoir à Madrid, qu'il reçut des marques d'intérêt ou des encouragemens, désormais si nécessaires pour lui.

Charmé d'abord de l'indépendance que lui assurait la mort de ses parens, Lope se pressa d'en jouir, et le premier usage qu'il en fit, est un trait de caractère à noter dans sa vie, un trait qui annonçait bien l'empire que son imagination allait exercer sur toutes ses déterminations. Pris soudainement de la curiosité de connaître et de voir le monde, il résolut de le parcourir en long et en large, sans s'inquiéter beaucoup du point où il s'arrêterait. Il lui fallait un compagnon pour un si grand voyage; il eut bientôt gagné à son projet un de ses camarades d'université, un certain Hernando Muñoz, dont il paraît que l'imagination sympathisait beaucoup avec la sienne.

Après s'être bien concertés et bien entendus, les deux jeunes voyageurs ramassèrent à la hâte tout l'or, tout l'argent, tous les objets précieux dont ils pouvaient disposer pour la dépense commune; cela fait, ils partirent gaiement à pied et sans autres augures que le désir de se voir bien loin de Madrid. Arrivés à Ségovie, ils y firent halte; puis, ayant acheté un bon roussin pour les porter eux et leur bagage, ils poursuivirent leur route par Lavañeza, et poussèrent jusqu'à Astorga. Là ils firent halte de nouveau et purent se communiquer à loisir les réflexions et les découvertes que chacun d'eux venait de

faire durant le trajet. Ces réflexions et ces découvertes étaient graves. Ils s'étaient aperçus que leur trésor s'épuisait plus rapidement qu'ils n'avaient compté, et que le monde devait être beaucoup plus vaste qu'ils ne l'avaient soupçonné. Ils avaient appris que, s'il y avait du plaisir à traverser les montagnes, les vallées et les fleuves, à voir tous les jours des lieux et des objets nouveaux, ce plaisir se faisait acheter par de rudes fatigues. Le désir de l'inconnu, du lointain, les séductions de la curiosité avaient perdu pour eux beaucoup de leur charme; ils avaient fait place aux souvenirs et aux regrets des douceurs domestiques. A la suite de ces tristes découvertes, les deux jeunes voyageurs sentirent qu'ils feraient sagement de terminer leur tour du monde à Astorga, de regagner Madrid au plus vite; et les voilà déjà en marche pour y retourner.

Ayant atteint Ségovie, il leur fallut s'y arrêter quelques heures : ils avaient besoin d'échanger pour de l'argent, l'un quelques doublons, l'autre une chaîne en or; mais l'opération tourna désagréablement pour eux. L'orfèvre auquel ils s'adressèrent, honnête chrétien sans doute, était à coup sûr mauvais physionomiste; soupçonnant Lope et son compagnon d'avoir volé la chaîne et les doublons qu'ils voulaient échanger, il n'eut point la conscience en repos qu'il ne les eût dénoncés à la justice, et bientôt tous les deux se virent au pouvoir d'un magistrat. Heureusement pour eux, ce magistrat se trouva être un homme de sens qui, comprenant bien vite de quoi il s'agissait, les renvoya tout de suite et à peu de frais à leurs parens à Madrid. Montalvan, qui nous a conservé ce trait, termine le récit par des réflexions qui font peu d'honneur à la justice espagnole de son temps. « Aujourd'hui, dit-il, tout un patrimoine aurait passé au salaire des huit jours de vacation que cette affaire prit à la justice d'alors. »

Retombé dans Madrid plus pauvre encore qu'il n'en était sorti pour faire le tour du monde, Lope de Véga sentit probablement, et pour la première fois de sa vie, la détresse de sa situation. Il vit qu'il ne s'agissait, pour lui, de rien moins que de mourir de faim, ou de se tirer d'embarras par une résolution énergique. A peine âgé de quinze ans, ses forces physiques ne pouvaient être encore bien développées; il n'en prit pas moins le parti de se faire soldat, et se mit en route pour le Portugal, alors occupé par les troupes de Philippe II. Mais cet essai de la vie militaire ne lui plut sans doute que fort peu, puisqu'au bout d'une campagne il quitta l'armée pour tenter une autre carrière.

Ce fut alors et successivement qu'il entra comme secrétaire au

service de divers grands seigneurs de la cour de Madrid. Le premier de ces personnages près duquel il remplit cet office fut Geronimo Manrique de Lara, évêque d'Avila, douzième inquisiteur-général et légat du pape Pie V sur la flotte qui gagna la bataille de Lépante. C'était, à ce qu'il paraît, un excellent homme, qui ne manquait ni de lumières, ni de goût, et qui, ayant peut-être quelque pressentiment du génie de Lope, lui fit reprendre ses études universitaires. Aussi Lope de Véga ne prononce-t-il ce nom de Manrique qu'avec la plus tendre vénération, et comme celui d'un père aux bienfaits duquel il doit l'indispensable complément de son éducation. « Je fus, dit-il dans la dédicace d'une de ses belles pièces, élevé au service de l'illustre seigneur dom Geronimo de Lara, évêque d'Avila; et ce nom héroïque de Lara ne me revient jamais à la pensée, que je ne lui attribue irrésistiblement mes études et mes débuts dans les lettres. »

Les plus anciens des ouvrages qui nous restent de Lope, et les seuls de ses premiers essais auxquels on puisse attacher une date à peu près certaine, sont ceux qu'il composa chez don Geronimo Manrique, étant son secrétaire, et, sans doute, à sa recommandation ou dans la vue de lui plaire. Ce furent, au dire de Montalvan, plusieurs églogues et la comédie pastorale de *Jacinta*, dont, ajoute le même Montalvan, le prélat fut charmé. On ne saurait dire de quelles églogues il s'agit; ce sont probablement des pièces aujourd'hui perdues, en supposant qu'elles aient jamais existé. Quant à la pastorale de *Jacinta*, c'est un des cinq à six cents drames qui nous restent de Lope, et l'un des plus mauvais, curieux néanmoins comme le plus ancien de tous, ayant dû être composé vers 1578, époque où l'auteur n'avait que seize ans.

On ne sait pas combien de temps Lope resta au service de l'évêque d'Avila; selon toute apparence, il n'y resta guère au-delà de l'année 1578 : on se demande involontairement pourquoi il quitta si vite un patron dont il avait tant à se louer. Il suffit peut-être, pour répondre à cette question, d'observer que le moment où Lope dut renoncer au service du bon évêque, touche immédiatement aux jours les plus orageux de sa jeunesse, à ceux où son cœur, s'ouvrant aux premières impressions de l'amour, en éprouva toutes les amertumes et tous les ravissemens, tout l'orgueil et toutes les humiliations. On aura peut-être quelque peine à concevoir des passions si exaltées et si capricieuses dans un jeune homme de dix-sept ans; mais ce jeune homme était Lope de Véga, un être en qui tout était précoce, l'amour comme l'imagination et le génie. Et puis la licencieuse galanterie qui

régnait alors dans la haute société d'Espagne, surtout dans les entourages de la cour, avait passé dans les mœurs générales, et en formait l'un des traits les plus caractéristiques. C'est dans un de ses ouvrages en prose les plus intéressans et les plus singuliers, dans son roman dramatique de *Dorothea*, que Lope a révélé avec une incroyable franchise, et sans autre déguisement que celui des noms propres, les aventures amoureuses de sa jeunesse. Convaincu, comme je le suis, de la sincérité de son récit, j'en rapporterai aussi fidèlement que possible les incidens principaux.

Lope connaissait à Madrid une dame qu'il qualifie de parente et de bienfaitrice, et chez laquelle il avait, à ce qu'il semble, trouvé des consolations ou des secours, immédiatement après la mort de son père. Il continua depuis à voir cette dame; peut-être même passa-t-il quelque temps chez elle. Ici c'est Lope lui-même qui va parler pour son compte, je me borne à le traduire : « Ma parente, dit-il, avait une fille de quinze ans, et une nièce nommée Marfise, qui en avait près de dix-sept, ce qui était aussi mon âge. J'aurais pu épouser l'une ou l'autre : mon mauvais sort ne le voulut pas. L'amour du plaisir et l'oisiveté, ces deux fléaux de toute vertu, cette double nuit de l'entendement, m'eurent bientôt distrait de mes études; mais ce qui acheva de m'en écarter, ce fut l'amour qui s'établit entre Marfise et moi, et qui, comme il arrive d'ordinaire, s'accrut rapidement par l'habitude de nous voir. Grace à ma discrétion et à ma courtoisie, notre passion ne fit point d'éclat; mais le cours en fut bientôt interrompu. Marfise fut mariée contre son gré à un homme de loi fort riche, mais beaucoup plus avancé en âge qu'en savoir. Le jour où la pauvre enfant alla habiter avec lui, j'éprouvai longuement ses douces lèvres, afin que le poison dont elles étaient imprégnées ne tuât pas le vieil époux qu'elle abhorrait. Nous pleurâmes longtemps tous les deux derrière une porte, entremêlant les larmes aux paroles, tellement que quelqu'un qui nous aurait regardés, n'eût pas facilement distingué les unes des autres. »

Si le mariage avait été un supplice pour Marfise, du moins le supplice fut court. *Son noir époux mourut sur le champ de bataille,* comme dit Lope, et la jeune veuve revint joyeuse chez sa tante, pressée de renouer le cours interrompu de ses amours avec Lope. Mais elle retrouva Lope bien différent de ce qu'elle l'avait laissé. Le jour même où elle était entrée dans la maison de son mari, Lope avait été présenté à une autre dame du nom de Dorothée. Dorothée était une jeune personne de quinze ans au plus, et pourtant déjà

mariée; mais son mari était en Amérique, et personne ne l'attendait plus : la nouvelle de sa mort était l'unique bien que l'on désirât de lui. Dans l'espoir de cette nouvelle, Dorothée vivait avec sa vieille mère et une plus vieille tante, qui ne lui ressemblaient en rien. C'étaient deux commères d'une morale très équivoque, triviales en toute chose, et qui, en attendant que Dorothée fût légalement veuve, voyaient volontiers les galans auprès d'elle, pourvu qu'ils fussent riches et libéraux.

Voici maintenant en quels termes Lope de Véga parle de Dorothée et décrit sa première entrevue avec elle. Il faut seulement considérer qu'en ce moment il était brouillé avec son amante, et avait déjà beaucoup souffert pour elle. « Le jour même du mariage de Marfise, dit-il, un de mes amis les plus intimes m'avait apporté un message de la part d'une dame de cette ville que je ne puis nommer sans me sentir aussitôt inondé d'une sueur de glace et de sang. Ce n'est pas que les noms lui manquent : elle se nomme lionne, tigresse, aspic, syrène, Circé, Médée, peine, gloire, ciel, enfer, et, pour finir par le nom qui renferme tous les autres, DOROTHÉE. L'ami qui m'invita de sa part m'annonça qu'elle m'avait déjà vu une fois avec lui, dans je ne sais quelle société, et que je lui avais plu. Était-ce par mon esprit? était-ce par ma personne? ou par tout cela à la fois? Je l'ignore. Mais toujours est-il que c'est de cette haute faveur que je suis tombé dans des misères plus nombreuses que les étoiles.

« Je me rendis à son invitation le jour même où je l'avais reçue. Je me mis aussi galamment que possible, sans rien oublier de ce que commande la prétention de plaire, et j'arrivai ajusté, parfumé, sur mes gardes, et soignant avec scrupule tout mon maintien. Au premier regard que je jetai sur Dorothée, il me sembla que la nature avait dû distiller, mêler, confondre les fleurs, les perles et les rubis, pour en composer, dirai-je ce charme ou ce poison dont je me sentis à l'instant enivré. Pour ce qui est de l'extérieur, que dire de sa taille, de sa vivacité, de son élégance, du son de sa voix, de son chant, de sa danse? J'ai perdu des milliers de vers à essayer de faire comprendre tout cela. Et notez qu'avec tant de graces elle était si affectionnée à tout genre de talent et de savoir, qu'elle me permit toujours de la quitter pour aller prendre des leçons.

« Quelle étoile propice aux amans dominait dans le ciel lors de notre première entrevue? Je ne le sais pas. Mais à peine nous fûmes-nous parlé que chacun de nous se sentit tout entier à l'autre.

« Cependant, continue Lope, un grand seigneur étranger, profi-

tant de son mieux de l'absence du mari, aspirait ouvertement à la conquête de Dorothée, qui lui permettait de rêver un avenir toujours habilement ajourné, et qui savait entretenir l'ardeur de ses désirs par de minces faveurs. J'eus avec cet incommode personnage mainte fâcheuse aventure, sans qu'il y eût de ma part arrogance ou vanité : je savais trop bien que l'homme fier, mais pauvre et sans crédit, qui ose braver un grand seigneur, finit tôt ou tard par succomber. J'aurais donc péri dans ma lutte contre le noble prétendant de Dorothée, d'autant plus sûrement que, ne le craignant pas, je ne songeais guère à l'éviter, si le roi ne m'eût délivré de lui. Il fut envoyé je ne sais où, à je ne sais quel magnifique poste, et je restai de la sorte paisible possesseur d'un trésor pour lequel j'aurais dédaigné tous ceux de Crésus. »

Là finit la partie heureuse et triomphante des amours de Lope de Véga et de Dorothée; la suite n'est plus que douleur et misère, que mécompte et désespoir. C'est dans cette dernière partie que Lope va nous faire, avec une franchise difficile à qualifier, des aveux que personne ne lui demandait de son temps, et qui ne peuvent aujourd'hui qu'exciter notre surprise et nos regrets.

Il y avait, dans la situation respective des deux amans, quelque chose de fâcheux, qui ne pouvait guère manquer de les séparer un jour. Dorothée n'était pas riche, et Lope était pauvre. C'était un point sur lequel il ne pouvait se dispenser de faire des réflexions qui l'attristaient profondément. Dorothée y voulut mettre un terme : prenant un jour tout ce qu'elle avait d'argenterie et de bijoux, elle en remplit deux cassettes qu'elle envoya à son ami. Cela suffit pour quelque temps; mais, ce premier sacrifice fait, les occasions d'en faire de nouveaux, de plus en plus pénibles, se multiplièrent rapidement pour Dorothée. Elle en vint au point de ne pouvoir subvenir à ses besoins les plus urgens que par des travaux qu'il lui fallut apprendre. Elle était à peine vêtue, elle, à qui la parure allait si bien, et qui, pour l'amour de Lope, aimait tant à être trouvée belle. Toute cette misère coûtait peu au cœur héroïque de Dorothée; mais elle rejaillissait sur sa mère, qui la prenait tout autrement. La vieille femme maudissait, comme une extravagance criminelle, la passion de sa fille pour un jeune homme qui acceptait lâchement d'elle des sacrifices dont il n'était pas digne. Honteux de ces sacrifices, Lope pleurait et se désolait; mais il ne faisait rien pour les épargner à son amie.

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour Dorothée, depuis long-

temps maltraitée et de plus en plus menacée par sa mère, vraiment hors d'elle-même et comme entraînée par une autre volonté, se rendit précipitamment chez Lope, accompagnée de sa suivante. Elle arrive hors d'haleine, et, sans autre préambule, déclare à son amant que le moment est venu pour eux de se séparer, qu'elle ne peut plus résister aux ordres de sa mère ni au blâme de sa famille entière, et que c'est un éternel adieu qu'elle vient lui faire. Plus blessé, plus furieux encore que surpris de cette brusque annonce, Lope la prend impitoyablement à la lettre; il accepte froidement la rupture, sans adresser un mot de consolation, de regret ou d'excuse à cette pauvre femme généreuse, qui avait tant souffert pour lui, et n'attendait sans doute que ce mot pour jurer d'être à lui jusqu'à la mort, en dépit de toutes les nécessités et de toutes les misères de la vie.

Outragé, trahi comme il croyait l'être, et ne supportant plus le séjour de Madrid, Lope résolut d'aller passer quelque temps à Séville; mais il n'avait d'argent ni pour y aller, ni pour y vivre. Que fit-il? C'est lui qui va nous l'apprendre. « Je courus, dit-il, chez Marfise (elle l'aimait toujours); je lui contai que, la nuit précédente, j'avais tué un homme, et que, pour ne pas tomber entre les mains de la justice, il me fallait m'absenter quelque temps. Marfise me donna aussitôt tout l'or qu'elle possédait, auquel elle joignit les perles de ses larmes; et je partis pour Séville. » Je n'insiste pas sur ce trait; c'est bien assez de l'avoir noté.

A Séville, Lope fut tout aussi tourmenté, tout aussi malheureux qu'à Madrid. Il ne trouva, comme il le dit lui-même, dans cette grande et noble ville qu'une image de l'enfer. Il n'avait point encore vu la mer; il alla la voir à San-Lucar; ce fut là tout ce qu'il fit de sensé dans son voyage.

Dorothée, en apprenant le brusque départ de son amant pour Séville, avait essayé de se tuer, et avait avalé une bague de diamant. Mais son désespoir fut trompé; elle en fut quitte pour une grave maladie, à la suite de laquelle elle se vit contrainte, par les intrigues combinées de sa mère et de sa tante, à recevoir les visites d'un opulent Américain, désigné sous le nom de don Vela, et fort libéral pour les deux vieilles, en attendant que Dorothée lui permît de l'être aussi pour elle-même. Les choses en étaient là, quand Lope revint de Séville à Madrid, toujours insensé de douleur et incapable de demander à sa raison une résolution courageuse.

La première nuit qui suivit son retour, il la passa, sous les fenêtres de Dorothée, à chanter des couplets passionnés sur ses anciennes

amours. Les chants et le chanteur furent bientôt reconnus par celle à laquelle ils s'adressaient, et il n'en fallait pas tant pour inspirer à Dorothée un vif désir de revoir Lope, de s'expliquer et de renouer avec lui. Peu de jours après, Lope, se promenant un matin au Prado, à une heure où la promenade était encore fort déserte, y aperçut deux femmes assises côte à côte et s'entretenant tout bas ensemble. De ces deux femmes, l'une avait la tête et le visage entièrement enveloppés et cachés dans sa mantille; l'autre avait la figure découverte, mais Lope ne la connaissait pas. Toutefois, au moment où celle-ci le voit passer au plus près, elle l'appelle et engage avec lui une conversation, d'abord traînante et fort décousue, mais qui, habilement excitée par celle qui l'a provoquée, finit par devenir très vive et très intime. Lope est amené bientôt à faire aux deux inconnues un récit touchant de ses amours avec Marfise et Dorothée, récit auquel il met fin par une explosion de larmes et de sanglots. A cette explosion, celle des deux femmes qui n'a fait jusque-là qu'écouter sans parler, s'écrie d'une voix suffoquée par les pleurs : « O mon Lope! mon bien, mon premier seigneur, devais-je naître pour te faire tant de mal?... O mère tyrannique, femme cruelle! c'est toi qui m'as contrainte à ce que j'ai fait, qui m'as trompée, qui m'as perdue. Mais tu ne triompheras pas jusqu'au bout; je me tuerai ou deviendrai folle. » Là-dessus s'engagent des explications passionnées, qui finissent par une réconciliation.

Cette réconciliation si exaltée, si romanesque, ne fut pas de longue durée. Des divers incidens au milieu desquels elle s'usa rapidement, je ne citerai que ceux qui ont fourni à Lope l'occasion de peindre ses sentimens propres, et de nous dire naïvement de lui-même des choses que lui seul savait. Voici, par exemple, le compte qu'il rend de ses impressions, aussitôt après son raccommodement avec Dorothée. « Réconcilié avec Dorothée, dit-il, je ne la trouvais plus telle que je l'imaginais absente. Elle n'était plus si belle, si spirituelle, si gracieuse; et de même que, pour nettoyer un objet, on le lave dans l'eau, ainsi fus-je lavé de mes désirs dans les larmes de Dorothée. Ce qui avait été pour moi une torture inexprimable, ç'avait été d'imaginer qu'elle aimait don Vela; ce qui me faisait perdre le sens, c'était de supposer que leurs ames s'entendaient. Mais quand je m'assurai que Dorothée n'avait agi qu'à contre-cœur, qu'elle accusait sa mère, qu'elle en voulait à sa tante, quand enfin je sus que j'avais toujours été son unique amour, mon ame fut soudainement déchargée du poids énorme qui l'oppressait. A dater de ce moment, ce furent de tout autres choses que virent mes yeux, de tout autres

paroles qu'entendirent mes oreilles, si bien que, l'heure de me séparer d'elle venue, loin d'en être affligé, j'en fus plutôt content. »

Quand Lope exprimait de la sorte ses nouveaux sentimens pour Dorothée, il avait revu Marfise, et l'avait trouvée ce qu'elle était, toujours belle, toujours éprise de lui, et lui pardonnant son cruel abandon. Il avait formé, dès ce moment, le projet de revenir à elle, et de se détacher pour jamais de Dorothée, sauf à ne dénouer que par degrés, et avec tous les ménagemens convenables, pour ne point lui faire trop de mal. Ce fut, en effet, à peu près là ce qu'il fit, mais après bien des délais, bien des efforts, et pour tout dire, après bien des humiliations, qui n'attestent que trop que Dorothée n'était pas aussi facile à quitter qu'il se l'imaginait.

Don Vela, l'opulent Américain auquel Lope avait été sacrifié, continuait à visiter la maison de Dorothée librement, avec la confiance et l'autorité d'un personnage devenu nécessaire. De cette belle et ravissante Dorothée dont il avait été le seigneur absolu, Lope n'avait plus que ce qu'elle pouvait dérober à son nouveau maître. Il ne la voyait que de nuit, sous sa fenêtre, déguisé en mendiant, et une confidente de Dorothée lui apportait, en guise d'aumône, des morceaux de pain où étaient cachées les lettres. Si Lope était parfois traité plus magnifiquement, c'était aux dépens de sa fierté. Dorothée aurait volontiers partagé avec lui les trésors de don Vela, et une fois du moins elle sollicita pour lui un présent qu'il ne repoussa pas. Voici comment Lope conte la chose : « Dorothée eut une fois l'idée de faire une bonne œuvre à mon profit, et j'acceptai bassement une chaîne d'or et quelques écus natifs du Mexique, comme si le partage des dépouilles de l'Indien eût été déjà ouvert entre elle et moi. » On imagine aisément le dépit de Lope dans de telles situations, et avec quel plaisir il se serait vengé du Crésus mexicain; mais il n'en trouvait pas l'occasion. Il eut bien une fois une rencontre nocturne avec lui, et l'atteignit bravement d'un coup d'épée; mais ce ne fut qu'une demi-victoire : la blessure du Mexicain n'avait rien de grave; il en fut quitte pour quelques jours passés au lit.

C'est trop retenir Lope sur les charbons ardens de sa première jeunesse : il est temps de le suivre dans les relations plus morales et plus sérieuses au milieu desquelles se développe sa destinée d'homme. Il avait vingt-deux ans lors de sa rupture définitive avec Dorothée, et ce fut vers cette époque qu'il entra, en qualité de secrétaire, au service du duc d'Albe, non pas, comme on l'a dit, de ce fameux duc d'Albe si odieusement immortel pour ses exploits dans

les Pays-Bas, mais de son petit-fils, don Antonio. Ce don Antonio, peu fameux dans l'histoire, était, à ce qu'il paraît, un seigneur de goûts paisibles, d'un esprit cultivé, aimant et protégeant les lettres et les lettrés, et composant au besoin des vers aussi bons que ceux de tout autre duc contemporain. Durant les cinq ans de sa liaison avec Marfise et Dorothée, Lope n'avait fait que des vers d'amour, expression fort inégale et parfois ravissante de ses émotions heureuses ou tristes. Au service de don Antonio, il continua bien à s'occuper d'amour et de poésie, mais non plus pour son compte, ni avec la même inspiration. Ce furent les amours de son patron qu'il célébra. Il composa pour lui un roman pastoral en prose, entremêlé de vers, qu'il intitula l'*Arcadia*, et de son temps assez célèbre pour que je ne puisse me dispenser d'en dire ici quelques mots.

Parmi les monumens originaux de la littérature italienne du XVI[e] siècle, qui eurent plus ou moins d'influence sur le goût espagnol, il faut compter les œuvres poétiques de Sannazar, et parmi celles-ci l'*Arcadia*, la plus célèbre de toutes celles qui ne sont pas écrites en latin. Cet ouvrage est une peinture de la vie pastorale, d'après les mœurs antiques, dans les contrées méridionales de l'Europe. C'est une rêverie poétique douce, calme et même naïve au fond, bien que raide et pédantesque par la forme. Tout est idéal dans cette rêverie, et, si l'on voulait y supposer un but, on y verrait plutôt l'intention d'écarter les idées et les réminiscences de la vie réelle, que celle de les orner ou de les voiler d'images pastorales. On n'y discerne rien d'historique, rien que l'on puisse prendre pour l'expression allégorique d'une individualité quelconque; et c'est surtout par là que l'ouvrage peut plaire aux imaginations rêveuses, surtout si elles sont douées d'une certaine vivacité.

Charmés de ce genre de composition, les Espagnols le cultivèrent et l'adoptèrent, mais avec des modifications qui, de purement accidentelles qu'elles furent d'abord, devinrent, chez eux, comme des lois du genre. George de Montemayor, Portugais, auteur du plus ancien roman pastoral qu'il y ait dans la littérature castillane, eut l'idée de prendre, pour base de ce roman, l'histoire de ses amours avec une dame du royaume de Léon. L'ouvrage plut et fut imité. Galvez de Montalvo, Gil Polo, Cervantès et d'autres moins célèbres donnèrent de même un caractère allégorique à leurs inventions pastorales, et la galanterie espagnole du XVI[e] siècle trouva piquant de se produire sous un costume idéal qui lui servît à la fois d'ornement et de voile.

Ce fut, dit-on, à la prière du duc Antonio, et dans le but de lui plaire, que Lope de Véga écrivit son roman pastoral de l'*Arcadia*. Montalvan qualifie ce roman d'énigme mystérieuse sur des sujets très relevés, bien que déguisée sous les humbles enveloppes de la vie pastorale. L'énigme fut bien accueillie, et devait l'être dans un temps et dans un pays où tout le monde pouvait la deviner, et, sous un nom de berger ou de bergère, reconnaître un grand seigneur ou quelque illustre dame de la cour de Philippe II. Aujourd'hui une telle fiction n'a plus aucune prise sur la curiosité, et n'en peut guère avoir sur l'imagination : le faux, le disparate et l'insipide restent trop à découvert. Lope de Véga a grand soin de nous dire que ses bergers ne sont ni si rustiques, ni si simples, qu'ils ne puissent, dans l'occasion, se montrer courtisans et philosophes. C'est justement pour cela qu'ils nous intéressent si peu, doublement manqués au point de vue de l'histoire et de la poésie.

On croit que Lope de Véga resta plusieurs années au service du duc Antonio. Dans ce cas, il devait y être encore lors de son premier mariage, et il n'est pas invraisemblable de supposer que le patronage du duc ne lui manqua pas et ne lui fut pas inutile en cette grave occasion. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'immédiatement après avoir secoué le joug de Dorothée et de Marfise, Lope lia connaissance avec Isabelle, fille de don Diego d'Urbina, noble personnage attaché à la cour de Madrid en qualité de héraut ou de roi d'armes. Isabelle d'Urbina est citée comme une personne d'un rare mérite. Montalvan, qui l'avait connue, dit qu'elle était belle sans artifice, sage sans pédanterie et vertueuse sans affectation. C'est peut-être elle que Lope a célébrée sous le nom de Lucinda dans une assez longue suite de sonnets où abondent les traits gracieux. Il l'épousa, on ne peut dire au juste quand, mais, selon toute apparence, dans le cours de l'année 1584. Ce mariage, qui ne promettait aux deux époux que bonheur et tranquillité, fut presque aussitôt traversé par les peines les plus cruelles : ces peines ne venaient point d'Isabelle, qui les supporta avec un grand courage; elles furent sans doute plus amères pour Lope, qui pouvait les regarder comme la suite et l'expiation des désordres amoureux de sa jeunesse. A peine achevait-il de se recueillir dans les douceurs de sa nouvelle situation, qu'il fut arrêté par la justice, jeté en prison et menacé d'un procès criminel.

Tous ceux des contemporains de Lope qui ont parlé de lui, n'ont pas négligé de mentionner cette brusque persécution; tous devaient en savoir la cause, aucun ne l'a dite. Pollicer se contente d'y faire

allusion en termes des plus vagues. « Quelques ennemis puissans firent, dit-il, la guerre aux nobles qualités de Lope, et l'obligèrent plus d'une fois à faire naufrage dans l'exil. » Parler en ces termes d'infortunes attachées à un nom tel que celui de Lope, c'est n'en vouloir pas parler.

Montalvan a dit quelque chose de plus : il raconte un démêlé de Lope avec un certain gentilhomme de Madrid, démêlé auquel il semble attribuer au moins en partie les adversités de notre poète. Le gentilhomme dont il s'agit, personnage d'une noblesse équivoque, pauvre, envieux, n'avait, dit Montalvan, pour se faire valoir dans le monde, qu'une très mauvaise langue, dont il faisait fréquemment usage. Se trouvant un jour dans une société où Lope était connu, il l'y avait bassement dénigré, déchiré, tourné en ridicule. Lope, informé du fait, en prit sans délai sa revanche dans une satire sous forme de romance, où son ennemi était peint de telle sorte, qu'il fut salué par les risées de tout Madrid. Le provocateur se fâcha; il envoya à Lope un défi auquel celui-ci répondit. Le duel eut lieu, et le poète en sortit victorieux, ayant dûment corrigé son adversaire, sans avoir commis la maladresse de le tuer. Ce duel fut pour quelque chose dans la persécution de Lope, on peut le croire; mais, d'après Montalvan lui-même, il ne fut point la cause unique du procès intenté à notre poète. Et, en effet, voici comment Montalvan poursuit le récit de ce même duel : « Cet accident, dit-il, et d'autres mésaventures, affaires de sa jeunesse, exagérées par ses ennemis, l'obligèrent à quitter sa maison et son pays. » Ces mésaventures de Lope, suite des affaires de sa jeunesse, Montalvan ne pouvait les ignorer, et il est évident qu'il n'a pas voulu les dire.

C'est à Lope lui-même qu'il faut nous adresser pour apprendre quelque chose de plus sur ce cruel et mystérieux moment de sa vie. Il en parle vingt fois dans divers ouvrages : son emprisonnement et les misères qui en furent la suite sont des faits sans cesse présens à sa mémoire et auxquels il est toujours prêt à faire allusion, pour peu que l'occasion s'en présente, et c'est toujours à la même cause qu'il les attribue, c'est toujours à la persécution de Dorothée ou de sa mère Theodora. Pour ce qui regarde Dorothée, elle était outrée d'avoir été abandonnée par Lope, d'abord pour Marfise, puis pour une épouse. Avec cet abandon avait coïncidé un autre évènement plus grave : don Vela, ce riche Américain, grace aux libéralités duquel la famille de Dorothée ne manquait plus de rien, avait péri dans un duel, pour n'avoir pas voulu prêter un magnifique cheval

arabe à un noble de Madrid qui lui avait fait l'honneur de le lui demander. Or, cette mort de don Vela était pour la maison de Dorothée une calamité sans mesure, qui ne pouvait qu'exaspérer encore ses griefs contre Lope. Celui-ci ne dit donc rien que de très vraisemblable quand il impute, sinon à Dorothée elle-même, du moins à sa vieille mère, l'accusation sur laquelle il avait été emprisonné. Mais ce que l'on voudrait savoir, et ce que Lope s'est bien gardé de nous dire, c'est le sujet précis de cette accusation. Je ne chercherai point à le deviner.

Lope passa quelques semaines en prison, et n'en sortit qu'en vertu d'une sentence qui l'exilait indéfiniment de Madrid et peut-être de la Castille. La condamnation était sévère; elle bouleversait entièrement la vie de bonheur et de paix qu'il venait à peine de commencer. Avec quels regrets il quitta sa jeune et tendre épouse, on se le figure aisément, et il nous le dit lui-même dans mainte pièce de vers composée à ce sujet, et surtout dans un chant pastoral où, partant pour l'exil, il adresse ses adieux aux bergers du Tage. Cette pièce touchante, et où l'on sent que le poète n'ose pas être clair, a été insérée comme épisode dans son *Arcadia*, ce qui établit une coïncidence qu'il est bon de noter, entre l'époque où il composa ce dernier ouvrage et celle de son exil. En voici quelques stances.

« De ces rives verdoyantes que le Tage opulent baigne de ses flots, je pars pour la plage orientale que bat la mer d'Espagne, si toutefois, au départir, je ne suffoque dans les larmes où je me noie.

« Ils vont donc être satisfaits, mes envieux et cruels ennemis, et mes amis arrachés de mon cœur fidèle! Désormais affranchi de toute guerre, je vais être enseveli dans la terre étrangère.

« Le voilà arrivé, ma douce Dame, le jour cruel et déploré de notre séparation! Abandonnant aux vents mon espoir et mes voiles, je vous quitte, si néanmoins je puis m'éloigner, privé de mon ame et vous la laissant.

« O belle et chère Espagne! marâtre de tes fils, tendre et compatissante mère des étrangers, l'envie me tue sur ton giron; car, ainsi l'a voulu le sort, toute patrie est ingrate.

« Oh! fortuné celui qui est né difforme et disgracié par la nature, dont le nom n'a point été porté chez les nations étrangères! A ce prix, l'envie l'épargne, et il n'y a pour lui ni ami ni ennemi.

« L'adversaire déclaré peut être à craindre; mais au mal déclaré il y a des consolations ou des remèdes. De tous les coups, le plus cruel est celui qui part en secret de la main d'un ami.

« Je fus longuement le jouet de vaines faveurs et d'espérances vaines; mais déjà, à l'abri de la crainte et de l'envie, je vais chercher le lieu où doit finir cette existence qui, bien que triste et pauvre, se voit encore persécutée. »

Dans une situation qui lui inspirait des sentimens si mélancoliques, Lope eut néanmoins une consolation bien douce; il trouva un ami qui, non content de plaindre ses malheurs, voulut les partager, et fit les parts égales. Ce fut Claudio Conde, l'un des camarades d'université de Lope. Quand celui-ci fut jeté en prison, Conde demanda et obtint d'y être enfermé avec lui; ils en sortirent en même temps pour aller ensemble en exil.

Valence était du nombre des villes où Lope avait la permission de vivre exilé, et ce fut celle où il se rendit d'abord. Devancé par sa renommée naissante, il y fut reçu de la manière la plus flatteuse. Il paraît qu'il y fut frappé, charmé de tout, de la courtoisie des hommes, de la grace et de la beauté des femmes, de la douceur du climat, de la fertilité et de la belle culture des campagnes, tradition glorieuse et persistante de l'industrie des Arabes ses anciens dominateurs. Aussi conçut-il dès-lors pour cette ville une affection qui ne se démentit plus, et qu'il eut mainte fois depuis l'occasion d'exprimer. Une particularité du séjour qu'il y fit, c'est que l'école dramatique à laquelle le théâtre espagnol dut ses premières productions remarquables, sous le rapport de l'art, y était dès-lors florissante et renommée. Tarrega, Gaspard d'Aguilar, et même Guillem de Castro, bien qu'un peu plus jeune que Lope, étaient déjà célèbres comme poètes dramatiques; et ce fut certainement alors que Lope fit connaissance avec eux, qu'il put étudier leur système, pour y jeter un peu plus tard, sinon des formes, au moins des beautés, des idées et des intentions nouvelles.

Montalvan dit vaguement que Lope passa plusieurs années à Valence. Rien n'empêche de le croire; il est seulement probable que son séjour n'y fut pas continu, et qu'il visita successivement divers cantons de l'est ou du nord de l'Espagne. Ce qui est certain, c'est que sa femme Isabelle le joignit et l'accompagna plus d'une fois dans ses diverses excursions. Les deux époux se donnèrent plus d'un rendez-vous dans l'exil, et il y a tout lieu de présumer qu'Isabelle, d'une santé frêle et délicate, eut beaucoup à souffrir de la fatigue de ces déplacemens et des mélancoliques impressions qui en remplissaient les intervalles. Elle se trouvait dans une des villes arrosées par le Tormès, peut-être à Alva, et chez le duc Antonio, lorsqu'elle

fut atteinte de la maladie qui l'emporta. Lope, qui, selon toute apparence, était à Valence en ce moment, n'arriva que pour recevoir ses derniers adieux.

Vivement affligé de cette perte, il en exhala la douleur dans une églogue où il parle sous son nom pastoral de Belardo, et un de ses amis (Pedro de Medinilla) sous celui de Lisardo. C'est de divers traits de cette pièce, d'ailleurs assez médiocre, que j'ai déduit les principales circonstances de l'évènement qui en fait le sujet. C'est là que l'on trouve des témoignages précis de la tendre part que prit Isabelle à l'exil de son époux, et des soins ingénieux par lesquels elle en sut adoucir la rigueur.

Il ne resta point à Lope d'enfant de son mariage avec Isabelle d'Urbina. L'unique fille qu'il en eut, et à laquelle il avait, on n'imagine guère pourquoi, donné le nom peu agréable pour lui de Theodora, mourut avant d'avoir atteint l'âge d'un an. Tout cela ressort d'une épitaphe en six vers latins que Lope composa en l'honneur de cette enfant, et qui n'offrent d'autre titre à la curiosité que d'être du petit nombre de ceux qu'il écrivit en cette langue.

On ne sait point la date précise de la mort d'Isabelle; on sait seulement qu'elle eut lieu durant les préparatifs de cette fameuse expédition qui, sous le nom d'*Armada*, alla périr à la vue de l'Angleterre, sous les coups réunis de la tempête et de la flotte anglaise. Or, ces préparatifs durèrent au moins deux ans (de 1586 à 1588), et il y eut, selon toute apparence, quelque intervalle entre le décès d'Isabelle et le départ de l'*Armada*. Ce que fit Lope, ce qu'il devint, où il séjourna dans cet intervalle, ce sont choses inconnues. Tout ce que l'on sait de lui à cette époque, c'est qu'à peine se vit-il libre des soins qu'il devait à sa femme, il résolut de partir comme simple soldat avec cette formidable expédition, de l'issue de laquelle toute l'Europe était diversement préoccupée. Il paraît également certain qu'il eut, avant son départ, le loisir de nouer de nouvelles amours avec une nouvelle dame, qu'il n'a désignée que par le nom pastoral de Philis, et sur laquelle il n'y aurait à faire que de vaines conjectures.

L'invincible *Armada* entra du Tage dans l'Océan le 29 mai 1588, avec ses cent trente vaisseaux, étalant un appareil qui semblait justifier l'orgueil de son nom. Lope de Véga avait son poste sur l'un de ces vaisseaux, à côté de son fidèle Conde, et put jouir à loisir du spectacle imposant de l'immense flotte, appareillant pour son aventureuse destination. Il en fut vivement frappé, et, plus de trente ans

après, il retraçait, dans une pièce de vers adressée à Conde, la magnificence du départ :

« La mer mugissait, dit-il; l'écho doublait, en les répétant, les éclats de la trompette et le fracas des tambours, tandis que la foule tumultueuse allait et venait sur les ponts, comme l'essaim qui prend possession d'une ruche.

« Du haut des mâts, les rouges banderolles frémissaient de concert avec les vagues, qui, semblables à des montagnes de cristal, s'élevaient couronnées de sapins dépouillés de branches et de verdure.

« Là dormait Aristote; là gisaient oubliées la matière et la forme, la substance et l'accident; là Minerve enseignait une autre physique qu'à l'école. Du reste, je n'avais fait que changer de guerre; car l'amour est une guerre aussi, et dans celle-là j'avais de longs services. »

Quant à la situation morale de Lope, les traits de cette pièce qui l'indiquent, si vagues et rapides qu'ils soient, méritent néanmoins d'être notés. « Accompagné de toi seul, dit-il à Conde, et banni d'auprès de Philis, je ne songeais plus qu'à changer de ciel et de climat, et, l'arquebuse sur l'épaule, je traversais la plage lusitaine, lançant dans l'air les vers composés pour Philis, et pour lors employés à charger le canon meurtrier. »

Il est impossible d'attacher un sens à ces vers, si l'on n'admet pas que Lope, avant de s'embarquer avec l'*Armada*, avait contracté de nouvelles amours, moins tenaces toutefois que les premières. Heureusement pour ce pauvre Lope, toutes les femmes n'étaient pas des syrènes comme Dorothée.

Lope, parti avec l'*Armada*, eut d'abord un sujet de joie des plus vifs; il rencontra son frère aîné, qu'il avait perdu de vue depuis bien des années, et le trouva occupant le grade d'*alforez*. Mais sa joie fut de courte durée; à peine retrouvé, ce frère fut tué presque en ses bras, dans un engagement fortuit qui eut lieu entre un détachement de la flotte espagnole et quelques vaisseaux hollandais. Ce n'est pas lui qui raconte ce trait, c'est Montalvan. Lope nous aurait probablement appris le nom de son frère, Montalvan n'y a pas songé.

Si notre poète usa de son arquebuse dans les désastres de l'expédition, on peut être sûr qu'il en usa vaillamment : il était brave, bon catholique, et battre l'hérétique Angleterre ne pouvait être, à ses yeux, qu'œuvre pie. Mais toujours est-il certain que le service lui laissa de grands loisirs, et ces loisirs ne furent pas perdus. Il les consacra à la composition d'un poème épique en vingt chants, qu'il

commença et acheva dans l'espace des quatre mois que dura l'expédition. Il trouva le sujet, ou, pour mieux dire, le motif de ce poème dans un passage du *Roland furieux*, où l'Arioste, parlant des aventures de la belle Angélique, annonce qu'il en réserve une partie pour un autre poème. C'est ce poème que Lope a voulu faire, comme pour tenir la promesse de l'Arioste. Il suppose que c'est en Espagne et chez les Arabes, déjà maîtres du pays, que se passent celles des aventures d'Angélique qu'il veut chanter, ce qui lui fournit un moyen facile de rattacher le sujet de son poème à l'histoire de la conquête arabe de l'Espagne.

L'ouvrage ne manque pas de beaux détails, et le ton de l'Arioste y est même parfois assez heureusement saisi. Il ne faut néanmoins pas chercher entre ce poème et le *Roland furieux*, des ressemblances, ni même des analogies profondes. L'Arioste était un poète d'un sens trop droit et trop élevé pour prendre au sérieux, au XVI[e] siècle et en Italie, les traditions chevaleresques, traditions dès-lors vieillies, dénaturées et dépaysées; mais il sut, à l'aide de cette teinte légère de doute et d'ironie dont il les revêtit, leur donner les développemens les plus merveilleux. Lope a pris son sujet au sérieux; il ne pouvait guère faire autrement, dès l'instant où il mettait en jeu les sentimens et les intérêts espagnols; mais il n'a donné à son poème ni la gravité de l'épopée historique, ni la grace fantastique des fictions de l'Arioste.

Lope de Véga entra, vers la fin de septembre 1588, à Cadix, avec les débris de la grande flotte. Montalvan semble dire qu'il revint dès-lors à Madrid; mais cette indication est impossible à concilier avec ce que Lope nous dit expressément et plus d'une fois, que son exil dura sept ans. Il faut donc nécessairement supposer qu'il mena quelque temps encore, en Espagne, une vie errante, qui du reste ne lui déplaisait pas trop, si l'on en juge par ce qu'il en dit. Il y avait encore à cette époque, dans le caractère espagnol, des restes prononcés de ce goût d'entreprises et d'aventures, contracté dans des guerres et des conquêtes lointaines; et l'on trouve, dans les allusions de Lope à l'endroit de son exil, des traits qui me semblent rentrer dans ce goût-là. Ainsi, il parle de *traverses qu'il recherchait*, de *courses d'exilé qu'il aimait*, de *voyages dont il était idolâtre;* il s'attribue des *goûts sauvages*, des *inclinations extravagantes*, ennemies de la raison. Sans prendre à la lettre de telles expressions, il faut bien leur attribuer un sens, et je ne saurais les interpréter autrement. Il y a donc tout lieu de croire qu'avant de rentrer définitivement à Madrid,

Lope s'arrêta quelque temps à Tolède, visita la contrée montagneuse d'où le Tage descend à cette vieille capitale de l'Espagne gothique, et fit de nouvelles excursions le long du Tormès, partout attentif aux hommes et aux lieux, et grossissant partout, pour l'avenir, le trésor de ses réminiscences poétiques.

Rentré à Madrid, n'importe quand ni par quelle faveur, Lope y recommença, faute de mieux, cette insipide vie de secrétaire ou de favori de grand seigneur par laquelle il avait débuté dans le monde. D'abord au service du marquis de Malpica, il passa bientôt après à celui du comte de Lemos, le même qui fut plus tard le patron de Cervantès. Ce genre d'occupation n'allait guère aux goûts ni à l'humeur de Lope; il allait moins encore à son génie, qui avait besoin, pour se développer, d'indépendance et de spontanéité, conditions incompatibles avec la tâche de plaire à des hommes qui même, si on les suppose spirituels et cultivés, ne pouvaient cependant ni le comprendre ni le conseiller. La situation de Lope était donc fâcheuse; mais comment en sortir? Il fallait un peu de bonheur.

Lope en était encore là lorsqu'il reçut (vers 1597) des propositions qui durent l'étonner et réveiller en lui bien des émotions diverses. Dorothée était devenue légalement veuve, et, libre de donner sa main, elle l'offrit à Lope. C'était peut-être la plus forte marque d'amour qu'elle lui eût jamais donnée; c'était du moins une preuve certaine qu'elle l'aimait toujours, et qu'elle n'avait été pour rien dans les accusations qui l'avaient fait bannir de Madrid. Mais le charme était dissipé; Lope refusa. Bientôt après s'offrit à lui, sous des auspices moins aventureux, une autre occasion de se remarier. Il avait lié connaissance avec Juana de Guardio, jeune personne qui à beaucoup d'agrémens extérieurs joignait un mérite solide; il l'épousa dans le cours de l'année 1597. L'année suivante, la joie de son mariage fut comblée par la naissance de Carlos, son premier fils, bientôt suivie de la naissance d'un second, qu'il nomma Lope.

La présence de deux enfans avertissait hautement Lope de la nécessité de mener désormais une vie régulière et laborieuse; mais cette nécessité n'avait plus rien de rude pour lui. Heureux par son mariage, animé par le sentiment de son génie, émancipé du service des hommes de cour, libre de suivre toutes ses inspirations, les plus hardies comme les plus sages, il entra, plein de confiance et d'espoir, dans la carrière de la littérature. Avec sa prodigieuse fécondité, il ne pouvait se restreindre à un seul genre de composition; mais, en se consultant sincèrement lui-même, il ne pouvait méconnaître que le théâtre était

sa véritable vocation. Peut-être aussi quelques motifs accidentels se joignaient-ils, pour confirmer son choix, aux motifs naturels et plus graves qui l'avaient décidé.

Au temps dont il s'agit, le théâtre espagnol avait pris des développemens rapides et prodigieux : il était devenu le plus populaire et le plus noble de tous les divertissemens. Le nombre des *autores* (c'est ainsi que l'on nommait les entrepreneurs de théâtre) s'étant considérablement multiplié, ils en étaient venus à consommer une immense quantité de pièces; et les poètes dramatiques, suffisant à peine au courant de cette consommation, se faisaient payer d'autant plus cher par les *autores* les drames qu'ils leur vendaient. Il y avait donc beaucoup plus de profit matériel à retirer du théâtre que de toute autre branche de littérature.

Du reste, les premières années qui suivirent le second mariage de Lope furent très défavorables à la poésie dramatique en Espagne. Philippe II étant mort le 12 septembre 1598, tous les théâtres furent fermés en signe de tristesse; mais on les rouvrit en 1600, et les représentations reprirent leur vogue toujours croissante. Cette date peut être donnée pour marquer les commencemens de la renommée de Lope comme poète dramatique. On a sur ce point des indices précis.

Il y avait alors à Madrid une académie poétique dans le genre de celles de l'Italie et de Valence, académie composée d'élémens fort peu homogènes. Il s'y trouvait des poètes, des littérateurs et des érudits, dont les goûts et les principes, différens sur beaucoup de choses, l'étaient surtout en ce qui concerne l'art dramatique. Les uns s'obstinaient à vouloir que l'on suivît les règles de l'antiquité classique, les autres persistaient à soutenir que ces règles, bonnes en elles-mêmes, n'étaient pas applicables aux pièces composées en Espagne et pour des Espagnols. Lasse de cette incertitude, et croyant à la possibilité d'en sortir, l'académie soumit la question à l'un de ses membres, et lui en demanda la solution. Ce fut à Lope qu'elle fit cet honneur, et ce fut pour lui répondre qu'il composa, en 1602, son fameux *Art de composer des comédies* (*Arte de hacer comedias*).

Je ne sais s'il paraîtra étrange, mais il est vrai de dire que Lope était l'un des hommes du monde les moins faits pour discuter sérieusement et pour résoudre ce problème. Ne connaissant que médiocrement la littérature latine, ne sachant rien de la grecque, il ne pouvait donner, en faveur des règles classiques du théâtre, que des raisons superficielles, pour lesquelles il feignait un respect qu'il

n'avait ni ne pouvait avoir. Il avait, au contraire, pour justifier et recommander le théâtre espagnol, toute la puissance de son génie, à laquelle il croyait plus qu'il n'osait le dire. Son ouvrage n'apprit rien à personne et ne servit à rien.

En 1603, la réputation de Lope comme poète dramatique avait grandi au point de lui susciter des embarras. On faisait lire ou représenter beaucoup de mauvaises pièces en les mettant sous son nom. Pour prévenir ou détruire les effets de ce genre particulier de diffamation, il se crut obligé de publier les titres de toutes les pièces qu'il avait jusqu'alors composées et qu'il avouait. Il en donna, dans la préface de son *Peregrino en su patria*, une liste de deux cent dix-neuf, parmi lesquelles se trouvent déjà quelques-unes de ses plus belles.

Toutefois, ces petites vexations d'auteur n'allaient point jusqu'à troubler le bonheur de Lope. Tous les jours il en sentait mieux la douceur et la réalité; les côtés tendres, élevés ou moraux de son caractère, se développaient et s'épuraient chaque jour davantage. La naissance de Marcela, l'aînée et la plus chérie de ses deux filles, qui eut lieu de 1603 à 1604, vint accroître encore et comme nuancer pour lui les douceurs de la paternité. Mais il existe, au sujet de Marcela, un doute assez grave, celui de savoir si elle était la fille légitime ou naturelle de Lope de Véga. C'est Montalvan qui a provoqué ce doute, en ne désignant jamais Marcela qu'avec une sorte de mystère, et seulement comme une proche parente de Lope. Cependant celui-ci, qui la nomme souvent, la nomme toujours sa fille, et ne la distingue en rien de ses autres enfans. L'aurait-il eue d'une maîtresse? L'âge de cette enfant rend la chose difficile à supposer, car il est certain qu'elle naquit après le second mariage de Lope, et il répugne de supposer à celui-ci des amours d'aventure, dans un temps où il se représente comme si heureux en ménage. Quoi qu'il en soit, Marcela n'en figure pas moins dans la vie de Lope comme un ange créé pour en être le charme ineffable.

Lope mettait son imagination à tout; il la mettait aussi dans sa tendresse pour ses enfans. Non content de les aimer dans le présent, il les aimait, pour ainsi dire, dans l'avenir; et, dès leur entrée dans la vie, il se préoccupait vivement de leur destinée future. Ayant fait peindre son aîné Carlos à l'âge de quatre ans, il fit ajouter au portrait quelques accessoires symboliques, expression peut-être un peu bizarre, mais touchante, de ses sollicitudes paternelles. Au dessous du buste était peint un casque posé sur un volume, avec cette devise : « *Fata sciunt.* » Le casque était le symbole de la carrière des

armes, le volume de celle des lettres, la devise voulait dire que le sort savait seul laquelle des deux serait un jour celle de Carlos, et ce secret du sort, on le voit, préoccupait sérieusement le pauvre père.

Dans une épître adressée au docteur Mathias de Porras à Lima, Lope a décrit avec détail le bonheur de sa vie durant son second mariage. Divers traits de ce tableau méritent d'être cités, car ils offrent une naïveté et une simplicité d'autant plus touchantes, qu'elles devenaient de plus en plus rares dans la poésie espagnole.

« Les tempêtes de l'amour étaient enfin apaisées, dit-il; j'étais enfin délivré de ses fureurs. Je voyais chaque matin, à mes côtés, s'éveiller, décemment belle, ma douce épouse, sans souci de savoir par quelle porte m'évader. Le visage brillant de l'éclat du lis et de la rose, mon petit Carlos me ravissait l'ame par son gracieux babil sur chaque rien. Le moindre enfantillage bégayé par cette demi-parole me paraissait un oracle, et nous nous disputions, sa mère et moi, les lèvres qui l'avaient prononcé. Charmé de telles matinées succédant à des nuits si sombres, je déplorai maintes fois mes égaremens. Je me retirais ensuite pour écrire ou consulter mes livres. On m'appelait aux heures des repas, et je répondais souvent avec humeur que l'on me laissât tranquille, tant l'étude est puissante, tant elle peut nous attirer fortement! Mais alors, tout perles et tout fleurs, mon Carlos accourait pour m'enlever. M'illuminant de ses regards et me pressant dans ses bras, il m'entraînait par la main, et mon ame enchantée le suivait jusqu'au siége où il m'établissait à côté de sa mère. »

Ce bonheur était bien modeste, bien pur, bien mérité par la manière dont il était senti; mais ce n'était pas une raison pour qu'il fût durable, et il ne le fut pas. Carlos, cet enfant si chéri, ce premier né que Lope ne nommait jamais que le Carlos de ses yeux, mourut dans la sixième année de son âge. Si cruelle que fût cette perte, elle n'était pourtant que le présage d'une autre plus cruelle encore. Doña Juana, déjà languissante, et tourmentée d'une grossesse pénible, fut accablée du coup qui lui enleva son petit Carlos. Dans le courant de l'année qui suivit cette perte, elle accoucha d'une fille nommée Feliciana, et mourut au bout de peu de jours des suites de ses couches.

Au sentiment de ces nouveaux malheurs, se joignirent cette fois, dans l'ame de Lope, des réflexions austères et mélancoliques auxquelles il fallait donner satisfaction. Il sentit, dans le double coup qui le frappait, un châtiment des désordres de sa jeunesse; il crut y

reconnaître un appel du ciel aux pensées de l'autre vie, et, pour répondre à cet appel, il résolut de renoncer au monde et de se faire prêtre. Déjà, durant sa première jeunesse, il avait eu l'idée d'embrasser la vie ecclésiastique; mais il est très probable que cette résolution passagère lui était plutôt venue de l'envie de se faire un état dans la société, que d'une inspiration vraiment religieuse. Cette dernière fois, au contraire, il y eut certainement, dans le parti auquel il revint de se faire prêtre, un motif religieux, une idée pieuse, le dessein formel d'expier un passé dont s'effarouchaient ses souvenirs. Ce parti une fois bien arrêté dans son esprit, il ne songea plus qu'à l'exécuter; il s'y prépara par le recueillement et par des œuvres continues de piété et de charité. En 1607 ou 1608 au plus tard, il se rendit à Tolède, où il fut ordonné prêtre, et revint aussitôt à Madrid essayer la nouvelle vie à laquelle il venait de se consacrer.

A dater de cette époque, il entra successivement dans diverses congrégations pieuses, instituées pour des œuvres de dévotion ou de charité. L'une de ces congrégations, et celle où il trouva le plus d'occasions d'exercer le zèle pieux dont il était animé, avait pour but le soulagement des prêtres indigens. Elle les vêtissait, les nourrissait, les soignait dans leurs maladies, et leur donnait la sépulture après la mort. Lope fut élu chapelain de cette pieuse société, et ne négligea aucun des devoirs, si austères qu'ils fussent, que lui imposa cette élection. On le vit souvent, courbé sous le poids du cadavre de quelque pauvre prêtre, le porter péniblement en terre, l'y déposer, et adresser pour lui une dernière prière à Dieu, confondant ainsi, par un excès touchant de charité, l'office de prêtre et celui de fossoyeur.

Une autre congrégation beaucoup moins pieuse que la précédente, et où l'on voit de même, bien que certes moins chrétiennement, figurer Lope de Véga, est celle des familiers du saint-office, dont il fut vingt-cinq ans le chef ou le directeur.

Au premier coup d'œil jeté sur la nouvelle existence de Lope, et même en faisant abstraction de ses devoirs comme chef des familiers de l'inquisition, on est tenté de trouver cette existence triste et sombre; mais, en y regardant de plus près, on peut, je crois, s'en faire une image moins sévère.

Rien ne manquait à Lope de Véga pour être un excellent chrétien, comme on l'était de son temps en Espagne : il croyait purement et simplement tout ce qu'il fallait croire; il était naturellement pieux,

susceptible d'émotions religieuses très vives, et bien décidé à remplir tous les devoirs qu'il s'était imposés en se faisant prêtre et membre de cinq ou six congrégations dévotes; mais ces dispositions, ces tendances ascétiques, si sérieuses qu'elles fussent, Lope ne les avait qu'à un certain degré et dans certaines limites. Il lui manquait, ce semble, quelque chose de ce qui fait les saints. Il y avait, dans son cœur et dans son génie, des instincts, des besoins, des jouissances, dont le sacrifice lui était impossible, et qui tenaient au fond même de son existence. Rien ne démontre que, dans ses accès de ferveur les plus exaltés, il ait jamais eu la moindre pensée de sacrifier à Dieu certaines affections naturelles de son ame, ni ses jouissances d'imagination.

Il avait fait définitivement, et une fois pour toutes, le partage de son être entre la religion et l'homme, entre Dieu et lui. Il avait mis dans la première part tout ce qu'il dépendait de lui d'y mettre. Mais ce qu'il s'était réservé était encore immense, et aurait suffi à l'intérêt et à la plénitude de dix vies humaines : il s'était réservé la libre culture de son génie, l'exercice indépendant de son imagination, en un mot toute sa vie poétique. C'est, si je ne m'abuse, une chose remarquable que ce partage à peu près égal et constant de la vie et des facultés du même homme entre deux tâches opposées, l'une ascétique, religieuse, austère; l'autre mondaine, poétique, dominée par les passions les plus vives. C'est quelque chose d'étrange que cette association si intime, dans le même individu, du caractère du prêtre catholique fervent, et de celui du poète dramatique populaire. Mais peut-être faut-il, pour bien juger la nouvelle position de Lope, considérer que, comme prêtre, il n'avait point ce que l'on nomme charge d'ames, et n'était attaché au service régulier d'aucune église. Il avait fait construire dans sa maison un petit oratoire bien décoré, où il disait la messe tous les jours, de grand matin. Un de ses panégyristes a noté, dans sa manière de la célébrer, une singularité à laquelle il attribue le parti pris par Lope de ne point exercer ses fonctions de prêtre en public : c'était, au dire du panégyriste, une extrême agitation, une espèce d'ébranlement nerveux avec effusion de larmes, dans lequel il avait l'air d'un homme hors de lui, et sous le coup d'une émotion supérieure à ses forces. Il est très possible, en effet, que cette susceptibilité physique désordonnée ait été pour quelque chose dans la résolution prise par Lope de ne point exercer publiquement ses fonctions de prêtre; mais tout autorise à supposer que son principal motif, pour prendre cette résolution, fut le désir

d'avoir plus de temps à donner à ses affections de famille et à ses travaux poétiques, surtout aux travaux du théâtre.

Sur plus de deux mille drames qu'il a laissés, il y en a plus des deux tiers qui furent composés postérieurement à son admission au sacerdoce, et au milieu de ses devoirs religieux de tout genre. Or, entre ces pièces de Lope prêtre et dévot et celles de Lope homme du monde, marié ou amoureux, il n'existe aucune différence appréciable, ni quant au choix des sujets, ni quant à la manière de les traiter. Il y a tout autant d'amour, tout autant d'orgueil du point d'honneur, tout autant de tableaux voluptueux, de bravades et de vengeances dans les unes que dans les autres; et ce rapprochement démontre assez que la conversion morale et religieuse de Lope ne s'était point étendue à ses goûts poétiques, et qu'en lui le poète dramatique ne rendait point compte de ses inspirations au chef des familiers du saint-office.

Il y a plus: si l'on voulait rechercher à quelle époque de sa vie Lope s'occupa avec le plus d'ardeur et d'ambition de la culture de son génie dramatique, on trouverait probablement que ce fut quelques années après son ordination. Une lettre de lui adressée au comte de Lemos et datée du 6 mai 1620, contient ce trait curieux : « Je passe, entre quelques livres et les fleurs d'un jardinet, le temps qui me reste à vivre et qui ne peut désormais être bien long, luttant avec le docteur Mira de Mescua et don Guillem de Castro à qui de nous ourdira le plus habilement l'intrigue de ses comédies. » On voit par là que Lope faisait à Guillem de Castro et à Mira de Mescua l'honneur de les regarder comme ses émules, honneur certainement trop grand, surtout pour ce dernier. Mais, quoi qu'il en soit, on croira aisément que ce n'était point par un sentiment d'humilité chrétienne qu'il provoquait ou acceptait ces luttes dramatiques.

Un autre lien par lequel Lope, prêtre et pénitent, demeura attaché, sinon précisément au monde, du moins aux jouissances naturelles de la vie, fut celui des affections domestiques. Il lui restait trois enfans, Lope, son second fils, et ses deux filles, Marcela et Feliciana, tous les trois fort rapprochés par l'âge et ayant tous à peu près également besoin de lui. Il continua, pour eux et avec eux, une vie de famille désormais bien incomplète sans doute, mais toutefois douce encore, encore remplie de tendres préoccupations et de devoirs sacrés aux yeux même de la piété la plus exaltée. Enfin, à toutes ces distractions qu'il s'était réservées, il faut en ajouter une dernière dont on n'aurait jamais imaginé tout le prix pour lui, si l'on n'avait là-dessus,

de sa part, les assurances les plus variées et les plus expresses : je veux parler de la jouissance et de la culture d'un petit jardin contigu à sa maison.

Comme presque tous les hommes de génie, surtout les poètes et les artistes, Lope de Véga aimait la nature et tout ce qui la rappelle. La vue du ciel, des montagnes, des forêts et des champs était pour lui une source intarissable d'émotions et d'inspirations; mais, confiné et comme prisonnier dans Madrid, il n'avait, pour lui représenter ces scènes favorites, que ce petit jardin, qui, à ce titre, lui était devenu si nécessaire et si cher. Il nous en a laissé, sous la forme d'une épître adressée à Francisco Rioja, une longue description qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'une ironique et gracieuse fantaisie.

Il décrit d'abord les vastes tapis de fleurs, les lacs limpides couverts de barquettes façonnées en cignes, les arbres taillés en Polyphèmes, plongeant du haut des airs dans les eaux leur œil de feuillage, le platane colossal sous lequel les érudits prétendaient que le roi Rodrigue fit violence à la Cava. Puis, viennent, à la suite de bien d'autres merveilles, les statues de tous les grands hommes d'Espagne, amis ou contemporains de Lope, et auxquels celui-ci n'épargne pas les éloges. Maintenant voici en quels termes il conclut son épître, ou, si l'on veut, son énigme, et en donne le mot à son ami :

« Et toi, Francisco, toi qui connais ma pauvreté, sans doute qu'en me lisant tu vas rester tout ébahi et me demander ce que c'est que mon jardin? Mon jardin est une fable, une pure fable, excepté ce qui concerne les éloges et les portraits; en cela seul, j'ai parlé comme historien et sans considérer si, parmi tant d'hommes que j'ai nommés, il ne se rencontrerait pas quelques ingrats, je les ai tous décorés d'inscriptions, d'éloges et de palmes; j'ai fait d'eux tous des Horaces et des Torquatus. Tout le surplus est fiction. Mon jardin est le plus chétif des jardins; tout ce que l'on y trouve, ce sont une dizaine de pieds de fleurs, deux treilles, un oranger, un rosier et deux arbres habités par deux jeunes rossignols. Un réservoir de deux seaux d'eau y forme une fontaine qui s'épanche, entre deux pierres, dans un débris de vase en terre colorée. Mais la nature se contente de peu; et mon pauvre jardin, je le préfère au fertile Hybla, à la fameuse Tempé, aux Hespérides et aux jardins suspendus. » L'expression de ce sentiment revient si souvent dans Lope de Véga, et toujours d'une manière si franche et si vive, que n'y pas faire attention serait méconnaître, ce me semble, un des traits les plus naïfs de son caractère et l'un des indices les plus sûrs comme les plus charmans de son génie.

C'en est assez, je pense, pour justifier ce que j'ai avancé tout à l'heure, que la vie pénitente de Lope, si austère qu'on la suppose, ne fut pourtant pas une vie sans jouissances, et toute en dehors des intérêts humains. Il y avait seulement, dans la partie de son bonheur qui tenait à ses affections paternelles, une inquiétude qui devait naturellement s'accroître avec le temps, et risquait fort d'aboutir à des chagrins positifs. A mesure que ses enfans avançaient en âge, et devenaient plus capables de choisir un état, les chances d'être séparé d'eux devenaient plus imminentes et plus tristes pour lui.

Son fils Lope fut, de ses trois enfans, le premier qui mit sa tendresse paternelle à cette rude épreuve. Son vœu avait été de voir le jeune homme suivre la carrière des lettres, ou embrasser toute autre profession savante; mais celui-ci n'avait jamais montré d'inclination que pour la guerre, et voulut absolument être soldat, dès qu'il put être quelque chose. Il avait à peine vingt ans quand il partit comme volontaire sur une flotte commandée par le marquis de Santa-Cruz.

A l'instant même où il se séparait douloureusement de son fils, le pauvre Lope se préparait à une autre séparation plus douloureuse encore que celle-là, je veux dire celle de Marcela. Mais, pour bien concevoir ce qu'une telle séparation dut lui coûter, il faut avoir quelque idée du singulier mélange de tendresse et d'admiration que lui avait inspiré cette enfant. Entre les divers témoignages qu'il nous a laissés de ses sentimens pour elle, il suffira d'en citer un plus curieux et plus précis que les autres. En 1620, il dédia à Marcela son joli drame intitulé : *le Remède dans l'Infortune*. Or, voici en quels termes il fit cette dédicace : « S'il est vrai que l'on doive plus encore au sang qu'au génie, faites-moi la faveur, Marcela, de lire cette comédie, en corrigeant dans votre esprit les défauts de l'âge où je la composai. Si tendre que soit encore le vôtre, il a été si richement doué, que le ciel me semble vous avoir départi par mégarde le trésor d'intelligence qu'il avait préparé pour compenser dans quelque autre femme le malheur d'être laide. Je pense sérieusement ainsi, et ceux-là seuls qui ne vous ont pas vue pourront prendre mes paroles pour une galanterie. Que Dieu vous garde et vous rende heureuse, malgré tout ce qu'il y a en vous de perfections pour ne pas l'être, surtout si vous héritez de ma destinée! »

Certes, ce n'était pas une jeune fille ordinaire que celle à qui son père, à qui un Lope de Véga parlait de la sorte. On le soupçonnera sans doute d'illusion et de flatterie : mais il n'est pas le seul homme, il n'est pas le seul génie qui ait montré tant d'admiration pour Mar-

cela, qui lui ait fait des dédicaces de drame, en souhaitant sérieusement son suffrage. L'auteur des deux plus belles pièces qui aient été composées sur le sujet du Cid, Guillem de Castro, dédia de même à Marcela un volume de son théâtre. Sa dédicace est un peu moins tendre ou un peu plus contenue que celle de Lope; mais elle n'est pas moins flatteuse pour celle à laquelle elle s'adresse.

A l'instant même où elle recevait de tels hommages, Marcela ne songeait qu'à se retirer du monde. Elle était décidée à se faire religieuse dans l'ordre austère des carmélites déchaussées, et sollicitait pour cela l'autorisation de son père. Il est évident que Lope ne pouvait la lui accorder facilement; mais il dut se rendre à ses demandes réitérées et pressantes, où il crut voir tous les caractères d'une vocation sérieuse. Marcela entra donc, en 1621, comme novice dans un monastère de carmélites déchaussées de Madrid, et y prit le voile l'année suivante. Lope a composé sur cette grave cérémonie une pièce de vers fort touchante, où il décrit avec beaucoup d'exaltation les rapides alternatives de ses émotions paternelles, lorsqu'il se voit partagé entre les regrets de perdre Marcela, et la joie chrétienne de la voir s'engager si courageusement dans les voies du ciel.

Feliciana, la plus jeune de ses filles, fut la dernière dont il se sépara; il la donna en mariage, on ne sait bien à quelle époque, à Louis de Usategui, à qui l'on doit la publication de plusieurs des œuvres posthumes du poète. On pourrait dire que cette séparation fut le dernier évènement de la vie de Lope. Dès-lors, on ne peut plus se figurer son existence que comme une série monotone d'exercices pieux et de travaux littéraires indivisiblement entrelacés les uns dans les autres, et entre lesquels la curiosité la plus avide chercherait vainement le moindre incident, le moindre évènement nouveau. Montalvan parle, il est vrai, de deux grands malheurs qu'il éprouva vers les dernières années de sa vie, et qui faillirent l'accabler; mais, selon son usage de taire les particularités de la vie de Lope que l'on aimerait le mieux connaître, il ne dit pas quels furent ces malheurs; il garde sur ce point le même silence que si l'honneur de Lope l'eût exigé.

Il n'y avait pas jusqu'à sa renommée prodigieuse et toujours croissante qui ne fût devenue, pour Lope, une gêne et une sorte de vexation journalière. Il était à Madrid l'objet d'une insatiable curiosité. Quelque part qu'il se montrât, la foule s'assemblait autour de lui ou le suivait dans la rue; les portes, les balcons, les fenêtres, se remplissaient de curieux, entre lesquels les femmes se distinguaient par la vivacité de leur enthousiasme. Ces démonstrations de l'admiration

populaire, qui lui étaient devenues de plus en plus indifférentes, avaient fini par lui être importunes; il prenait des précautions pour sortir et se dérober à la curiosité toujours aux aguets sur ses traces. Son nom était devenu comme une formule générale de louange et d'admiration : pour dire d'une chose qu'elle était belle en son genre, on disait que c'était une chose de Lope.

La nature avait doué Lope d'une vigueur de corps dont le déclin fut très lent et comme insensible. Ce ne fut que vers la fin de sa vie, et, selon toute apparence, à la suite des deux derniers malheurs seulement indiqués par Montalvan, qu'il connut les infirmités physiques et les souffrances qui les accompagnent. Les premiers symptômes de la maladie dont il mourut l'assaillirent le 6 août 1635. Ayant dîné ce jour-là avec quelques amis, il se trouva bientôt après saisi de douleurs si vives, qu'elles lui arrachèrent le souhait d'une mort prompte. Néanmoins, deux jours après, il se sentit mieux et voulut reprendre le cours régulier de ses habitudes. Il se leva donc au point du jour, travailla quelques momens; après quoi, ayant dit son bréviaire et sa messe, il courut arroser les dix ou douze fleurs de son jardinet, et rentra pour se donner la discipline jusqu'au sang, ce qui était sa pratique de tous les vendredis.

Vers le milieu de la journée, il se sentit du malaise et du frisson. Néanmoins, la soirée venue, il sortit pour assister à des thèses de médecine et de philosophie qui devaient être soutenues au séminaire des Écossais, et auxquelles il avait été invité; mais, à peine arrivé, il se trouva mal, et fut reconduit chez lui en chaise à porteur. En rentrant, il se coucha; le lendemain, les médecins furent appelés. Lope fut soigné, purgé, et se sentit plus malade. Au bout de peu de jours, les médecins n'avaient plus rien à faire; le tour des prêtres était venu. Lope reçut les derniers sacremens avec les plus ferventes démonstrations de résignation et de piété. Il fit ensuite appeler sa fille Feliciana pour lui donner sa bénédiction et la recommander au duc de Sessa, qui était là et ne s'éloigna pas un seul moment.

Le mourant était entouré de nombreux amis à chacun desquels il adressa de tendres adieux et de pieuses recommandations. La journée finissait : elle avait été longue pour lui; épuisé de fatigue, d'émotions et d'angoisse, il semblait avoir besoin de repos : on le laissa, dans l'espoir que la nuit pourrait lui rendre un peu de calme. Cet espoir fut trompé; l'agitation et l'angoisse redoublèrent; le matin, quand ses amis revinrent, il le trouvèrent respirant à peine, et bientôt après il expira en prononçant les noms de Jésus et de Marie, con-

fondus avec le pieux murmure des exhortations, des prières, des psaumes et des litanies qui retentissaient de toutes parts auprès de lui. Il mourut le 27 août 1635, dans la soixante-treizième année de son âge.

Sa mort était un évènement national : personne ne fut invité à ses funérailles, et tout Madrid s'y trouva. Le diamètre entier de la ville ne donna pas au convoi funèbre l'espace nécessaire pour se développer. Ceux qui n'avaient pas pris place dans le convoi, formaient sur tout son chemin une foule épaisse à travers laquelle il fallait s'ouvrir lentement et laborieusement un passage. Tous les balcons étaient pleins, toutes les fenêtres encombrées. On raconte qu'une femme, voyant des funérailles si solennelles, et ne sachant de qui elles étaient, s'écria : Oh ! ce doit être là l'enterrement de Lope !

Le convoi ne suivit pas la voie directe de la maison de Lope à l'église ; il fit un détour dans les rues de Madrid, afin de passer devant le monastère des carmélites déchaussées, où Marcela était religieuse. C'était elle qui avait demandé et obtenu ce détour comme une grace ; elle avait voulu voir son père encore une fois, et le vit en effet passer devant elle, porté sur les épaules de ses anciens confrères de la congrégation des pauvres prêtres. Le trajet sous son regard fut court ; mais qui pourrait dire tout ce qu'éprouva une ame telle que l'ame de Marcela pendant la minute qu'il put durer? La chaleur, la foule, les cris de ceux que l'on écrasait, les gémissemens de ceux qui suffoquaient, troublèrent fort toute la partie de la cérémonie qui eut lieu à l'église. Il s'y passa du reste quelque chose de touchant. Lorsque, le service funèbre terminé, on enleva le corps du catafalque, pour le déposer dans le caveau souterrain qui lui était destiné, la foule des assistans fit entendre un gémissement douloureux, comme si la perte de Lope n'eût daté que de ce moment.

FAURIEL.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

ÉPOPÉE PERSANE.

LE SCHAH-NAMEH,[1]

TRADUIT PAR M. MOHL.

Après avoir vu se dérouler le cercle immense des annales héroïques de la Perse, telles qu'elles sont contenues dans le *Livre des Rois*, de Firdousi, on doit être curieux de savoir quelque chose de la composition du poème et de la vie du poète. Pour satisfaire le lecteur à cet égard, il faudrait pouvoir citer la préface de M. Mohl, morceau de sûre et haute critique, et l'un de ces ouvrages qui suffisent à marquer la place d'un homme au premier rang dans la science. Ne pouvant prendre ce moyen, qui serait le meilleur, je m'en rapprocherai le plus possible, en m'efforçant de reproduire les principaux résultats du grand et beau travail de M. Mohl avec toute la fidélité que comporte la nécessité où je suis d'abréger.

Le premier point à établir, c'est que le *Livre des Rois* a pour base, non l'invention capricieuse d'un homme, mais la tradition transmise et conservée par un peuple. C'est que le *Livre des Rois* est *épique* à

(1) Voyez la livraison du 15 août 1839.

la manière de l'*Iliade* et des *Niebelungen*, non pas à la manière de l'*Énéide* ou de la *Jérusalem délivrée*. Les traditions sur l'ancienne histoire de la Perse, que Firdousi a recueillies, existaient antérieurement à lui. Firdousi a écrit un peu avant l'an 100 de notre ère, et Moïse de Korène, historien arménien du ve siècle, connaissait déjà les histoires de Zohak et de Rustem.

Au VIe siècle, le célèbre Nourschivan, qui fit venir de l'Inde le recueil d'apologues et de contes tant de fois traduits et connus en Occident sous le nom de fables de Bidpaï, ne se montra pas moins empressé à recueillir les récits indigènes que les fictions étrangères. Il ordonna de rassembler, dans les diverses provinces, les souvenirs populaires concernant les anciens rois, et il voulut que cette collection fût déposée dans sa bibliothèque. Enfin, le dernier roi de la dynastie des Sassanides fit revoir et compléter le recueil de Nourschivan. Au moment où l'islamisme allait renverser la religion de Zoroastre, où la monarchie persane était prête à s'écrouler sous la main des *mangeurs de lézards*, comme l'on appelait dédaigneusement les compagnons d'Omar, à Ecbatane ou à Ctésiphon, les derniers soutiens du culte antique, les derniers défenseurs de la nationalité expirante, se rattachaient, se cramponnaient pour ainsi dire aux traditions de la patrie, comme on se cramponne dans un naufrage aux débris d'un vaisseau qui va sombrer.

Firdousi lui-même nous atteste la formation de ce second recueil. Selon lui, un grand personnage nommé Danischwer, qui vivait sous le dernier Sassanide, fit venir de chaque province les vieillards qui possédaient des parties *d'un livre où étaient contenues beaucoup d'histoires;* il écouta le récit des vieillards, et, à l'aide de ce récit, il composa un ouvrage qui portait le titre que porta depuis l'ouvrage de Firdousi. M. Mohl doute avec raison de l'existence d'une collection autre que celle de Nourschivan, collection dont les paroles de Firdousi semblent supposer l'existence.

« On peut remarquer au reste, ajoute-t-il fort judicieusement, que, dans presque tous les pays, ceux qui les premiers réunissent en un corps d'ouvrage les traditions orales, tâchent de donner à leurs récits un peu plus d'autorité en les faisant remonter à des ouvrages imaginaires. »

Cela est parfaitement vrai, et la littérature épique du moyen-âge en fournit plus d'une preuve. Les auteurs des poèmes chevaleresques affirment presque tous avoir tiré de quelque source respectable les aventures qu'ils racontent, des *Chroniques de Saint-Denis*, par

exemple; ils citent si souvent *le livre*, *l'histoire*, que cette formule est devenue une manière de parler sans conséquence jetée dans le récit souvent pour la rime, ou même une plaisanterie que l'Arioste a imitée en ayant soin d'appuyer ses narrations les plus follement invraisemblables sur la grave autorité de Turpin.

On peut donc croire que le recueil de Danischwer fut puisé comme celui de Nourschivan dans la tradition orale, aidée tout au plus de quelques manuscrits dont la même tradition était la source.

Ce Danischwer appartenait, dit Firdousi, à une famille de *Dihkans*, c'est-à-dire, comme l'a montré M. Mohl avec beaucoup de sagacité, il appartenait à l'aristocratie territoriale qui possédait le sol avant la conquête musulmane. « Les familles qui la composaient, dit M. Mohl, devaient rechercher curieusement les traditions de leurs localités et de leurs aïeux; car une grande partie d'entre elles se rattachaient aux anciennes maisons royales ou princières de l'empire persan, dont les hauts faits formaient la matière de ces traditions. » On conçoit, d'après cela, pourquoi Danischwer avait mis un si grand intérêt à faire sa collection. Il s'agissait de la gloire héréditaire des chefs militaires ou *pehlwans*, dont il était un des plus illustres. Voilà donc le sujet du *Livre des Rois;* c'était le recueil des antiquités poétiques de la Perse, transmis de génération en génération, arrivé jusqu'à l'époque fatale où devait s'accomplir la destruction de la monarchie persane. Il faut qu'il traverse encore trois siècles, et trois siècles de domination étrangère, avant de tomber dans les mains du grand poète qui le mettra en œuvre sans l'altérer.

Le recueil de Danischwer, épargné, mais rejeté par Omar « comme un mélange de bon et de mauvais qu'on ne pouvait approuver, » méprisé par les musulmans zélés, parce qu'il contenait des futilités dangereuses et anathématisées par le prophète, fut pourtant traduit en arabe dans le second siècle de l'hégire par un Guèbre converti à l'islamisme, mais dont la conversion fut suspecte. L'attachement à des souvenirs qui se rapportaient au *temps d'ignorance* (1) supposait presque nécessairement une certaine tiédeur d'orthodoxie, et plus tard Firdousi, malgré les professions de foi musulmane dont son livre est semé, ne put échapper lui-même à quelques soupçons sur la pureté de ses opinions religieuses.

Mais ce fut surtout dans le nord de la Perse, loin du centre de la

(1) C'est ainsi que les musulmans appellent le temps qui a précédé la venue de Mahomet.

domination des kalifes, que se conserva le mieux le goût des antiques traditions du pays. Plusieurs des chefs dont la puissance s'éleva dans ces contrées sur l'établissement du kalifat, s'efforcèrent de ranimer dans un but politique le vieil esprit local de leurs principautés pour l'opposer à l'autorité des kalifes. Cette résurrection de l'ancienne nationalité, soulevée dans un intérêt d'ambition particulière contre la domination arabe, amena dans le nord de la Perse une suite de tentatives littéraires, dont la plus brillante produisit le *Livre des Rois*, de Firdousi. Je vais laisser parler ici M. Mohl; je ne veux pas priver le lecteur d'un morceau historique également remarquable par la netteté des vues et la fermeté du style.

« Le succès de la conquête arabe avait été très grand et très rapide; peu d'années avaient suffi pour détruire l'empire persan; l'ancienne religion avait été abolie, la plus grande partie de la population s'était convertie à l'islamisme; la littérature persane avait disparu presque entièrement, et avait fait place à la littérature arabe, et le kalifat paraissait assis d'une manière inébranlable sur son double trône spirituel et temporel. Mais il s'en fallait bien que l'influence arabe, quelque grande qu'elle fût, reposât sur une base également solide dans toutes les provinces ci-devant persanes, ce qui tenait à l'état artificiel où les Arabes avaient trouvé la Perse au moment de la conquête. Le pehlwi était alors la langue officielle de tout l'empire persan. C'était un dialecte né en Mésopotamie, du mélange des races sémitique et persane, une langue des frontières, comme son nom nous l'indique; il était devenu langue officielle, parce que les évènemens politiques avaient fixé depuis des siècles le siége de l'empire dans des provinces dont il était la langue usuelle; dans les provinces orientales, au contraire, on parlait des dialectes purement persans.

« Après la conquête, les Arabes s'établirent naturellement en plus grand nombre que partout ailleurs dans les provinces de la Perse les plus voisines de l'Arabie, précisément celles où l'on parlait pehlwi; ils y placèrent le centre de leur empire, fondèrent Bagdad, Koufah, Mosoul, et autres grandes villes toutes arabes, laissèrent périr les anciennes capitales des provinces, et agirent sur les populations par tous les moyens que donnent le nombre, le pouvoir politique, le fanatisme religieux, l'influence d'une nouvelle littérature, et les changemens des lois et des institutions. Ils réussirent si complètement à s'assimiler cette population, qu'ils parvinrent à lui faire adopter peu à peu leur langue, et à la substituer au pehlwi dans toute l'étendue des provinces occidentales, à l'exception de quelques districts mon-

tagneux. Dès ce moment, la conquête arabe n'eut plus rien à craindre dans la Perse occidentale.

« Les circonstances étaient bien différentes dans les provinces orientales. L'arabe, il est vrai, se substitua facilement au pehlwi, et devint à sa place la langue de l'administration, de la littérature et de la religion; et à la couche artificielle de pehlwi, si je puis parler ainsi, succéda une couche d'arabe aussi étendue, mais presque aussi superficielle. Les Arabes étaient en trop petit nombre dans la Perse proprement dite, pour pouvoir apporter un changement radical dans la langue; on écrivait en arabe, mais le persan restait la langue parlée; et dès-lors la conquête n'était pas définitive, car avec les langues se conservent les souvenirs qui donnent un esprit national aux peuples.

« Aussitôt que le kalifat, qui s'était étendu avec une rapidité beaucoup trop grande relativement à sa base réelle, commença à montrer des signes de faiblesse, il se manifesta une réaction persane, d'abord sourde, et bientôt ouverte. La plus grande partie des anciennes familles persanes avaient conservé leurs propriétés foncières, et avec elles leur influence héréditaire, qui ne pouvait que gagner au relâchement de l'autorité centrale. Les gouverneurs des provinces orientales commencèrent à devenir plus indépendans de Bagdad; on parlait persan à leur cour, et ce que la domination du pehlwi n'avait pas fait, la domination d'une langue tout-à-fait étrangère, comme l'arabe, le fit : elle provoqua la création d'une littérature persane. Toutes les cours se remplirent de poètes persans, et les princes encouragèrent de tout leur pouvoir ce mouvement littéraire, soit qu'ils fussent eux-mêmes entraînés par un instinct aveugle vers cette manifestation de l'esprit national, soit que la protection qu'ils lui accordèrent fût le résultat d'un calcul politique. Ce qui pourrait faire admettre cette dernière supposition, c'est que ces princes étaient les premiers à rechercher les traditions nationales, dont la popularité devait leur être d'un si grand secours contre la suprématie politique des kalifes, et que cette politique fut suivie avec une ténacité remarquable par toutes les dynasties qui se succédèrent. »

M. Mohl poursuit dans le détail la preuve de ce qu'il a énoncé d'une manière générale. Il voit Jacoub Leis, le fondateur de la famille des Soffarides, de potier et de voleur devenu maître de la Perse, faire traduire en persan ce que Danischwer avait écrit en pehlwi. Les noms des traducteurs ont été conservés, et montrent que cette tâche fut confiée à des hommes de pure race persane. Ainsi, la dynastie nationale, que venait de fonder le potier persan en présence

du fantôme sacré de Bagdad, s'inaugurait elle-même, en faisant passer dans l'idiome vivant et populaire les souvenirs de la Perse antique.

Il en fut de même de la dynastie des Samanides qui remplaça bientôt la famille de Jacoub Leis. Cette dynastie, qui descendait des anciens rois de Perse, fit mettre en vers la traduction de l'ouvrage de Danischwer, qui avait été écrite en prose par ordre du fondateur des Soffarides, et l'on choisit pour cette œuvre un poète guèbre, Dakiki. Celui-ci n'eut le temps d'exécuter qu'une bien petite partie de sa tâche : il écrivit deux mille vers que Firdousi a conservés, tout en traitant fort mal Dakiki sous le rapport poétique. Cela n'en prouve que mieux, comme le remarque M. Mohl, que les deux poètes connaissaient et suivaient la même tradition; car Firdousi « ne lui reproche rien à ce sujet, malgré l'amertume avec laquelle il critique en lui l'homme et le poète. — Enfin Mahmoud, le second roi de la dynastie des Ghaznévides, se sépara encore plus du kalifat, dit M. Mohl, que n'avaient fait ses prédécesseurs, et, quoique musulman fanatique, il ne négligea rien de ce qui pouvait fortifier son indépendance politique. La langue persane fut cultivée à sa cour avec une ardeur jusque-là inouie; elle pénétra même dans l'administration où son visir abolit l'usage de l'arabe. La cour du prince le plus puissant et le plus guerrier de son temps était une véritable académie, et tous les soirs il se tenait au palais une assemblée littéraire, où les beaux esprits récitaient leurs vers et en discutaient le mérite, en présence du roi qui y prenait un vif plaisir. Mahmoud, comme les princes ses prédécesseurs, s'intéressait avant tout aux poésies nationales et historiques, et ne se lassait pas de se faire raconter les traditions concernant les rois et les héros de la Perse ancienne. »

Ce prince avait conçu le désir de faire mettre en vers une collection complète de ces traditions; il s'adressa, dans ce dessein, à plusieurs poètes de son temps, sans en trouver un qui lui parût complètement propre à ce grand travail. Enfin il en chargea Aboulkasim Firdousi.

Nous voici donc arrivé à Firdousi lui-même. Firdousi fut choisi par Mahmoud le Ghaznévide, comme d'autres l'avaient été, avant lui, par les Soffarides et les Samanides. Il fit à son tour un *Livre des Rois*, comme d'autres avaient composé le leur; il le fit avec les mêmes matériaux, dans le même esprit. La beauté de son imagination et de son langage, l'harmonie que les Persans trouvent dans ses vers, ont fait vivre son poème, tandis que les essais qui l'avaient

précédé ont presque entièrement péri. Son nom est de nos jours l'objet de la plus profonde vénération, et celui de ses devanciers est à peu près oublié. Telle est la distance infinie que l'exécution met entre les ouvrages du même genre. Mais, évidemment, l'intention de Firdousi a été semblable à celle de ses prédécesseurs : il a voulu, comme eux, raconter la tradition. Il le dit positivement en une foule d'endroits; il cite l'autorité du *livre* ou celle des *dihkans*. M. Mohl cite dans sa préface ce passage décisif : « Maintenant, dit Firdousi, je vais conter le meurtre de Rustem, selon un livre écrit *d'après les paroles des siens :* Il y avait un vieillard nommé Agad Zerv, qui demeurait à Merv, chez Ahmed, fils de Sahl; il possédait le *Livre des Rois*, il avait le cœur plein de sagesse, la tête pleine de souvenirs, et la bouche remplie de vieilles traditions. Il tirait son origine de Sam, fils de Heriman, et parlait souvent des combats de Rustem. *Je vais conter ce que j'ai appris de lui.* »

On voit, par ce qui précède, comment la tradition qui fait la base du *Schah-Nameh*, née des souvenirs et de l'intérêt populaires, a survécu à la nationalité persane, et s'est suscité des organes et des interprètes partout où quelque chose de cette nationalité survivait encore ou tentait de renaître. Passons maintenant à l'histoire de celui qui était destiné à immortaliser ce qu'avaient conservé jusqu'à lui les siècles.

Firdousi naquit à Thous, vers le milieu du xe siècle (1), à une époque où l'Occident était plongé dans une profonde barbarie. A Paris, quelques moines écrivaient en mauvais latin des *proses rimées*, et pendant ce temps vivait dans la ville de Thous, aujourd'hui détruite, celui qui devait être un des plus grands poètes de l'univers.

Né d'une famille de dihkans, Firdousi semblait voué par sa naissance au culte des traditions nationales; une éducation littéraire, la connaissance de l'arabe, celle du pehlwi, rare alors dans la Perse orientale, le préparèrent aux compositions et aux succès poétiques. De bonne heure il s'était exercé à composer des chants héroïques, et il avait environ trente ans quand mourut Dakiki, celui que le sultan Mahmoud avait chargé de mettre en vers l'ancien *Livre des Rois*, écrit en pehlwi par Danischwer. Firdousi éprouvait un ardent désir de continuer cette œuvre interrompue. Lui-même nous a ra-

(1) La date précise de la naissance de Firdousi n'est indiquée nulle part; M. Mohl, par un calcul très habile, l'a fixée à l'an 329 de l'hégire.

conté avec naïveté l'agitation que lui causait ce noble désir, et le bonheur qu'il éprouva dès qu'il se sentit en mesure de le réaliser. « Je désirais obtenir ce livre (celui de Danischwer) pour le traduire dans ma langue; je le demandais à un grand nombre d'hommes, craignant que, si ma vie n'était pas longue, je ne fusse obligé de le laisser à un autre.... Ainsi se passa quelque temps pendant lequel je ne fis part à personne de mon plan, car je ne vis personne qui fût digne de me servir de confident dans cette entreprise. » Bientôt il obtint le trésor qu'il convoitait. « J'avais, ajoute-t-il, dans ma ville, un ami qui m'était dévoué; tu aurais dit qu'il était dans la même peau que moi. Il me dit : « C'est un beau plan, et ton pied te con-
« duira au bonheur. Je t'apporterai ce livre pehlwi; ne t'endors pas,
« tu as de la jeunesse et le don de la parole; tu sais faire un récit
« héroïque. Raconte donc de nouveau le *Livre des Rois*, et cherche
« par lui de la gloire auprès des grands. » Puis il apporta devant moi ce livre, et ma tristesse se convertit en joie. »

Appelé à la cour de Gaznin, on ne sait pas trop bien à quelle occasion, notre poète eut d'abord quelque peine à triompher de la jalousie de ses rivaux et à fixer l'attention du sultan. Enfin, un quatrain improvisé par ordre sur un favori de Mahmoud, fit pour l'Homère persan ce que n'avait point fait la portion de son grand ouvrage qu'il avait déjà exécutée; dès ce moment, bien en cour, le poète de Thous reçut, de la bouche même du souverain, le surnom de Firdousi, *Paradisiaque,* parce *qu'il avait converti l'assemblée en paradis;* bientôt après, il fut chargé officiellement par Mahmoud d'accomplir la grande œuvre nationale du *Schah-Nameh.* Le prince entoura le poète de tous les secours et de toutes les facilités qu'il pouvait désirer; il lui fit préparer un appartement attenant au palais et qui avait une porte de communication avec le jardin privé du roi. Les murs de son appartement furent couverts de peintures représentant des armes de toute espèce, des chevaux, des éléphans, des dromadaires, des tigres, les portraits des rois et des héros de l'Iran et du Touran. Mahmoud pourvut à ce que personne ne pût l'interrompre dans son travail, en défendant la porte à tout le monde, à l'exception de son ami Ayaz et d'un esclave chargé du service domestique.

Les diverses portions dont se compose le poème de Firdousi furent récitées au roi à mesure qu'elles étaient achevées par l'auteur; et, à en juger par une vignette curieuse d'un des plus anciens ma-

nuscrits du *Livre des Rois*, cette récitation fut accompagnée de musique et de danses, comme l'était souvent la poésie des Grecs, celle de Pindare en particulier.

Le sultan avait fixé, dans sa magnificence, à une pièce d'or le prix de chaque distique de Firdousi. Celui-ci préféra ne recevoir qu'à la fin du poème la somme qui lui serait due. Il avait, pour demander ce renvoi, un touchant motif. « Dans son enfance, son plus grand plaisir était de s'asseoir sur le bord du canal d'irrigation qui passait devant la maison de son père. Or, il arrivait souvent que la digue qui était établie dans la rivière de Thous, pour faire affluer l'eau dans le canal, et qui n'était bâtie qu'en fascines et en terre, était emportée par les grandes eaux, de sorte que le canal demeurait à sec; l'enfant se désolait de ces accidens, et ne cessait de souhaiter que la digue fût construite en pierre et en mortier. » Devenu grand et célèbre, Firdousi se rappela le vœu de ses premières années, et son souhait le plus cher fut d'accumuler une somme assez considérable pour le réaliser. On verra bientôt que ce souhait généreux ne devait point s'accomplir de son vivant; on éprouve une sorte de consolation à penser qu'il le fut après sa mort.

Firdousi travailla douze ans à terminer son poème. Au bout de ce temps, il le fit présenter à Mahmoud. Le sultan, dans un premier mouvement de générosité, ordonna d'envoyer au poète autant d'or qu'en pouvait porter un éléphant; mais, persuadé par un de ses ministres ennemi de Firdousi, il fit porter à ce dernier, non les soixante mille pièces d'or qui lui avaient été promises, mais soixante mille pièces d'argent. Firdousi était au bain; il donna un tiers de la somme au messager du sultan, un tiers au baigneur, et des vingt mille pièces qui restaient il paya un verre de bière (*fouka*). Plein de honte et de fureur, le sultan s'emporta contre ceux qui lui avaient conseillé une bassesse, et menaça de jeter le hardi poète sous les pieds des éléphans. Firdousi, l'ayant appris, brûla quelques milliers de vers qu'il avait composés, et un bâton à la main, vêtu en derviche, partit de Gaznin. Mais, en partant, il laissa à son protecteur Ayaz un papier scellé, le priant de le remettre, dans vingt jours, au sultan. C'était une satire terrible contre Mahmoud; le redoutable conquérant de l'Inde était outragé sans ménagement par le poète irrité. Faisant allusion à la naissance du sultan, dont le père avait été esclave, Firdousi s'écriait : « S'il avait eu un roi pour père, il aurait mis sur ma tête une couronne d'or; s'il avait eu une princesse pour mère, j'aurais eu de l'or et de

l'argent jusqu'aux genoux; mais, comme il n'y a pas eu de grandeur dans sa famille, il ne peut pas entendre prononcer le nom des grands. »

Le mépris ne saurait être plus poignant; tout en se vengeant, le poète n'oublie pas de se louer : l'injustice en donne le droit. Un beau mouvement de colère et de fierté a dicté les paroles suivantes, dont quelques-unes rappellent d'une manière frappante les célèbres vers d'Horace, ainsi imités par Lebrun :

Enfin, grace au dieu qui m'inspire,
Il est fini, ce monument
Que jamais ne pourront détruire
Le fer ni le flot écumant.

Et Firdousi ne connaissait pas Horace.

« O roi! je t'ai adressé un hommage qui sera le souvenir que tu laisseras dans le monde; les édifices que l'on bâtit tombent en ruines par l'effet de la pluie et de l'ardeur du soleil; mais j'ai élevé, dans mon poème, un édifice immense auquel la pluie et le vent ne peuvent nuire. Des siècles passeront sur ce livre, et quiconque aura de l'intelligence le lira..... Pendant trente ans, je me suis donné une peine extrême; j'ai fait revivre la Perse par cette œuvre persane, et, si le roi n'était un avare, j'aurais une place sur le trône. » La satire se terminait ainsi : « Et voici pourquoi j'écris ces vers puissans; c'est pour que le roi y prenne un conseil, qu'il connaisse dorénavant la force de la parole, qu'il réfléchisse sur l'avis que lui donne un vieillard, qu'il n'afflige plus d'autres poètes, et qu'il ait soin de son honneur; car un poète blessé compose une satire, et elle reste jusqu'au jour de la résurrection. Je me plaindrai devant le trône du Dieu très pur en répandant de la poussière sur ma tête et en disant : « O Seigneur! brûle son ame dans le feu et entoure de lumière l'ame de ton serviteur qui en est digne! »

Telle est la marche et le mouvement de ce morceau remarquable qui commence par une glorification du poète et finit par l'ironie et l'anathème. Il est d'autant plus important de le noter, que la satire est rare en Orient, où l'hymne abonde. L'Orient est trop grave pour la raillerie légère, et, dans le pays du despotisme, l'invective libre et hardie ne saurait être commune; mais il n'est rien qui puisse contenir la fierté blessée d'un poète.

Le fugitif fut partout poursuivi par la haine de son formidable ennemi. Bagdad même ne lui fut pas un sûr asile; l'autorité du chef des

croyans était faible en présence de ces dynasties guerrières qui s'élevaient sur l'écroulement du kalifat. Une lettre menaçante de Mahmoud força le kalife Kader-Billah à congédier le poète. Celui-ci, chassé de pays en pays par la haine de Mahmoud, au lieu de s'humilier, s'apprêtait à composer un livre où il voulait éterniser l'injustice du sultan. Le vieux lion, traqué sans merci, allait se retourner et mordre le chasseur, avant de succomber. Un ami prudent lui persuada de n'en rien faire, et s'interposa entre lui et le sultan pour amener une réconciliation. Mahmoud reconnut ses torts, et envoya au poète les pièces d'or jadis promises, et qu'il n'était pas destiné à recevoir. Au moment où les chameaux chargés d'or arrivaient à une des portes de la ville de Thous, patrie de Firdousi, où il s'était hâté de revenir, le convoi funèbre du grand homme, toujours malheureux, sortait par la porte opposée. Réparation tardive et vaine, qui rappelle les couronnes triomphales déposées sur le cercueil du Tasse.

La noblesse de sentimens dont Firdousi fit preuve lorsqu'il distribua à ceux qui l'entouraient une récompense indigne de lui, avait passé à sa fille, car elle ne daigna pas accepter cet or qui avait causé le malheur de son père; elle refusa en disant : « Ce que j'ai suffit à mes besoins, et je ne désire point les richesses. » Alors une sœur du poète se rappela qu'il avait désiré, depuis son enfance, bâtir en pierre la digue de Thous, et le vœu de toute sa vie fut du moins accompli.

La destinée de l'Homère persan ne manque donc point d'intérêt et d'une sorte de poésie mélancolique; elle a droit de prendre place à côté de celle de Dante, de Camoëns, de Torquato, ses émules en malheur et en génie.

Jusqu'ici j'ai suivi pas à pas le savant traducteur de Firdousi. Tout ce qui précède est tiré de la préface de M. Mohl, dans laquelle on trouve à la fois un modèle de critique historique et littéraire, et une excellente biographie.

Maintenant que, grace à cette préface, et grace à la traduction de M. Mohl, complétée par l'abrégé de Gœrres, j'ai pu faire connaître au lecteur la vie du poète et la matière du poème, je vais terminer cette étude par un petit nombre de considérations sur le caractère de l'œuvre de Firdousi, sur les rapports qui la rapprochent et les différences qui la séparent de quelques autres grands monumens du génie épique chez différens peuples; car, en même temps que Firdousi fut l'écho fidèle de la tradition persane, il fut aussi l'artiste puissant qui sut imprimer à cette tradition le sceau de son propre

génie; il n'en altéra nullement le fonds, mais il en détermina la forme. Après avoir apprécié le *Livre des Rois* comme œuvre historique, on ne saurait donc faire abstraction de son caractère comme œuvre d'art, et c'est sous ce dernier aspect qu'il nous reste à l'envisager.

Le *Livre des Rois* offre les caractères généraux de la poésie orientale, qui sont l'éclat et la grandeur. Les mœurs dont Firdousi présente le tableau sont empreintes de cette magnificence qu'on a coutume d'attribuer à l'Orient, et qui avait dû frapper les yeux du poète à la cour de Mahmoud, de ce conquérant qui avait dépouillé de leurs trésors les temples de l'Inde. Le palais de Feridoun est le palais agrandi et idéalisé de Mahmoud le Ghaznévide; il y a un incroyable éclat dans les peintures qui nous montrent le roi des rois assis sur son trône, entouré de ses grands tout brodés d'or de la tête aux pieds, avec des massues d'or et des ceintures d'or, et *toute la terre qui a pris la couleur du soleil.* L'imagination de Firdousi se complaît dans ces descriptions étincelantes. Il faut l'avouer, par momens la vue se trouble et se baisse devant tant de flamme. Le lecteur, ami de la beauté sereine, voudrait qu'un nuage vînt amortir cet éclat qui l'éblouit; mais ici, comme au désert, le soleil brille incessamment dans le ciel. La poésie de l'Occident n'a point de telles splendeurs, elle éclaire les objets d'un jour plus doux et plus tempéré. L'Occident a ses nuages et ses brumes; mais ce sont les brumes qui produisent les accidens de lumière les plus variés, ce sont les nuages qui font les reflets.

Le style grandiose du dessin n'est pas moins remarquable que la vivacité du coloris. Quel plus grand spectacle que celui de cet empire primitif de Djemschid qui s'étend, non seulement sur le genre humain, mais encore sur les génies, sur les bêtes des forêts et les oiseaux du ciel; c'est que, selon les notions orientales, l'idée de *l'empire* se confond avec l'idée de l'univers. La Chine et la terre s'appellent d'un même nom, *le dessous du ciel;* cette prétention à l'empire universel a été celle des grands peuples de l'antique Orient, des Chinois, des Babyloniens, des Persans. Puis, du *fils du ciel*, du *grand roi*, elle a passé un jour à un peuple, le peuple romain; plus tard elle s'est incarnée de nouveau dans un homme. Chez les Césars, chez les empereurs modernes, c'était toujours, mais restreinte et moins absolue, la conception orientale du souverain empire. Il y a plus: la nature elle-même est soumise, en Orient, au pouvoir suprême qui régit l'humanité. On reproche à l'empereur de la Chine les tremblemens de terre et les inondations, comme des désordres et des abus

dont il est responsable; de même le fondateur et le type vivant de la royauté persane, Djemschid, commande à tous les êtres : « Il était ceint de la splendeur royale, et l'univers entier se soumit à lui; le monde était calme et sans discorde, et les divs, les oiseaux, les péris lui obéirent. » Quand Kaioumors marcha contre le div noir, « il rassembla les péris, et, parmi les animaux féroces, les tigres, les lions, les loups et les léopards; c'était une armée de bêtes fauves, d'oiseaux et de péris, sous un chef plein de fierté et de bravoure. » Rien n'est plus majestueux que cette royauté primitive, dont l'autorité, égale et semblable à celle de Dieu même, commande à la création tout entière.

Le gigantesque, trait dominant de l'imagination orientale, est un caractère fréquent de la poésie de Firdousi. Il dira des approches d'une bataille : « D'un côté était le feu, de l'autre l'ouragan ; l'étendard de Kaweh était porté devant eux, et le monde en reçut un reflet jaune, rouge et violet. La face de la terre, couverte de cette multitude, était agitée comme un vaisseau quand s'élèvent les vagues dans la mer de la Chine. Les boucliers couvraient les boucliers dans les plaines et sur les montagnes, et les épées étincelaient comme des flambeaux ; le monde entier était devenu comme une mer de suie au-dessus de laquelle auraient flotté cent milles lampes. On aurait dit que le soleil s'était écarté de sa voie, effrayé du son des clairons et du bruit de l'armée. » Et, pour exprimer la grandeur du carnage : « Le sang rejaillit jusqu'à la lune. »

Ces métaphores colossales dégénèrent souvent en exagérations tellement démesurées, qu'elles approchent du ridicule. Les héros élèvent leurs tentes jusqu'aux nuages; le butin entassé occupe tant de place que la flèche d'un archer ne pourrait passer par dessus. D'autres fois leur bizarrerie n'est pas sans grace : « Toute l'armée, avec ses lignes de combat et avec le bruit de ses timbales, était ornée comme une fiancée..... Tu aurais dit que c'était un banquet, tant résonnaient les clairons et les trompettes. La plaine devint comme une mer de sang; tu aurais dit que la face de la terre était couverte de tulipes. » On ne peut exprimer l'effusion du sang par une image à la fois plus hardie et plus gracieuse. Ailleurs on trouve ces paroles : « La nuit vint, le ciel fut comme un jardin dont les roses étaient des étoiles. » Il semble qu'on lit des vers *cultos* de Caldéron, tant la poésie castillane a été fidèle au génie de la poésie orientale.

Dans certains passages on retrouve un délire d'hyperboles que peut seule enfanter l'imagination effrénée de l'Orient : « Les épées qui étincelaient comme des diamans, les lances qui s'échauffaient dans le

sang paraissaient au milieu de la poussière comme des ailes de vautour sur lesquelles le soleil aurait versé du vermillon. L'intérieur du brouillard retentissait du bruit des timbales, et l'ame des épées se rassasiait de sang rouge. » Mais il ne faut pas oublier que cette richesse poétique, qui nous semble à bon droit surabondante, ne coûte aucun effort aux imaginations qui la répandent; que cette recherche même est naturelle, on pourrait presque dire naïve. Les expressions qui nous paraissent les plus étranges et quelquefois les plus forcées font souvent partie du langage usuel et journalier. Dans le *Livre des Rois*, tout beau jeune homme est un cyprès ou un palmier, toute femme une lune, et quelquefois un palmier au visage de lune. Il n'y a dans cette manière de dire rien d'extraordinaire. Malcolm raconte qu'un Persan amusa beaucoup les Anglais de son escorte, en appelant l'un d'eux *palmier* (*you date tree*). Ce Persan faisait de la poésie héroïque sans le savoir.

En Orient, les dépêches diplomatiques ne sont pas écrites dans un style beaucoup moins figuré que les passages les plus fleuris du *Livre des Rois*. Je le répète, tout cela n'est guère qu'une habitude de langage qui ne change rien au fond des choses, et on peut juger des sentimens, des mœurs, des caractères qu'invente ou dépeint Firdousi, aussi bien que s'ils étaient exprimés à la manière européenne, en faisant seulement la part d'un certain convenu, dont il faut tenir compte; souvent même on n'a pas à prendre ce soin : l'héroïsme et la passion introduisent, comme malgré le poète et le peuple pour lequel il écrit, une certaine simplicité dans le langage. On a pu le remarquer dans diverses citations que j'ai faites, et entre autres dans tout ce qui se rapporte au pathétique épisode de la mort de Zohak.

Ce qui appartient bien en propre à Firdousi, ce sont les réflexions religieuses et morales qu'il jette quelquefois avec un peu de profusion au travers du récit. Elles sont, en général, empreintes d'une gravité douce et d'une tristesse sérieuse. On n'entend pas sans un certain recueillement la parole désabusée d'un sage s'élever parmi a fureur des orages, le choc des populations, l'écroulement des empires.

« O monde! que tu es méchant et de nature perverse; ce que tu as élevé tu le détruis toi-même. Regarde ce qu'est devenu Feridoun, le héros qui ravit l'empire au vieux Zohak. Il a régné pendant cinq siècles, et à la fin il est mort, et sa place est restée vide; il est mort et a laissé à un autre ce monde fragile, et de sa fortune il n'a emporté que des regrets. Il en sera de même de nous tous, grands et

petits, que nous ayons été bergers ou que nous ayons été troupeau. » Il y a une grande mélancolie dans ces contemplations rapides par lesquelles le poète interrompt un moment la course des évènemens. Ailleurs il dit : « Au commencement, la vie est un trésor; à sa fin est la peine, et puis il faut quitter cette demeure passagère. »

Linquenda tellus et domus...

Cette mélancolie se mêle singulièrement à des images gracieuses dans le passage suivant qui précède le récit de la mort de Zohrab, et que je traduis d'après Gœrres : « O jeune homme qui m'écoutes, ne détourne pas ton visage de l'amour et de la joie, car l'amour et la joie conviennent à la jeunesse. Après nous, bien souvent encore doit revenir la saison où la rose brille, où le printemps se renouvelle. Beaucoup de nuages passeront, beaucoup de fleurs se fermeront; ton corps se dissoudra et se mêlera avec la terre noire. » Je trouve un grand charme de tristesse à ce morceau qui commence comme Anacréon et finit comme Job.

Pour achever de faire connaître au lecteur le grand ouvrage dont je viens de l'entretenir, je rapprocherai de la poésie héroïque persane quatre autres poésies de même nature; je comparerai successivement l'épopée de Firdousi à l'épopée chevaleresque, à l'épopée germanique, à l'épopée homérique et à l'épopée indienne.

J'ai déjà fait remarquer, en passant, certains incidens du *Livre des Rois*, qui sont de véritables *aventures* fort analogues à celles des romans de chevalerie. On pourrait pousser ces rapprochemens beaucoup plus loin. Les mœurs guerrières des héros de l'Iran offrent de grandes analogies avec les mœurs chevaleresques.

Il y a dans Firdousi de véritables défis et de véritables joutes entre les deux armées. On se livre à des exercices militaires fort semblables à nos tournois. Les guerriers, montés sur des chevaux couverts de fer comme eux, se précipitent l'un sur l'autre, brisent leur lance sur l'écu d'un adversaire et cherchent réciproquement à s'enlever de la selle. Un jeu guerrier, qui consiste à frapper un bouclier avec la lance ou le javelot, ressemble beaucoup à la *quintaine*. L'usage des armoiries est universel; chaque guerrier porte son signe : c'est un lion, un léopard, un soleil, etc. Les chevaux, et même les éléphans, sont caparaçonnés de fer. Les vignettes des manuscrits de Firdousi semblent empruntées à nos poèmes du moyen-âge, tant l'accoutrement des héros est pareil à celui de nos chevaliers. L'une d'elles, publiée par Gœrres, montre un guerrier aux genoux d'une belle.

On croirait voir un de ces preux qui prient sous leur armure, agenouillés au marbre d'un tombeau. Il y a même un certain rapport entre le rang du chevalier et le titre de *pehlwan*, originairement l'homme de la frontière (*marchio*, d'où marquis). Behram jette dans la poussière la tête de Kebadeh, parce que cette tête n'est pas celle d'un *pehlwan*.

La féodalité est intimement liée à la chevalerie, et c'est une sorte de féodalité qui régit la Perse héroïque. Les terres conférées par investiture sont de véritables fiefs; et les chefs, dans leurs châteaux placés à la cime des montagnes, sont de véritables barons sous la suzeraineté du grand roi.

Un état social assez analogue à celui de l'Europe au moyen-âge, a dû nécessairement produire des mœurs en partie pareilles; mais cette parité est loin d'être complète, elle est plus apparente et superficielle que réelle et fondamentale. La différence entre la chevalerie de l'Orient et celle de l'Occident, entre la chevalerie musulmane et la chevalerie chrétienne, se fait sentir principalement dans ce qui touche les sentimens et avant tout le sentiment de l'amour.

Il y a bien çà et là dans le *Livre des Rois* quelques expressions éparses qui pourraient convenir à l'amour chevaleresque; mais en y regardant de près on reconnaît bientôt le caractère différent qu'elles présentent.

J'ai cité, dans des études sur la chevalerie qui ont été insérées dans la *Revue des Deux Mondes*, cette maxime tirée du *Livre des Rois :* « Quiconque est issu d'une race puissante, resterait farouche s'il n'avait une compagne. » Mais là où elles sont placées, ces paroles semblent se rapporter au mariage. Or, rien, on le sait, n'était plus antipathique, selon la jurisprudence galante du moyen-âge, que le mariage et l'amour chevaleresque. En général, ce que peint Firdousi chez les femmes, c'est la passion orientale dans sa fougue et son délire, cette passion de l'épouse de Putiphar, la Leila des poètes persans et arabes, de la Sunamite du Cantique des cantiques; cette passion qui fait dire à Roudabeh : « Sachez que je suis ivre d'amour comme la mer qui jette ses vagues vers le ciel; » cette passion qui conduit la belle Tehminé près de la couche de Rustem. Elle n'a d'analogue dans nos romans que les amours hardies et nullement chevaleresques des filles de sultans, qui, comme Floripar dans *Ferabras*, et Luziane dans *Aiol de Saint-Gilles*, s'éprennent subitement et violemment pour les héros chrétiens d'un sentiment que les troubadours et les trouvères ne prêtent qu'à des héroïnes musul-

manes, sentiment qui est évidemment d'origine orientale et non chrétienne, et qu'on peut citer parmi le très petit nombre de traits de vérité locale conservée dans les romans de chevalerie.

Quant aux hommes, on ne voit pas que l'amour soit jamais pour eux le principe de la valeur et des belles actions. L'estime qu'ils font de la femme est médiocre. Rustem préfère évidemment son cheval Raksch à la séduisante fille du roi de Touran. Le malheur d'avoir une fille au lieu d'un fils est exprimé fort crûment par ces paroles : « Sachez qu'il a une bonne étoile, celui qui ne possède pas de fille, et que celui qui en a ne connaîtra pas le bonheur. » Voici une réflexion de Firdousi au sujet des machinations perverses de la belle-mère de Siavesch : « Telle est la femme. Aussi le schah Keikobad dit : Que les femmes et les dragons soient maudits! la terre est meilleure que cette engeance. Si tu loues les femmes, loue plutôt les chiens; ils le méritent mieux que ces impures. »

Dans tout cela je ne saurais voir l'adoration de la femme, adoration qui fut l'ame de la chevalerie en Occident. Au contraire, l'idée orientale de l'infériorité de la femme est énergiquement proclamée. Partout où règne l'islamisme, il doit tendre à fortifier cette fausse et dégradante idée, qui, du reste, se retrouve en Orient dans les cosmogonies, où le sexe féminin est attribué au principe matériel, et jusque dans le dogme juif, d'après lequel c'est par une femme que le mal s'introduit dans le monde. Quant aux pays mahométans, la polygamie et la clôture, quelque restreintes qu'elles soient par l'usage, témoignent au fond d'un mépris réel pour les femmes; et rien ne le déclare plus insolemment que la doctrine musulmane selon laquelle elles ne peuvent, dans l'autre vie, recevoir que la moitié des peines et des récompenses réservées pour les hommes. Dans son indulgence insultante, la législation du Coran réduit aussi de moitié la pénalité qu'elle inflige en ce monde aux esclaves. L'assimilation est remarquable, et nous voilà bien loin de la galanterie chevaleresque.

En revanche, plusieurs portions du *Livre des Rois* offrent les rapports les plus frappans avec la principale des traditions héroïques conservées dans l'*Edda* et les *Niebelungen*. On ne doit pas beaucoup s'en étonner. Dans la famille des langues indo-germaniques, la branche persane et la branche germanique se tiennent de près. Parmi les idiomes parlés par cette famille de peuples, les langues germaniques se rapprochent plus qu'aucune autre de l'ancienne langue de la Perse. C'est l'opinion de M. Eugène Burnouf, qui, avec une si admi-

rable sagacité, a retrouvé cette langue. L'idée fondamentale de la religion persane, l'idée de la lutte, du bien et du mal, représentés, l'un par les puissances de lumière, et l'autre par les puissances de ténèbres, cette idée est la base de la mythologie scandinave. Enfin, en parcourant les histoires racontées dans le *Schah-Nameh*, j'ai déjà rencontré plusieurs analogies frappantes entre quelques-unes de ces histoires et des évènemens retracés par la poésie germanique du moyen-âge. Je vais reprendre les traits principaux de ce rapprochement.

Le combat de Rustem et de Zohrab offre la plus grande ressemblance avec le combat d'Hildebrand et de son fils Hadebrant, tel qu'il se trouve dans la *Wilkina-Saga*, dans les chants populaires du Danemark, et sous une forme plus ancienne dans le précieux fragment de Cassel (1).

Le combat d'un guerrier et d'un dragon, qui est le point de départ des récits accumulés autour du héros germanique Sigurd ou Sigefrid, se reproduit plusieurs fois dans le *Schah-Nameh*. J'ai signalé entre la mort de ce personnage du Nord et celle de Rustem des rapports vraiment extraordinaires, et qui s'étendent jusqu'à des circonstances minutieuses et telles qu'on ne les invente guère deux fois. On pourrait poursuivre la ressemblance des deux traditions dans de nombreux détails. L'épreuve amicale que font de leur force réciproque Isfendiar et Rustem, en se serrant chacun la main de manière à ce que le sang ruisselle sous les ongles, ressemble à la lutte de Brunhilde et de Sigefrid, dans le récit de laquelle des expressions analogues sont employées; et de même que la vaillante reine d'Islande attache avec sa ceinture les pieds et les mains de l'époux qu'elle juge indigne d'elle, dans un poème du cycle persan, la fille de Rustem, « mariée à Guis, l'un des plus braves des Iraniens, lie son mari avec sa ceinture et le jette sous son siége. » Remarquez que c'est surtout dans ce qui concerne Rustem que les ressemblances de l'épopée persane et de l'épopée germanique sont fréquentes. Le caractère général de cette portion du *Livre des Rois* est singulièrement rude et sauvage. On y sent la tradition locale d'un pays guerrier souvent en opposition et en lutte avec le pouvoir central de l'Iran. Ce pays est le Seistan; il est placé non loin de ce qu'on nomme *la route royale*, route que suivent les caravanes, et qu'ont suivie toujours les expédi-

(1) J. Grimm, *Die Beyde alteste*, etc.; les deux plus anciens monumens de la poésie allemande.

tions des conquérans et les migrations des peuples. Est-il surprenant que les races germaniques venues du plateau central de l'Asie aient emporté quelques souvenirs d'une région par où elles ont dû passer?

Toutes les fois que l'on compare une poésie quelconque aux poèmes d'Homère, de fortes restrictions sont nécessaires; car il y a une distance considérable, il faut le dire, entre tous les autres monumens de l'épopée primitive et ces monumens merveilleux qui ont été un objet d'admiration et une source d'enthousiasme pour les peuples civilisés de l'Occident. Les progrès de l'érudition littéraire ne découvrent pas des Iliades et des Odyssées dans tous les coins du monde. Seulement, par leur formation et leur nature, ces mémorables produits de l'âge héroïque de la Grèce peuvent être mis dans un certain rapport avec d'autres produits de l'esprit humain nés dans des circonstances à peu près pareilles. Voir dans la poésie homérique une œuvre individuelle que rien n'avait préparée, voir dans Homère le *père de l'Olympe*, c'était méconnaître la marche des choses, et refuser sa part à la tradition orale, dont les poètes primitifs sont toujours les organes; c'était dépouiller un peuple au profit d'un homme, et grandir l'individu au détriment de l'humanité. D'autre part, ne voir que la tradition dans l'œuvre du poète, qui l'a reçue sans doute, mais qui l'a disposée, l'a ordonnée, se l'est appropriée par l'art; ne pas tenir compte de son action personnelle, nier d'une manière absolue la possibilité de son existence, ce serait tomber dans une autre exagération non moins outrée et non moins fausse que la première. Il faut les éviter toutes deux, et, après avoir élevé la statue d'Homère sur son véritable piédestal, qui est la tradition nationale, il faut replacer la lyre ordonnatrice dans ses mains inspirées.

D'après ce qui précède, on doit s'attendre à trouver entre l'*Iliade* et le *Livre des Rois*, à côté d'une analogie fondamentale, des différences profondes. L'analogie consiste surtout dans le point de départ et le but du poète. Pour Firdousi comme pour Homère, il s'agit de raconter la tradition du pays transmise et non inventée, reçue et non créée. De plus les deux poèmes ont un certain air de parenté; la simplicité de la composition, la largeur et la rapidité de la narration, les récits de batailles nombreux et animés, les comparaisons fréquentes, les discours au milieu de la mêlée, rappellent l'*Iliade;* mais la diversité des temps, des lieux, du génie des auteurs introduit de notables différences, même dans ces élémens communs aux deux poèmes. La composition est simple dans tous deux; mais on ne saurait nier que cette simplicité ne soit plus savante chez Homère. Homère, ou si

l'on veut les *diaskevastes*, c'est-à-dire les *arrangeurs* qui ont mis en ordre la poésie homérique, ont distribué les différentes portions du récit avec un art naturel ou une ingénieuse adresse, de telle sorte que ce récit, tout en suivant fidèlement la marche des évènemens traditionnels, pût soutenir, suspendre et ranimer sans effort l'intérêt des auditeurs. Il ne s'agit que d'un fait, au lieu d'une série immense de faits. Le récit peut donc être beaucoup plus développé, et le poète, qui n'a point inventé l'ensemble, peut du moins mettre infiniment plus d'invention dans les détails.

On ne saurait nier qu'il n'y ait une habileté calculée, inspirée peut-être, soit dans l'incertitude ou le succès alternatif et longtemps balancé des Troyens et des Grecs, le partage des dieux, l'hésitation de Jupiter et l'absence d'Achille laissant flotter les destinées d'Ilion et d'Argos, soit dans les contrastes, souvent reproduits par Homère, entre les scènes turbulentes des combats et des scènes d'un charme voluptueux ou domestique, comme la séduction de Jupiter par Junon ou les adieux d'Hector. Rien de pareil chez Firdousi; il raconte les évènemens à mesure qu'ils se présentent. Il a la marche de l'histoire avec le langage de la poésie; il déroule un panorama plutôt qu'il ne compose un tableau.

Firdousi ne sait guère que suivre les évènemens qu'il raconte; il ne sait pas se transporter librement d'un point à un autre et donner au récit plusieurs centres indépendans. Enchaîné à ses personnages, il va là où ses personnages le mènent, il ne marche et n'arrive qu'avec eux. Homère, au contraire, se meut au sein de sa narration avec une pleine liberté. Il n'a pas besoin qu'un de ses personnages suive une certaine route pour faire le même chemin. Le poète persan ne parle du pays de Touran que lorsqu'un héros iranien y est conduit par une aventure; mais Homère va sans cesse du camp des Grecs aux remparts de Troie, sans que personne marche devant lui; le théâtre de la narration se déploie et voyage chaque fois, et, sur ce nouveau terrain où le poète vient s'établir, il attend pour ainsi dire les évènemens et les personnages qu'il y appellera. Chez Firdousi, la scène est immobile ou elle est portée pour ainsi dire à la suite des faits; chez Homère, la scène est mobile, il la déploie à volonté, tour à tour au milieu de la mêlée, près du foyer, sous la tente, sur la plage, aux sommets de l'Olympe.

Les batailles sont multipliées dans le *Livre des Rois,* comme dans l'*Iliade*, les *Niebelungen,* les poèmes chevaleresques, où les coups de lance, de massue et de glaive ne font pas défaut. Notre goût trouve

quelques longueurs et quelques redites dans tous ces belliqueux récits, en y comprenant, si nous sommes francs, ceux même d'Homère. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas pour nous, lecteurs pacifiques, qu'ils ont été composés, mais bien pour un auditoire guerrier dans des temps passionnés pour la guerre. Pour cet auditoire et pour ces temps, la mêlée avec tous ses sanglans détails, tous ses incidens de meurtre et de carnage, la mêlée est le spectacle le plus fait pour intéresser. On ne se lasse point de ce qu'on aime; la passion n'a que faire de la variété. Chaque époque a ses répétitions favorites : tantôt ce sont les coups de glaive et de lance, tantôt les enlèvemens, les rencontres, les beaux sentimens, les princes accomplis et les princesses incomparables; dans de certains temps, les détails de mœurs, les analyses subtiles de l'ame. Nul siècle ne se plaint de la monotonie des peintures qu'il affectionne, et les âges héroïques se laissent redire d'interminables récits de batailles aussi volontiers que les enfans entendent raconter, pour la centième fois, des histoires de palais enchantés, de bonnes fées et de méchans génies.

Du reste, ici encore la supériorité d'art est du côté d'Homère. Les combats de l'*Iliade* ont toute la variété que peut admettre l'uniformité inhérente à ce genre de récit. Souvent l'histoire d'un guerrier qui succombe, rappelée en quelques vers, contraste heureusement avec l'horreur de sa mort. Les comparaisons offrent un autre moyen de distraire et de reposer le lecteur. On a remarqué qu'elles sont fréquemment empruntées à la vie rustique, comme pour délasser l'imagination par un riant souvenir. Ces oppositions ne semblent point avoir été ménagées par Firdousi, il développe moins qu'Homère les sujets de ses comparaisons. Dans l'*Iliade*, ce sont parfois des paysages complets suspendus parmi des tableaux guerriers; dans le *Livre des Rois*, ce ne sont que quelques coups de pinceau rapides jetés à la hâte au travers d'une immense composition, comme un lointain agreste à peine indiqué dans un tableau d'histoire. Les caractères sont moins nuancés; on ne trouve pas ces types admirables de la vaillance, de la majesté, de la sagesse, de la ruse, personnifiées dans Achille, dans Agamemnon, dans Nestor, dans Ulysse; Rustem est le seul héros qui ait une physionomie bien tranchée. Ceci tient, en partie du moins, à la nature de l'ouvrage. Les personnages de Firdousi, à mesure que le temps les amène devant lui, passent pour ne plus revenir. Ceux d'Homère tournent autour d'une action centrale, et demeurent, pour ainsi dire, sous le regard de la poésie, tandis que la poésie n'a pas le temps de fixer les traits des premiers, comme le daguerréotype ne

peut retracer les objets en mouvement. Les eaux qui fuient ne déposent point les cristaux, qui se forment dans les eaux tranquilles.

Le résultat de cette comparaison, c'est que, venu à une époque littéraire plus avancée, à une époque où le palais de Mahmoud était le théâtre de concours et de combats poétiques, à une époque où lui-même fit sa fortune par une rime difficile trouvée à propos, Firdousi a mis dans son œuvre moins d'art que le vieil Homère; tant l'art était naturel au génie et même au génie primitif de la Grèce.

Pour que l'on pût comparer l'épopée persane à l'épopée indienne, il faudrait que celle-ci fût mieux connue. Quelques épisodes seulement du *Mahabarat* et le quart environ du *Ramayana* ont été traduits. Cependant ces courts extraits suffisent pour qu'on soit dès à présent en mesure d'indiquer, entre les grandes compositions de Valmiki et de Vyasa et celle de Firdousi, un certain nombre de rapports importans et de différences essentielles.

Leur étendue est à peu près la même; le *Mahabarat* peut avoir cent mille vers, c'est deux fois plus que l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies. Les figures des cavernes d'Éléphanta ont treize pieds, c'est plus de deux fois la hauteur de l'Apollon du Belvédère. Les dimensions de l'art sont dans l'Inde égales à celles de la poésie.

On reconnaît une commune origine dans la tradition primitive de l'Inde et de la Perse. Cette lutte entre le bien et le mal armés sans relâche l'un contre l'autre, cette lutte incessante que les héros de Firdousi soutiennent contre les mauvais génies, se retrouve dans les luttes des dieux et des guerriers contre les rakchasas : ceux-ci sont les divs de l'Inde. J'ai déjà remarqué que la même division en castes se montrait au berceau des deux civilisations. Le monde est en paix sous Dascha-Rata comme sous Djemschid; de même, encore à cette époque primordiale, les hommes sont mêlés par la poésie aux animaux et aux génies : les singes, les serpens, interviennent dans l'action avec les rakchasas et les dieux, comme Firdousi conduisait une grande armée d'hommes, d'animaux sauvages, d'oiseaux et de péris; souvenirs antiques d'un temps où l'homme ne s'était pas encore distingué nettement de ce qu'il connaissait d'inférieur et de ce qu'il imaginait de supérieur à lui, vestiges obscurs d'un panthéisme primitif, qui s'est maintenu dans l'Inde, mais qui s'est effacé devant le génie de l'Iran.

En effet, si les deux races ont indubitablement une souche commune, elles ont eu, de bien bonne heure, des tendances entièrement diverses, et la tradition a réfléchi fidèlement cette diversité. L'Indou,

opiniâtrément panthéiste, est resté sous le joug de ses brahmanes; le dualisme a prévalu chez les Persans, peuple énergique et guerrier : aussi le *Livre des Rois* est un poème héroïque; le *Mahabarat* et surtout le *Ramayana* sont des poèmes théocratiques. Les personnages, purement humains dans le premier, sont, dans les deux autres, des manifestations de la Divinité. Le sujet principal du *Mahabarat* paraît être l'histoire de Krichna, incarnation du dieu Vichnou. Le même Vichnou descend dans le sein des quatre épouses du roi Dascha-Rata et s'incarne à la fois dans le personnage de Rama et dans ceux de ses trois frères. Tout dans ces épopées est surhumain comme les héros eux-mêmes. Des récits cosmogoniques et mythologiques y sont fréquemment introduits, et y tiennent une place considérable.

Le rapport des brahmanes et des kchatryas (guerriers) marque assez que les premiers sont les auteurs de cette poésie (1) ou du moins lui ont donné son caractère.

L'idéal poétique, c'est le renoncement au monde. Rama lui-même mène la vie d'un pénitent, et c'est là sa plus insigne gloire. Les expressions dont se servent les rois en s'adressant aux brahmanes, expriment toutes une profonde humilité et une dévote adoration. Le langage des brahmanes respire au contraire la plus hautaine arrogance. La lutte du sage Vaschichta et du roi Viswamitra peint parfaitement l'attitude réciproque des deux castes (2). On y trouve des paroles comme celles-ci : « Oh! kchatrya, *vil comme la poussière.* » Ailleurs, en parlant d'un prince accompli, on a soin de dire que le modèle des rois, à l'occasion d'un sacrifice, donna dix millions aux brahmanes.

Le pouvoir du brahmane est présenté comme supérieur à celui des dieux même. L'ermite Gaatama traite avec le dernier mépris Indra, dieu du ciel, qui avait tenté de séduire son épouse, et qui joue devant lui le rôle le plus honteux. Un autre ermite, voulant donner une fête à Rama, ordonne aux dieux, aux fleuves, aux plantes, de concourir aux enchantemens qu'il prépare, et tout dans le ciel et dans la nature obéit à la parole du brahmane.

Rien ne ressemble moins à l'épopée persane, dans laquelle le mer-

(1) Valmiki, auteur du *Ramayana*, est représenté comme un anachorète (*mouni*) qui a reçu la tradition de Naradas, personnage divin. Lui-même dit d'une histoire qu'il raconte : « Elle était contenue dans une ancienne chronique qui m'a été racontée par un vénérable prêtre. » (*Ramayana*, éd. de Sirampore, in-4°, t. I, pag. 117.)

(2) *Ibid.*, 128.

veilleux tient si peu de place, dans laquelle on dit en passant quelques mots de Zoroastre, dans laquelle enfin les mobeds occupent un rang assez modeste auprès des rois et des chefs guerriers, dont ils sont souvent les conseillers, jamais les maîtres.

L'action est presque tout dans le *Livre des Rois*, comme dans les épopées occidentales; mais, dans les épopées de l'Inde, il y a une part pour la contemplation et pour la science. Un système complet de panthéisme a été introduit sous forme d'épisode dans le *Mahabarat;* un système d'athéisme s'est glissé plus singulièrement encore dans le *Ramayana*. De longues digressions politiques montrent que ceux aux mains desquels est cette poésie, ne veulent pas seulement raconter pour plaire, mais instruire pour gouverner.

Enfin, si la poésie persane, comparée aux poésies européennes, nous a paru gigantesque parfois et démesurée, elle semble modeste et contenue à côté de la poésie indienne. La narration de Firdousi, bien qu'abondante, est rapide; ses pescriptions, bien que parfois éblouissantes, sont précises en comparaison des récits et des tableaux de Vyasa ou de Valmiki. Le génie même de la langue sanscrite, de cette langue qui pousse plus loin qu'aucune autre l'audace dans la composition des mots, en accumulant toutes les circonstances accessoires autour de l'idée principale, donne au récit une lenteur majestueuse, une ampleur traînante, qui rappelle les eaux calmes et débordées du Gange; la paresseuse mollesse, la fertilité luxuriante que produit le climat de l'Inde, se peignent dans la richesse des détails et la lenteur indolente du récit. Souvent la description d'une montagne ou d'une rivière emploie plusieurs pages du *Ramayana*. La solitude de la ville d'Ayodia, privée de son héros, Rama, n'est pas exprimée par moins de vingt et une comparaisons. Auprès de cet excès, la poésie de Firdousi est, je le répète, sobre et tempérée; tout y est sur une échelle beaucoup moindre. Que sont les sept cents ans de la vie de Rustem à côté du règne de Dwilipa qui dure trente mille années? Qu'est-ce que Kaweh, avec ses dix-neuf fils, à côté de l'épouse du roi Sagara, qui met au monde, en une fois, quatre-vingt mille enfans?

La poésie épique des Persans est donc intermédiaire entre celle de l'Occident et celle du haut Orient, comme la Perse elle-même s'appuie d'un côté à la chaîne de l'Himalaia et de l'autre au Caucase. La Perse est le pays qui a eu le plus de rapports avec le monde grec et romain. Dans l'histoire grecque, Marathon et Alexandre; les Parthes, dans l'histoire romaine, témoignent de cette vérité. D'autre

part, les origines du langage rattachent la Perse à l'Inde, tandis que des analogies non moins certaines de langue et de traditions la rapprochent des nations germaniques. Ce pays est donc le lien de l'Asie centrale et de l'Europe, et aujourd'hui encore sa destinée en fera bientôt, ce semble, le théâtre d'une lutte formidable entre deux grandes puissances qui, parties l'une du Nord, l'autre de l'Ouest, semblent appelées à se rencontrer près des Indes.

Le poème de Firdousi n'a pas besoin, pour attirer l'attention, de l'intérêt qui s'attache maintenant à la scène antique des exploits de Rustem. Il n'arrive pas tous les jours que le plus grand monument de la poésie d'un peuple soit, pour la première fois, publié dans son intégrité et mis dans la circulation des intelligences. C'est un évènement qui compte beaucoup plus dans l'histoire littéraire d'un siècle que la naissance bruyante d'une foule de productions destinées à mourir.

Les orientalistes dignes de ce nom porté avec tant d'éclat par plusieurs illustres compatriotes, apprécieront la valeur philologique de l'immense travail de M. Mohl, qui a consulté, pour la publication de son texte, trente-trois manuscrits conservés à Londres et à Paris. On a pu juger du mérite de la traduction et de la préface par les morceaux que j'ai cités. Pour un homme tel que M. Mohl, des citations sont les meilleures louanges.

Je me bornerai à dire que celui qui a consacré une vaste science, des facultés supérieures et une portion de sa vie à faire passer dans notre langue une des plus importantes productions du génie humain, mérite la reconnaissance du pays qu'il a choisi et qui l'a adopté.

J. J. AMPÈRE.

DE

LA MISE EN SCÈNE

CHEZ LES ANCIENS.[1]

Je me propose de faire connaître tous les usages qui constituaient dans l'antiquité ce qu'on appelle aujourd'hui la *mise en scène*. Pour jeter sur ces recherches toute la clarté qu'elles comportent, j'exposerai dans une suite d'articles ce qui se passait chez les anciens *avant*, *pendant* et *après* une représentation dramatique.

I.

AVANT.

Personne n'ignore combien de démarches, d'obstacles, de formalités pénibles précèdent de nos jours la représentation d'une œuvre de théâtre. Les écrivains de l'antiquité avaient-ils à surmonter toutes les traverses préalables qui arrêtent chez nous les aspirans aux succès dramatiques, depuis le moment de la *présentation* de leur ouvrage, jusques et y compris celui de la *mise à l'étude ?* Quand un poète d'Athènes ou de Rome avait achevé une comédie, une tragédie, un drame satirique, un mime ou une atellane, qu'avait-il à faire pour

(1) M. Magnin a lu des extraits de ce travail dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 2 août.

obtenir que sa pièce fût représentée et admise à l'honneur du concours? Trouvait-il assis sur le seuil des théâtres antiques les deux dragons qui veillent à la porte des nôtres, les *comités de lecture* et la *censure dramatique?* Avait-il à subir la morgue et les caprices d'un directeur, et lui fallait-il obéir, dans la distribution des rôles, aux exigences plus que royales des princes et des princesses de théâtre?

PRÉSENTATION ET RÉCEPTION DES PIÈCES.

Les précurseurs de la tragédie et de la comédie en Grèce, Arion, Lasus d'Hermione, Épigène, étaient, comme on sait, des poètes cycliques qui, à chaque fête de Bacchus, composaient les paroles, la musique et la danse d'un dithyrambe. Ces chœurs dionysiaques ou bachiques étaient exécutés par le poète et par un certain nombre de citoyens qui, sous le nom de choreutes, recevaient sa direction, et s'unissaient volontairement à lui dans cet acte civique et religieux. Bientôt le salaire du poète et les autres frais occasionnés par les chœurs furent mis à la charge d'un des plus riches de la troupe, lequel prit le nom de *chorège* (1), et laissa au poète celui de *didascale* (2). Ces troupes, originairement composées de cinquante membres, concouraient entre elles, et celle qui triomphait recevait des magistrats une couronne ou un trépied, sans préjudice du prix qui était aussi décerné au poète.

Lorsque Thespis et Phrynichus eurent changé à Athènes les chœurs dionysiaques en chœurs tragiques, chaque tribu s'empressa de se présenter aux fêtes de Bacchus et de Minerve avec un tragédodidascale et un chorège. Alors, *demander un chœur* était la seule démarche qu'avait à faire un poète cyclique ou tragique. De leur côté, les tribus et les chorèges souhaitaient ardemment s'assurer le didascale le plus habile. « Est-ce ainsi, dit le poète dithyrambique Cinésias dans *les Oiseaux* d'Aristophane, que vous traitez un cycliodidascale que toutes les tribus d'Athènes se disputent? » Les offres venaient même quelquefois de la tribu et du chorège : « Veux-tu rester chez nous, dit Pisthétérus au même poète, et monter un chœur d'oiseaux pour la tribu Cécropide (3)? »

L'archonte éponyme, qui présidait aux dionysiaques, ou l'archonte-roi, qui présidait aux lénéennes, veillait à ce que les tribus procédassent en temps utile au choix d'un chorège et d'un poète.

(1) Demetr. Bysant., ap. Athen., lib. XIV, pag. 633, B.
(2) Harpocrat. et Suid. — Poll., lib. IV, § 106.
(3) Aristoph., *Av.*, v. 1403, seqq.

Ces magistrats tiraient au sort, non seulement l'ordre dans lequel chaque tribu devait concourir, mais le nom des cinq juges ou *jurés* chargés de décerner les prix (1) ; car à Athènes le jugement par jurés était admis même en matière de goût. De plus, les archontes puisaient dans le trésor théorique, c'est-à-dire dans la caisse des fonds destinés aux fêtes religieuses, la somme, d'abord modique, nécessaire pour acquitter les prix, et pourvoir aux libations et aux sacrifices qui se faisaient toujours dans les théâtres anciens avant (2) et après les représentations (3). Jusque-là, comme on voit, les poètes n'avaient rien à demander à l'archonte; mais, lorsqu'Eschyle et Sophocle eurent substitué à l'acteur unique de Thespis un second et bientôt un troisième acteur; lors, surtout, qu'Eschyle eut transformé le chariot tragique en un véritable théâtre; lorsque ce *roi des fêtes de Bacchus* (4) eut inventé tout le matériel scénique, habits, masques, cothurnes, décorations, machines, les dépenses que ces nouveautés exigèrent, et qui finirent par être immenses (5), excédèrent les ressources de simples particuliers. Les chorèges, quoi qu'en aient dit Saumaise et, de nos jours, M. Boettiger (6), déjà bien assez chargés par les frais que nécessitaient l'équipement et l'instruction des chœurs, furent complètement dispensés de ce qui regardait la pièce et les comédiens. L'état dut subvenir à ces nouvelles dépenses, et puiser plus abondamment, par la main des magistrats, dans la caisse des fonds théoriques. Cette caisse, qui s'alimentait, dans l'origine, de l'amodiation des terrains sacrés, se remplit indûment, sous l'administration de Périclès, des contributions levées sur les alliés pour l'entretien des flottes et la défense commune (7). De cette largesse et, comme nous dirions aujourd'hui, de cette *subvention théâtrale*, résulta pour les archontes le droit d'intervenir, pour une certaine part, dans le choix des pièces qu'on admettait au concours. Dès-lors, ce ne fut plus assez pour un tragédodidascale ou un

(1) Epicharm., ap. Zenob., *Centur.* III, *prov.* 64. — Hesych., *voc.* Πέντε κριταί. — Samuel Petit croit qu'il y avait dix juges à Athènes pour les tragédies; mais il s'appuie sur Plutarque (*Cim.*, cap. VIII) : c'est prendre une exception pour la règle.

(2) Aristoph., *Ran.*, v. 871, seqq. — Athen., lib. XIV, pag. 626, F. — Harpocr. et Suid., *voc.* Καθάρσια.

(3) Poll., lib. VIII, cap. IX, § 104. — Suet., *Claud.*, cap. XXI. — Plutarch., *Cim.*, cap. VIII.

(4) Aristoph., *Ran.*, v. 1290.

(5) Plutarch., *Sympos.*, lib. VII, quæst. 7, pag. 710, F. — Id., *Utrum Athen. bell.*, pag. 348, F.

(6) Boettig., *Quid sit docere fab.*, prolus. prior, pag. 290-297, ed. Sillig.

(7) Plutarch., *Pericl.*, cap. IX. — Justin., lib. VI, cap. IX.

comédodidascale d'avoir obtenu un chœur. Quand il avait été choisi par une tribu et un chorège, il n'était encore parvenu qu'à la moitié de sa tâche; il fallait, de plus, que le choix du chorège et de la tribu fût confirmé par l'archonte.

Nous ne savons qu'imparfaitement dans quelles limites se renfermait cette nouvelle juridiction. Seulement l'archonte, qui n'était pas intéressé au succès du poète au même degré que le chorège et la tribu, fut souvent accusé de partialité et d'injustice. Cratinus dit dans sa comédie des *Bouviers :* « Lorsque Sophocle demandait un chœur, IL l'a refusé! IL a préféré Cléomachus, dont je ne voudrais pas, moi, pour didascale aux fêtes d'Adonis (1)! »

On voit que l'archonte n'avait pas seulement un droit de *veto* sur le choix des tribus; il intervenait directement dans l'élection des poètes. Le texte de Cratinus ne contient pas, il est vrai, le mot *archonte*, et l'absence de ce mot pourrait nous induire à croire, avec Casaubon, qu'il est ici question d'un chorège; mais le chorège ne pouvait pas s'opposer par sa seule volonté au choix d'un poète, et, ce qui lève tous les doutes, une scholie conservée par Hesychius nous apprend que Cratinus s'est moqué, dans *les Bouviers,* d'un *archonte* dont il n'avait pu obtenir un chœur (2), c'est-à-dire, qui n'avait pas ratifié le choix fait par une tribu.

On voit que cette expression antique *recevoir un chœur,* qui était d'une exactitude littérale, quand les chœurs composaient presque tout le drame, continua d'être employée lorsqu'ils n'en furent plus que l'accessoire. Cette locution survécut même à la choragie, et on la trouve encore en usage, quand il ne restait plus dans les républiques grecques que le peuple, c'est-à-dire l'état, pour faire, en qualité de chorège, les frais des concours scéniques. Dans ce dernier système, toute l'autorité théâtrale appartint forcément au premier magistrat, demeuré seul arbitre du sort des poètes. Ce régime, funeste au génie dramatique, avait été dès l'origine celui des contrées doriennes, où la choragie n'existait pas, et il passa en partie à Rome.

En effet, quand Livius Andronicus fit ses premiers emprunts dramatiques à la Grèce, le théâtre d'Athènes avait perdu depuis longtemps l'usage habituel de la choragie. Les chœurs scéniques, au lieu de citoyens sortis librement des tribus, n'offraient pour l'ordinaire que des comparses étrangers, soldés comme les autres acteurs par

(1) Athen., lib. XIV, pag. 638, F.
(2) Hesych., *voc.* Πῦρ παρεγχεῖ.

les dispensateurs des fonds théoriques. Ce fut cette organisation théâtrale, déchue des anciens sentimens patriotiques et religieux, qui s'introduisit à Rome avec la *comédie nouvelle* et la tragédie alexandrine. Le vocabulaire latin s'ouvrit, il est vrai, pour recevoir les mots *chorus, choragus* et leurs dérivés; mais, en Italie, ces mots ne conservèrent à peu près rien de l'acception qu'ils avaient eue dans les beaux temps du théâtre grec.

Lors donc qu'un poète, à Rome, avait terminé une pièce de théâtre, il n'avait pas besoin, comme en Grèce, de demander d'abord un chœur; il ne lui fallait qu'obtenir une scène. Mais à qui s'adressait-il? quelle main lui ouvrait la lice? En un mot, de quelle autorité les jeux scéniques ressortissaient-ils dans la constitution romaine?

Les jeux étaient donnés au peuple par les magistrats aux frais de l'état; par les magistrats à leurs frais, soit en totalité, soit en partie; par des corporations ou des particuliers avec l'autorisation du pouvoir public.

Les consuls et les préteurs se partageaient l'intendance des spectacles. Ils présidaient aux jeux romains (1), aux jeux compitaux (2), aux jeux séculaires (3), aux jeux apollinaires (4), aux jeux mégalésiens (5), en un mot à tous les jeux qui se faisaient pour le salut du peuple romain.

Il faut bien remarquer qu'autre chose était le droit de présider les jeux, de fixer le temps et le mode de leur célébration, autre chose le droit de les célébrer en son nom ou l'obligation de les donner à ses dépens. Quelquefois à Rome ces choses étaient séparées, quelquefois elles étaient réunies.

En général, le consul ou le préteur déterminait, d'accord avec le grand pontife, le jour de la célébration des fêtes mobiles (6). Ils autorisaient de l'avis du sénat, ou décrétaient de leur plein pouvoir les fêtes votives ou occasionnelles qu'appelaient des évènemens imprévus (7). En l'absence du consul et du préteur, et quelquefois dans le seul but d'ajouter à la solennité, on créait un dictateur, spécialement chargé de veiller à la célébration des jeux.

(1) Tit. Liv., VIII, 40.
(2) Aul. Gell., lib. X, cap. XXIV.
(3) Val. Max., II, 4, 5, *fin.*
(4) Tit. Liv., lib. XXV, cap. XII, et lib. XXXIX, cap. XXXIX. — Cicer., *Pro Murena*, cap. XX. — Macrob., lib. I, cap, XVII.
(5) Mart., lib. X, *epigr.* 41.
(6) *Feriæ conceptivæ.* Macrob., lib. XVI.
(7) *Imperativæ.* Id., *ibid.*

Quant à la dépense, pendant les trois premiers siècles de Rome, les jeux romains, ou grands jeux, étaient défrayés par l'état et surtout par l'argent qui provenait des amendes (1). L'excédant de ces frais, qui tendit incessamment à s'accroître, fut mis à la charge des édiles. Ces dépenses devinrent bientôt trop lourdes pour des magistrats plébéiens. L'an 389, le sénat ayant ajouté un jour aux trois que duraient les grands jeux, les édiles reculèrent devant cette nouvelle charge. De jeunes patriciens offrirent aussitôt de la supporter, à condition qu'on accorderait à leur ordre les honneurs de l'édilité (2). Ainsi, à côté des édiles plébéiens furent créés deux édiles curules, spécialement chargés de la dépense des grands jeux (3) et, plus tard, de celle des jeux floraux et des jeux mégalésiens; et, comme les jeux scéniques furent admis, cette année-là même, dans les grands jeux et successivement dans les autres, il en résulta que les édiles curules furent chargés, sinon de la présidence, du moins des frais et de l'intendance des jeux scéniques.

Cependant les dépenses qu'occasionnaient les spectacles devinrent si considérables par suite des prodigalités ruineuses des Livius Drusus, des Claudius Pulcher, des Crassus, des Lucullus, des Scaurus, des Corn. Lentulus Spinther, que les fortunes privées ne purent y suffire. Les édiles curules furent obligés de chercher, à leur tour, les moyens d'alléger ce fardeau. Voici comment ils s'y prirent.

Dans les provinces où les jeux étaient, à l'exemple de Rome, présidés par les proconsuls et les propréteurs, la dépense des spectacles était couverte par des contributions levées sur les habitans (4). A la fin de la république, non seulement on continua d'imposer les provinces pour la célébration de leurs jeux; mais, par un abus qui rappelle le détournement des fonds sociaux à Athènes, les proconsuls levèrent sur les provinces des sommes considérables au profit des édiles de Rome, pour les aider à subvenir aux spectacles de cette cité-reine (5).

Sous le régime impérial, les empereurs, comme réunissant en leur personne toutes les magistratures, absorbèrent les plus importantes fonctions de l'édilité. Ils ne laissèrent aux édiles que le soin d'entretenir les bâtimens des théâtres. Le *prætor urbanus*, et plus

(1) Tit. Liv., lib. X, cap. XXIII. — Ovid., *Fast.*, V, v. 29, seqq.
(2) Tit. Liv., lib. VI, cap. XLII.
(3) *Id.*, lib. VII, cap. I.
(4) Cicer., *Ad Quint.*, lib. I, epist. 1, § 9, ed. Nobbe.
(5) Tit. Liv., lib. XL, cap. XLIV. — Tacit., *Annal.*, lib. XIII, cap. XXXI.

tard le préfet de la ville, exerçaient la police des spectacles à Rome ; mais le pouvoir effectif demeura toujours, depuis Auguste, entre les mains des empereurs, et, dans les provinces, entre celles de leurs représentans, les propréteurs ou les proconsuls, et plus tard les préfets du prétoire.

En sa qualité de magistrat suprême et presque universel, l'empereur était l'éditeur le plus habituel des jeux publics (1). Il y employait des fonds spéciaux (*ludiaria pecunia*), déposés, selon l'ancien usage, dans la caisse des pontifes. Le revenu affecté dans l'origine à cette caisse était le produit des bois sacrés (*ex lucis*), ce qui fit appeler *lucar* le salaire de tous ceux qui figuraient dans les jeux (2). Alexandre Sévère grossit ce trésor sacré de la taxe impure levée sur les courtisanes.

Outre les jeux payés par le trésor public, les préteurs, les pontifes, les questeurs donnaient encore des spectacles à leurs dépens, lorsqu'ils entraient en fonctions. Dans les villes où ne résidait aucun grand fonctionnaire, les magistrats locaux, les décemvirs et les décurions étaient, à leur entrée en charge, forcés de faire les frais des jeux, quand ils ne pouvaient rejeter ces dépenses sur les caisses des villes ou des provinces, tout en s'en réservant la police et la présidence.

Un grand nombre d'inscriptions nous prouvent que des corporations, des associations (3), et même des corps d'armée, furent souvent autorisés à donner des jeux. Enfin, sous la république, rien ne fut plus fréquent que de voir de simples citoyens célébrer, avec l'autorisation du sénat, des jeux, soit votifs, soit funèbres. Cet usage continua sous l'empire; mais alors il fallait obtenir l'agrément de l'empereur (4). La fantaisie de se faire *éditeur de spectacles* (*munerarius* ou *munerator*) gagna jusqu'aux plus humbles artisans. Martial raille un cordonnier de Bologne (5) et un foulon de Modène (6) atteints de cette vanité ultra-plébéienne. D'ailleurs, dans les idées romaines, le droit de donner les jeux appartenait si bien aux ma-

(1) Quand Caligula ne pouvait pas présider les jeux, il chargeait de cette fonction ses amis ou des magistrats. Suet., *Caligul.*, cap. XVIII.

(2) Plutarch., *Quæst. rom.*, 88, pag. 285, D. — Fest., *voc. Pecunia.*

(3) Treize affranchis donnèrent des jeux latins et grecs pendant six jours. Orelli, *Inscript.*, n° 2546.

(4) Claude accorda à son affranchi Harpocras le droit de donner des spectacles. Suet., *Claud.*, cap. XXVIII.

(5) Mart., lib. III, *epigr.* 16.

(6) Id., *ibid.*, *epigr.* 59.

gistrats (1), que, quand un particulier obtenait l'autorisation de faire les frais d'un spectacle, il devait, pour y présider, revêtir les insignes de la magistrature à laquelle ce privilége était attaché (2).

Lors donc qu'à Rome un poète avait achevé un drame, il lui fallait, pour être joué, faire, avant tout, accepter son œuvre à celui qui faisait les frais du spectacle, puis obtenir l'autorisation du magistrat qui présidait les jeux et qui était quelquefois, mais non pas constamment, celui-là même qui faisait les frais.

A présent que nous savons à qui un poète grec ou romain *présentait* sa pièce, et qui avait qualité pour la *recevoir*, il nous faut examiner si quelque chose, dans ce mode de présentation et de réception, ressemblait à ce que nous appelons *comités de lecture* et *censure théâtrale*.

COMITÉS DE LECTURE.

Nous avons vu que la première démarche qu'avait à faire un poète dramatique en Grèce, était de demander un chœur. Tous n'obtenaient pas d'être choisis par un chorège et une tribu. Les auteurs malheureux ou inhabiles, tels que Morsimus et Mélanthius, que raille Aristophane, trouvaient malaisément ou même ne trouvaient pas de chœurs. D'autres n'obtenaient qu'une seule fois, dans toute leur carrière, cette faveur tant désirée (3). « Les tribus d'Athènes, dit un scholiaste de Platon, se déterminaient dans le choix de leurs didascales, soit par la réputation qu'ils avaient acquise dans de précédens concours, soit par l'examen de l'ouvrage qu'ils présentaient (4). » Tâchons de découvrir comment se faisait cet examen.

Il est naturel de supposer que, quand un ou plusieurs poètes offraient leur ouvrage à une tribu, on recourait à une lecture et peut-être à une représentation d'essai. Nous ne connaissons, il est vrai, d'autres traces de ces lectures préalables que le récit qu'Apulée nous a laissé de la mort du poète Philémon. D'après ce récit, Philémon fut trouvé sans vie dans sa maison, tenant à la main le manuscrit d'une comédie récemment achevée, tandis qu'un nombreux auditoire l'attendait au théâtre pour entendre la lecture de sa pièce, qu'une averse avait interrompue la veille (5). Comme, du temps de

(1) Augustin., *Confess.*, lib. I, cap. x.
(2) Cicer., *De legib.*, lib. II, cap. xxiv.
(3) Aristoph., *Ran.*, v. 94, seq. — Schol., *ibid.*
(4) Schol., *in Plat. rempubl.*, lib. II, pag. 152, ed. Ruhnk.
(5) Apul., *Florid.*, lib. III, § 16, tom. II, pag. 65, ed. Oudend.

Philémon, l'usage des lectures d'apparat n'avait pas encore remplacé celui des représentations scéniques, on est autorisé à croire qu'il s'agit en cet endroit de la lecture d'une pièce présentée.

Quant aux représentations d'essai, il nous est parvenu plusieurs anecdotes théâtrales, qui semblent établir leur existence, au moins dans les beaux temps du théâtre d'Athènes. Valère-Maxime raconte que le peuple ayant demandé à Euripide (*postulante populo*) de retrancher une sentence immorale d'une de ses tragédies, le poète s'avança sur la scène et s'écria : « Quand je fais jouer une pièce, ce n'est pas vous qui êtes mes maîtres, c'est moi qui suis le vôtre. *Dixit se ut populum doceret, non ut ab eo disceret, fabulas componere solere* (1). »

Je pense que ce colloque eut lieu dans une représentation préparatoire et non dans une représentation solennelle. En effet, s'il s'agissait d'une représentation ordinaire, le narrateur n'eût pas employé cette expression *postulante populo;* car, dans les représentations solennelles, le peuple applaudissait ou sifflait, mais ne *demandait* ni corrections ni suppressions, et aucun pourparler n'aurait pu décemment s'établir entre le poète et les spectateurs. De plus, quand Euripide dit : « Ce n'est pas vous qui êtes mes maîtres, c'est moi qui suis le vôtre, » le poète n'aurait pu qu'improprement parler ainsi à une assemblée composée de beaucoup d'habitans de l'Attique et d'étrangers; mais ces paroles sont très justes et très convenables adressées à la tribu particulière, dont il était, en effet, l'instituteur ou le didascale (2).

On lit l'anecdote suivante dans Plutarque : « Euripide ayant commencé la tragédie de *Mélanippe* par cette apostrophe : « Jupiter! quel que soit celui qui porte ce nom, car je ne le connais que par ouï-dire... » il s'éleva de tels murmures, que le poète fut obligé de changer ce vers, et l'écrivit comme il est maintenant : « Jupiter! ainsi nommé avec vérité (3)... »

Je crois qu'il s'agit encore ici d'une représentation d'essai; car, comme une tragédie n'était, du temps d'Euripide, presque jamais

(1) Valer. Maxim., lib. III, cap. VII, ext. 1.

(2) Sénèque raconte la même anecdote (*epist.* 115), et son récit ne peut, je l'avoue, s'appliquer qu'à une représentation solennelle; mais cet écrivain est tombé, en cet endroit, dans une bévue qui ôte tout crédit à son témoignage. Il cite la tirade qui a, suivant lui, scandalisé les Athéniens et l'attribue à la tragédie de *Bellerophon*, tandis que le passage cité appartient à la tragédie de *Danaé*, au rapport d'Athénée et de Stobée.

(3) Plutarch., *Amator.*, cap. XXXI, tom. II, pag. 756, B.

jouée plusieurs fois de suite, le poète n'aurait eu que bien peu d'intérêt à corriger après coup un vers, par la seule raison qu'il avait excité des murmures.

Mais ce qui prouve, à mon avis, d'une manière péremptoire l'opinion que j'avance ici, c'est qu'Aristophane, cet adversaire acharné d'Euripide, qui lança tant de traits contre l'impiété de ce poète, cite, dans les *Grenouilles*, les premiers vers de la *Mélanippe*, suivant la seconde leçon, c'est-à-dire, dans la forme corrigée (1). Or, il est évident que, si la première version avait eu la publicité d'une représentation publique, et avait été connue d'Aristophane, celui-ci n'aurait pas manqué de grossir de ce nouveau chef ses incessantes accusations contre le disciple de Socrate.

L'Odéon, qui était un petit théâtre couvert, paraît avoir été le lieu le plus ordinaire de ces représentations, comme il le fut certainement des répétitions. Peut-être est-ce aux jugemens littéraires que les tribus rendaient dans cette enceinte, qu'Aristophane fait allusion dans *les Guêpes*, lorsqu'énumérant tous les lieux où les Athéniens rendaient la justice, il ajoute : « *Nous jugeons à l'Odéon.* » Les lectures préalables qui n'étaient pas accompagnées de spectacle, ne demandaient pas le même mystère et se faisaient au théâtre, comme semble le prouver le récit d'Apulée, qu'on vient de lire.

A Rome, il y avait aussi, dès le temps de Térence, des représentations d'épreuve faites en présence des édiles. Sous l'empire, ces représentations avaient lieu dans les jardins du préteur (2). Quelques personnes assistaient à ce huis-clos et donnaient leur avis sur l'ouvrage, comme il arrive chez nous aux dernières répétitions. Térence, dans le prologue de *l'Eunuque*, se plaint de méchans propos tenus par un rival dans une de ces réunions privilégiées (3). De plus, les édiles, avant d'acheter une pièce, surtout d'un auteur peu connu, ne se contentaient pas de la lire eux-mêmes, ils la soumettaient d'ordinaire au jugement d'un homme éclairé. Suétone nous a conservé, à ce sujet, une historiette curieuse : « Lorsque Térence, dit-il, vendit aux édiles sa première comédie, l'*Andrienne* (4), ceux-ci

(1) Aristoph., *Ran.*, v. 1275.

(2) Quintill., lib. III, cap. VI, § 18.

(3) Mme Dacier dit que ces représentations se donnaient dans la maison des édiles, ce qui paraît contredit par les paroles de Térence : *Magistratus cum ibi adessent.*

(4) Le prologue de l'*Andrienne* prouve que cette comédie n'est pas le premier ouvrage de Térence. Je crois que le mot *Andriam* est une mauvaise glose, qui s'est glissée dans le texte.

voulurent qu'il la lût, avant tout, à Cæcilius (1). Il alla donc chez ce personnage qu'il trouva à table. Comme le jeune auteur était assez mal vêtu, on lui donna près du lit de Cæcilius un escabeau où il s'assit et commença sa lecture; mais il n'eut pas plus tôt dit quelques vers, que Cæcilius l'invita à souper et le fit mettre à table auprès de lui. Il entendit ensuite la pièce et en fut charmé (2). »

Un peu plus tard, l'examen des œuvres de théâtre fut érigé à Rome en fonction publique. Cicéron, félicitant Marcus Marius de n'être pas resté à la ville pendant les fêtes qui accompagnèrent la dédicace du théâtre de Pompée, et critiquant les pièces jouées à cette occasion, se plaint d'avoir été obligé de subir tout ce qu'il avait plu à Spurius Metius d'honorer de son approbation (3). Ce Spurius Metius Tarpa était alors, comme on voit, l'examinateur ou l'un des examinateurs en titre des pièces de théâtre, et Cicéron, dans le passage que nous avons cité, et dans quelques autres (4), ne paraît pas faire un très grand cas de cet aristarque. Horace, qui parle aussi plusieurs fois du même critique, rend de sa compétence un témoignage plus favorable. Le titre de *judex*, qu'il accole invariablement à son nom, *Mœti judicis... Judice Tarpa...* nous prouve que Metius Tarpa continua d'être, sous le règne d'Auguste, le juge officiel, et ce qu'un de nos poètes a appelé gaiement *le grand Perrin Dandin de la littérature.* En effet, un scholiaste d'Horace, Acron, nous apprend que Spurius Metius Tarpa faisait partie d'un tribunal littéraire ou, comme nous dirions aujourd'hui, d'un *comité de lecture*, composé de cinq membres, qui se réunissaient dans le temple d'Apollon ou des Muses. « Aucun ouvrage, ajoute le scholiaste, ne pouvait paraître sur la scène, sans avoir reçu l'approbation de ce comité (5). »

Mais si les poètes dramatiques d'Athènes et de Rome ont été soumis, à peu près comme ceux de nos jours, à un examen littéraire préalable, ont-ils eu également à redouter les arrêts préventifs de cet autre tribunal qui a droit de vie et de mort sur les œuvres de la pensée? Examinons.

(1) Le nom de Cæcilius ne figure dans ce récit que par une conjecture très hasardée. Euseb., *Chron.*, lib. I, pag. 39.

(2) Suet., *Terent. vit.*

(3) Cicer., *Ad Famil.*, lib. VII, *epist.* 1.

(4) Cicer., *Ad Attic.*, lib. XVI, *epist.* 11. — Cicéron l'appelle en cet endroit Calvena. Ernesti croit qu'ici, comme au livre XIV (*epist.* 5 et 9), il s'agit de Matius, ami de César.

(5) Acro, *in Horat.*, lib. I, satir. 10, v. 38.

CENSURE DRAMATIQUE.

D'abord, il est certain que Solon, qui trouvait si dangereuse la tragédie telle que la créait Thespis, et qui s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de cette nouveauté dans les solennités publiques, ne songea pas à en atténuer les inconvéniens par la censure. Le drame de cette époque resta justiciable des simples lois répressives, témoin Phrynichus condamné à l'amende pour avoir mis sur la scène un sujet qui blessait l'orgueil national, *la Prise de Milet par Darius*, et, plus tard, Eschyle, Aristophane, Euripide, forcés de défendre devant la justice plusieurs passages de leurs pièces. Cette application du droit commun aux délits de la scène exclut toute idée de censure préalable.

Grace à ce régime de liberté, la comédie politique put naître, grandir et jeter, à ses risques et périls, cet éclat sans égal qui fait encore aujourd'hui une partie de la gloire attachée au nom d'Athènes.

On se tromperait toutefois si l'on s'imaginait que les poètes de l'Attique pouvaient s'abandonner, sans entraves, à l'impulsion souveraine de leurs passions bonnes ou mauvaises. Il n'en était pas ainsi. Pour être accepté comme tragédodidascale ou comédodidascale par un chorége et par une tribu, on devait non seulement satisfaire le goût et l'imagination du chorège et de la tribu, auxquels on demandait un chœur; il fallait, de plus, être avec eux en parfaite communauté de sentimens religieux et politiques. Quand le bon sens ne nous suggérerait pas cette assertion, nous en trouverions la preuve formelle dans un passage d'Aristophane, où les citoyens qui composaient le chœur, font acte public d'adhésion aux sentimens politiques de leur poète : « Spectateurs, dont l'esprit est orné de tous les dons des Muses, dit le chœur des *Chevaliers,* prêtez votre attention à nos anapestes. Si un de nos anciens comédodidascales nous eût demandé de paraître sur le théâtre, il ne l'eût pas aisément obtenu; mais l'auteur de cette comédie mérite notre faveur; il partage toutes nos haines; il ose dire ce qui lui paraît juste, et il affronte courageusement l'orage et la tempête (1). »

A l'assentiment de la majorité d'une tribu le poète devait joindre l'autorisation du premier ou du second archonte; mais l'autorité très démocratique elle-même de ces magistrats paraît n'avoir en rien

(1) Aristoph., *Equit.*, v. 501, seqq.

gêné les comiques. Jusqu'à l'archontat d'Euclide, la liberté du théâtre fut à Athènes ce qu'est parmi nous la liberté de la presse et des journaux, un principe et une des bases de la constitution. Cette liberté n'était restreinte dans l'origine que par la défense de mal parler des morts (1), ce qui impliquait la faculté de parler comme on le voudrait des vivans. Quelques critiques pensent même que le droit de blâme et d'invectives personnelles n'était pas seulement sous-entendu, mais exprimé dans la loi. On cite (2) à l'appui de cette opinion, que je crois outrée, ce passage de la *République* de Cicéron : « *Apud Græcos fuit lege concessum ut quod vellet comœdia, de quo vellet, nominatim diceret,* » et quelques paroles plus formelles de Thémistius à propos d'Eupolis (3). Mais, autorisée ou non par un texte précis, la faculté de traduire sur le théâtre la vie publique et privée des citoyens exista de fait à Athènes, sauf quelques rares interruptions, depuis la 78[me] jusqu'à la 94[me] olympiade (4). Alors, les sujets le plus ordinairement traités dans les comédies étaient les évènemens du jour; alors ce fut le droit et l'usage des poètes de mettre en scène avec leur nom véritable et sous leurs propres traits, habilement reproduits par des masques (5), les personnages les plus illustres, généraux, orateurs, poètes, magistrats, philosophes. La dignité d'archonte mettait seule à couvert de cet outrage (6). Encore cette inviolabilité était-elle peu sûre. Aristophane, pour se moquer impunément de l'archonte Aminias, n'eut qu'à changer une lettre de son nom; ce qui prouve ou que les archontes ne censuraient pas alors, comme je le crois, les ouvrages dramatiques, ou qu'ils se faisaient scrupule d'exercer la censure à leur profit.

J'ai parlé de quelques suspensions survenues dans ce régime de liberté. La 1[re] année de la 85[me] olympiade, sous l'archontat de Morychidès, les piqûres de l'aiguillon scénique ayant paru trop insupportables aux gouvernans, et surtout à Périclès, on ne censura pas les poètes comiques, on leur ferma le théâtre. La comédie, qui n'avait obtenu qu'à grand' peine, et bien long-temps après la tragédie, de

(1) Schol., *In Aristoph. Pac.*, v. 647.
(2) Aug. Meineke, *Hist. crit. comic. Græc.*, pag. 39.
(3) Themist., *Orat.* VIII, pag. 110, B.
(4) Les attaques des poètes comiques furent si nombreuses, qu'Hérodicus, disciple du grammairien Cratès, dressa un volumineux catalogue (dont Athénée cite le 6e livre, qui peut-être n'était pas le dernier), uniquement composé des noms de ceux qui avaient été en butte à la malignité des comiques. V. Athen., lib. XIII, pag. 586, A.
(5) Platon., *De Differ. comœd.*, pag. XXXV, 20.
(6) Schol., *In Aristoph. Nub.*, v. 31.

prendre place dans les concours solennels (1), fut frappée d'un décret de complète interdiction (2); mais cette mesure extrême, qui blessait à la fois l'esprit public, les habitudes et même le culte national, fut révoquée, moins de trois ans après, sous l'archonte Euthymène.

Plus tard, les intrigues d'Alcibiade ayant fait substituer à la démocratie le gouvernement oligarchique de quatre cents citoyens, la liberté du théâtre fut gravement restreinte par deux décrets portés la 1re année de la 92me olympiade, sous l'archonte Callias. Le premier de ces décrets, rendu sur la motion du poète dithyrambique Cinésias, supprima les parabases (3), allocutions mordantes où le poète, par la voix du chœur, et quelquefois par la sienne, exposait directement et sans voile ses pensées sur les affaires de l'état. Le second, rendu à l'instigation d'Alcibiade (4), et sur la proposition d'un mauvais orateur, nommé Syracusius, traité de bavard par Eupolis et comparé à une pie par Aristophane, défendait d'attaquer par son nom aucun citoyen sur la scène (5).

L'année suivante, *les quatre cents* ayant été renversés et remplacés par le gouvernement des *cinq mille*, le théâtre recouvra en partie ses franchises, comme on peut en juger par les *Thesmophoriazousai* et la *Lysistrata* d'Aristophane, jouées cette année-là même, et par *les Grenouilles* du même poète, qui remportèrent le prix sur une comédie toute politique de Platon le comique, intitulée *Cléophon* (6), la 3me année de la 93me olympiade, la dernière de la brillante période théâtrale que les grammairiens ont appelée *la comédie ancienne*.

Jusqu'ici, comme on voit, le théâtre d'Athènes eut à subir plusieurs tentatives de répression légale, mais rien qui ressemblât à des entraves préventives, rien qu'on puisse comparer à la censure.

Nous trouvons, il est vrai, l'idée de censure à l'état de théorie dans Platon. Il était naturel que cet écrivain qui, à l'exemple de Solon,

(1) Aristot., *De Poetic.*, cap. v, 3.

(2) Ψήφισμα τοῦ μὴ κωμῳδεῖν. V. *Schol. in Aristoph. Acharn.*, v. 67, et Suidas, qui rapporte cette scholie sans changement. — Th. Bergkius (ap. Fritzschium, *Aristoph. quæst.*, tom. I, pag. 317) et Aug. Meineke (*Hist. crit. com. Græc.*, pag. 40, n. 20) croient à tort qu'il faut entendre μὴ κωμῳδεῖν, comme s'il y avait de plus ὀνομαστί. — Le savant M. Boeckh (*Die Staatswirths. der Athen.*, tom. I, pag. 345) a confondu le décret d'abolition porté sous l'archonte Morychidès avec celui qui restreignit plus tard la comédie, sur la motion d'Antimachus.

(3) Schol., *In Aristoph. Ran.*, v. 153 et 406. — Platon., *De Different. comœd.*, pag. XXXIV. — L'auteur anonyme de la vie d'Aristophane place ce décret un peu avant la seconde représentation du *Plutus*, à la 97me olympiade.

(4) Schol., *In Aristid.*, pag. 444, ed. Dind. — Th. Bergkius, *Loc. laud.*

(5) Aristoph., *Av.*, v. 1297, et Schol., *ibid.*

(6) *Argum. Ran.* — Schol., *In Aristoph. Ran.*, v. 690. — Suid., *voc.* φιλοτιμότερος.

désapprouvait la transformation des chœurs dionysiaques en chœurs tragiques, et qui, admirateur passionné de l'immutabilité égyptienne, aurait voulu déterminer une fois pour toutes les chants, les danses, le cérémonial de chaque fête, et les consacrer à jamais par un sacrifice aux Parques (1); il était, dis-je, naturel que ce philosophe arrivât à la théorie de la censure théâtrale. Dans le traité *des Lois,* Platon établit la nécessité de conférer aux magistrats de sa république-modèle le droit d'autoriser ou d'interdire la représentation des drames. Voici, sur ce sujet, la déclaration qu'il fait aux poètes :

« Ne comptez pas, dit-il, que nous vous laisserons entrer chez nous, sans nulle résistance, dresser votre théâtre dans la place publique, et introduire sur la scène des acteurs doués d'une belle voix, qui parleront plus haut que nous; ni que nous souffrions que vous adressiez la parole en public à nos enfans, à nos femmes, à tout le peuple, et que, sur les mêmes objets, vous leur débitiez des maximes qui, bien loin d'être les nôtres, leur sont presque toujours opposées. Ce serait une folie extrême de notre part, et de la part de tout l'état, de vous accorder une semblable permission, avant que les magistrats aient examiné si ce que vos pièces contiennent est bon et convenable à dire en public, ou s'il ne l'est pas. Ainsi, enfans des Muses voluptueuses, commencez par montrer vos chants aux magistrats, pour qu'ils les comparent avec les nôtres; et s'ils jugent que vous disiez les mêmes choses, ou de meilleures, nous vous permettrons de représenter vos pièces. Sinon, mes chers amis, nous ne saurions vous le permettre (2). »

Après la prise d'Athènes, durant l'espace d'environ soixante ans, pendant lesquels subsista la comédie qu'on est convenu d'appeler *moyenne*, bien des restrictions furent apportées à la liberté théâtrale. D'abord Antimachus, mauvais poète et chorège avare, raillé souvent par les comiques, fit remettre en vigueur le décret de Cinésias qui défendait d'insulter aucun citoyen sur la scène (3). On attacha même une sanction pénale à ce décret; on permit à tout citoyen outragé d'intenter un procès au poète (4), ce qui n'empêcha pas les comiques de continuer leurs attaques. Forcés de supprimer les noms,

(1) Plat., *De Legib.*, lib. VII, pag. 799, A, seq.
(2) Plat., traduct. de M. Cousin, tom. VIII, pag. 71. — Voyez aussi les *Pensées de Platon*, traduites par M. V. Leclerc.
(3) Schol., *In Aristoph. Acharn.*, v. 1149. — Diogenian., VIII, 71.
(4) Platon., *De Diff. comœd.*, pag. XXXIII, 20.

ils conservèrent la ressemblance des masques. Hermogène, dans ses *Partitions oratoires*, rapporte, comme modèle de discussion, le débat élevé entre un particulier et un poète à l'occasion d'un outrage de ce genre. Le plaignant, quoiqu'il n'eût pas été nommé, invoquait la loi μὴ κωμῳδεῖν τινα ὀνομαστὶ, prétendant fort justement que présenter le portrait d'un citoyen dans une comédie (1), c'était le nommer. Le poète répondait que le législateur n'avait pas prétendu interdire à la comédie le blâme public; la loi, en supprimant l'usage des noms propres, n'avait voulu qu'empêcher le souvenir des outrages de se perpétuer. Or, l'offense causée par la ressemblance des masques ne survit pas à la représentation (2). Quoi qu'il en soit, cette sorte d'infraction ne paraît pas avoir été très fréquente, et ne constitue pas, comme on l'a dit, le principal caractère de *la comédie moyenne*. Loin de là; les masques, dès-lors, commencèrent à devenir simplement risibles et grotesques (3). Mais ce qui étonne le plus, et ce dont il existe pourtant beaucoup de preuves, c'est la persistance obstinée des attaques nominales. Le chœur, il est vrai, ne tient, dans *les Harangueuses* et dans le *Plutus* d'Aristophane, qu'une place fort secondaire, et la parabase surtout n'y est plus que l'ombre d'elle-même. Entre ces dernières pièces et les premières du même auteur, on sent qu'une révolution a passé sur le théâtre comme sur l'état. Sans doute, ce qui domine dans les fragmens comiques de cette époque, ce sont les bouffonneries mythologiques et les parodies littéraires : mais à un reste de couleur politique encore fortement empreinte dans le *Plutus* et *les Harangueuses,* ainsi que dans les fragmens d'Antiphane, d'Alexis, d'Eubulus, et des autres comiques contemporains; surtout à l'audace incorrigible d'un grand nombre de railleries, qui tombent la plupart encore sur des hommes d'état et des démagogues, on reste convaincu que la censure théâtrale n'a pas pesé sur ces ouvrages.

Elle n'a pas eu plus d'action sur *la comédie nouvelle*, c'est-à-dire sur la comédie grecque pendant la domination macédonienne. Alors aux portraits vivans de *l'ancienne comédie* et aux demi-personnalités de *la comédie moyenne*, Ménandre substitua la peinture générale et abstraite des passions et des ridicules de l'espèce humaine. Les auteurs de ce genre nouveau durent s'efforcer d'être vrais en évitant d'être réels : intrigues et caractères, tout dut être à la fois vraisem-

(1) Hermogen., Τέχνη διαιρετική, sect. XIII, pag. 75, seqq. Genevæ, 1614.
(2) Id., *ibid.*, pag. 76.
(3) Platon., *De Diff. comœd.*, pag. XXXV, 20.

blable et imaginaire. Pour préserver les masques de tout soupçon de ressemblance, on recourut à des types d'une excessive laideur, de peur, dit un ancien, que s'ils n'eussent été que médiocrement laids, on eût voulu y reconnaître quelques rois de Macédoine (1). Eh bien! malgré tout cet ensemble de précautions et de réformes, les fragmens qui nous restent des poètes de la *comédie nouvelle* sont encore tout remplis de piquantes personnalités. Ici c'est Callimédon, fameux comme orateur et plus encore comme gourmand (2); là, c'est Ctésippe, le dissipateur, qui ne dévora pas seulement le sol, mais les pierres même de son patrimoine (3); ailleurs, c'est Diodore, ce vaurien qui a fait en deux ans une pilule de son bien paternel et l'a avalée impudemment (4).

Les hommes publics ne furent guère plus ménagés que les particuliers. Ménandre, empruntant un vers à Euripide, dit dans ses *Adelphes:* « Une loi antique commande de respecter ceux qui gouvernent (5). — Mais ajoute-t-il, il ne faut pas céder aux méchans. Résistons-leur avec courage, sinon notre vie entière serait bouleversée (6). »

Lui-même pratiqua ces principes de généreuse résistance et de liberté. Dans sa comédie des *Pêcheurs*, il prit parti pour les exilés d'Héraclée contre Denys, tyran débauché de cette ville (7). Il plaisanta même de quelques-uns des vices d'Alexandre (8), mais vraisemblablement après la mort de ce prince. Philémon livra à la risée publique Magas, roi de Cyrène, frère de Ptolémée Philadelphe (9). Phénicide de Mégare se moqua en plein théâtre des articles secrets d'un traité passé entre Antigonus et Pyrrhus. Et qu'on ne dise pas que ces poètes ne s'attaquaient qu'à des princes morts ou étrangers.

(1) Platon., *De Different. comœd.*

(2) Callimédon est bafoué par tous les poètes de la *moyenne* et de la *nouvelle comédie*.

(3) Menand., *In Ira*, ap. Athen., lib. IV, pag. 166, A, B. — Mot sanglant, qui rappelle que ce fils dégénéré avait vendu pierre à pierre le tombeau élevé à la mémoire de son père Chabrias par la reconnaissance des Athéniens. Athen., *ibid.*, pag. 165, E.

(4) Alex., ap. Athen., *ibid.*, pag. 165, D. — Alexis a répété la même plaisanterie contre Épichéride dans son *Phèdre. Ibid.*, pag. 165, E.

(5) Euripid., *Fragm.*, tom. II, pag. 441, ed. Musgr., Leips.

(6) Menand., ap. Stob., tit. XLIV.

(7) Id., ap. Athen., lib. XII, pag. 549, C, et ap. Meinek., pag. 10, seq.

(8) Id., ap. Athen., lib. X, pag. 434, C, et ap. Meinek., pag. 99.

(9) Philem., *Fragm. incert.*, 50, ed. Meineke. — Philémon, se rendant à la cour d'Egypte, fut jeté par une tempête sur les côtes de la Cyrénaïque, et tomba au pouvoir du monarque offensé, qui se vengea heureusement en homme d'esprit. Plutarch., *De ira cohibend.*, pag. 458, A.

A Athènes, les auteurs de la *comédie nouvelle* se jetèrent plus souvent qu'on ne l'a cru au milieu des débats de la politique intérieure. Euphron, dans sa comédie intitulée *les Muses*, traitait Chorydus et Phyromachus de sangsues publiques. Timoclès, dans une pièce dont il nous reste un précieux fragment, passe en revue tous les orateurs qui s'étaient laissé corrompre par l'argent d'Harpalus, à commencer par Démosthène (1). Pour donner à Démétrius Polyorcète le moyen d'être initié aux petits et aux grands mystères sans éprouver les délais d'usage, le gouvernement d'Athènes avait eu la lâcheté puérile de changer le nom des mois sur la motion d'un orateur vénal, nommé Stratoclès. A ce sujet, Philippide, qui était du parti de Lysimaque, dit dans une de ses comédies : « C'est ce Stratoclès qui a trouvé le moyen de renfermer dans un seul mois toute l'année (2); » et s'indignant du séjour que Démétrius avait osé faire dans le Parthénon : « Cet homme, dit-il, a pris l'Acropole d'Athènes pour une hôtellerie; il a osé loger ses concubines dans le sanctuaire de notre vierge! » Philippide reprocha encore à Stratoclès d'avoir proposé de rendre à un mortel (à Démétrius) des honneurs qui ne sont dus qu'aux dieux. « C'est ce démagogue, ajoutait-il, qui ruine l'autorité du peuple, et nullement la comédie, comme il voudrait le faire croire (3). » On voit que l'on craignait alors le théâtre, qu'on le calomniait, qu'on l'opprimait sans doute; mais on ne le censurait pas.

Parmi les précautions que le pouvoir public prit à Athènes contre les excès de la muse comique, il en est quelques-unes qui semblent au premier coup d'œil avoir un caractère préventif, et qu'il nous faut examiner avec attention.

On peut conclure d'un passage du scholiaste d'Aristophane qu'on étendit aux poètes de la *comédie ancienne* la loi qui exigeait à Athènes que tout citoyen, pour prendre la parole dans l'assemblée publique, eût atteint l'âge de trente et, suivant d'autres, de quarante ans (4). Comme les parabases étaient de véritables motions politiques, il parut naturel d'exiger des poètes les mêmes garanties que des orateurs. Les auteurs tragiques, qui usaient rarement,

(1) Timocl., *In Delo*, ap. Athen., lib. VIII, pag. 341, E. — Timoclès est classé parmi les poètes de la *comédie moyenne*; mais la chronologie théâtrale et un passage de Pollux (lib. X, § 154) permettent de le compter aussi parmi les poètes de la *nouvelle*.

(2) Plutarch., *Demetr.*, cap. XXVI.

(3) Id., *ibid.*, cap. XII.

(4) Schol., *In Aristoph. Nub.*, v. 530.

et qui très certainement n'abusèrent jamais des parabases (1), ne furent pas, que je sache, astreints à des restrictions d'âge (2). Les comiques échappèrent eux-mêmes à cette gênante obligation, en faisant jouer leurs pièces sous le nom d'autrui. Deux comédiens, Philonide et Callistrate, qui avaient atteint l'âge légal, prêtèrent à Aristophane leur nom pour ses premières comédies, et leur talent pour presque toutes les autres. Eupolis, qui travailla très jeune pour la scène comique, se couvrit du nom de Démostrate. Cette loi tomba en désuétude avec les circonstances qui l'avaient rendue nécessaire. Elle ne survécut pas à la parabase.

Une autre loi du même temps, mais qui tenait au principe ou plutôt à l'instinct de la division des pouvoirs, interdisait aux juges de l'Aréopage de faire représenter des comédies, c'est-à-dire de faire des motions législatives. Plutarque me paraît manquer un peu de sa clairvoyance habituelle, quand il signale cette défense comme une preuve de l'opinion défavorable que les Athéniens avaient de la comédie (3). Le peuple d'Athènes, au contraire, regardait, dans les beaux temps du théâtre, les fonctions de poète comique comme une sorte de magistrature, et il ne voulut pas réunir, même momentanément, dans une seule main le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

Nous venons de voir qu'une loi démocratique défendait de mal parler des morts sur le théâtre; mais, quand l'oligarchie voulut préserver les vivans des blessures scéniques, elle crut pouvoir faire meilleur marché des morts, et les abandonna aux poètes. Aristophane déchira dans *les Grenouilles* Cléon et Hyperbolus qui n'existaient plus. La pièce entière n'est même qu'un *dialogue des morts* dirigé contre Euripide. La mode de ces évocations avait commencé vers la fin de la *comédie ancienne*. Eupolis, voulant montrer dans quelles mains inhabiles les affaires de l'état étaient tombées après la mort de Périclès, fit paraître, dans sa pièce intitulée les *Dèmes,* Solon, Miltiade, Aristide et Périclès (4). Il est regrettable que d'une œuvre si impo-

(1) Sophocle et Euripide s'adressaient quelquefois au public par le moyen du chœur (Poll., lib. IV, cap. XVI, § 111.). Pollux cite une parabase d'Euripide dans la tragédie de *Danaé*, où le poète, oubliant que le chœur est supposé composé de femmes, parle au masculin, ce qui d'ailleurs n'est pas sans exemple chez les tragiques. De plus, Euripide termine trois de ses pièces, *Oreste*, *les Phéniciennes* et *Iphigénie en Aulide,* en sollicitant la couronne.

(2) Sophocle obtint le prix pour la première fois à l'âge de vingt-huit ans. *Marm. Oxon.*, epoch. LVII.

(3) Plutarch., *De glor. Athen.*, tom. II, pag. 348, B.

(4) Aristid., *Orat. plat.*, II, tom. III, pag. 374, C, ed. Cant., 1604.

sante nous ne possédions que cette magnifique liste de personnages.

Si d'Athènes nous passons dans les contrées gouvernées par des rois, nous y trouvons presque la même liberté dramatique. En Sicile, où la gaieté populaire ne cessa, à aucune époque, de promener aux jours de fête le chariot comique dans les campagnes, et d'en faire descendre sur la foule les sarcasmes et les railleries (1); en Sicile, où les anciens *iambistes* (2) et, plus tard, Épicharme, perfectionnèrent l'œuvre du Thespien Susarion, Philoxène osa, dans un drame intitulé *le Cyclope*, persifler Denys le tyran, son rival auprès de Galathée (3). On cite encore comme joué à Syracuse un autre drame satyrique, sinon plus audacieux, du moins plus ouvertement personnel : c'est le *Ménédème* de Lycophron, dans lequel le chef de la secte d'Érétrie paraissait travesti en Silène, et ses disciples en Satyres (4); bouffonnerie qui, pour le fond et pour la forme, rappelle la comédie des *Philosophes* de Palissot. J'ajouterai que Lycon, jouant avec sa troupe devant Alexandre, glissa dans une comédie un vers qui renfermait une demande d'argent (5). Or, de pareilles libertés excluent toute idée de censure théâtrale.

Quand les Romains étendirent leur domination sur la Grèce, ils trouvèrent plus commode et plus sûr d'imposer silence au théâtre, que de le censurer. Voici en quels termes un orateur, partisan de Mithridate, terminait une de ses harangues aux Athéniens : « Qu'est-ce donc que je vous conseille? De ne plus persévérer dans l'anarchie que le sénat romain entretient parmi vous, jusqu'à ce qu'il lui plaise de décider quelle forme de gouvernement vous devez avoir... Ne voyons pas avec indifférence les lieux sacrés devenus déserts, les gymnases délabrés, les théâtres vides, les tribunaux muets et le Pnyx interdit aux assemblées du peuple, malgré les oracles des dieux qui l'ont consacré à cet usage! Non, Athéniens, ne voyons plus avec indifférence le temple des Dioscures fermé, la voix sacrée de Bacchus réduite au silence, et les écoles des philosophes sans maîtres et sans auditeurs (6)! »

En effet, les jeux du théâtre étaient trop intimement liés en Grèce à tous les usages civils et religieux; *la voix sacrée de Bacchus*

(1) Suid., *voc.* Alexandrini currus.
(2) Athen., lib. IV, pag. 181, C.
(3) Ælian., *Var. hist.*, lib. XII, cap. XLIV.
(4) Athen., lib. II, pag. 55, C, D, et lib. X, pag. 420, A-C.
(5) Plutarch., *De Fortun. Alexandr.*, pag. 334, E, F.
(6) Posidam. Apam., ap. Athen., lib. V, pag. 213, D, E.

était trop nécessaire aux échos de l'Acropole, pour que cette interdiction absolue pût se prolonger. Force fut aux Romains de rendre aux Grecs les représentations scéniques, qui faisaient partie de toutes leurs fêtes. Sans doute, la Grèce ne pouvait pas, à cette époque, conserver plus de véritable liberté théâtrale que de liberté politique. Il me paraît même que les agonothètes, qui avaient toujours eu la surveillance des jeux, furent chargés alors, par extension, de l'examen préalable des pièces de théâtre qui, de temps à autre, concouraient encore pour les prix. Cette conjecture est fondée sur le passage suivant de Lucien : « Si l'on n'a pas admis, dit-il, la danse (c'est-à-dire la pantomime) dans les concours, c'est, je pense, parce que les agonothètes l'ont regardée comme une chose trop belle et trop respectable pour la soumettre à un examen (1) ». D'où l'on peut inférer que les autres genres de poésie ou de drame, qui faisaient partie des concours en Grèce, subissaient à cette époque un examen préalable, qu'on regardait, à bon droit, comme avilissant.

Toutefois, si quelque chose d'assez semblable à la censure fut établi en Grèce par les Romains, cette législation préventive fut loin de s'étendre à tous les lieux et à tous les temps. Aristide, au IIe siècle, a composé un discours contre l'usage des personnalités comiques, qui tendait à renaître dans quelques villes de l'Asie-Mineure, et notamment à Smyrne (2). Les théâtres d'Égypte et de Syrie conservèrent surtout une grande licence. Cassius, lors de sa révolte contre Marc-Aurèle, ne crut pouvoir rien faire de plus agréable aux habitans d'Antioche, que de leur accorder des spectacles, des assemblées publiques et la liberté de tenir toutes sortes de propos; ce que Marc-Aurèle victorieux se hâta de leur interdire par un décret très sévère (3). On voit encore, en cette occasion, l'usage des lois répressives et nulle trace de lois préventives. Cela nous conduit à chercher ce qui se faisait à Rome.

Le génie grave, sévère, fortement hiérarchique, de la constitution romaine fut, dès la naissance des jeux scéniques, un obstacle à la liberté moqueuse dont a joui presque constamment le théâtre grec. La comédie naquit, il est vrai, dans les campagnes de l'Italie, comme elle était née dans les bourgs de l'Attique, de l'Arcadie et de la Sicile, des railleries amébées, des dialogues bouffons, des improvisa-

(1) Lucian., *De Saltat.*, cap. XXXII.
(2) Arist., *Orat.*, tom. II, pag. 281.
(3) Capitol., *Marc. Anton.*, cap. XXV. — Il les priva même de tous leurs spectacles; mais il les leur rendit dans la suite. V. Gallican., *Avid. Cassius*, pag. 203.

tions badines auxquelles se livraient, dans les fêtes solennelles, les pâtres, les moissonneurs et les vignerons; mais cette licence fescennienne, ces personnalités rustiques étaient trop contraires au tempérament politique de Rome, pour subsister longtemps. Les premiers écarts de la comédie naissante furent arrêtés dès l'an 302 par un article de la loi des Douze Tables, qui condamnait à la peine du fouet tout auteur de vers diffamatoires. Cette infamante pénalité, qui fut modifiée, mais non pas abrogée, par plusieurs lois subséquentes (1), paraît n'avoir en rien gêné les poètes satiriques Lucilius, Varron, Horace, Juvénal, Perse, Martial; mais elle fut plus efficace contre les saillies de la scène.

Vers l'an 519, un poète né dans la Campanie, et dont l'éducation avait été plus grecque que romaine, Nœvius, crut pouvoir introduire sur le théâtre de Rome quelque chose de la liberté de la *vieille comédie* d'Athènes. Soutenu par les tribuns (2) et par le parti populaire, il essaya de transporter les rostres sur la scène. Dans un fragment de sa *Tarentilla*, il se rend ce témoignage : « Un roi même pourrait-il nier les vérités que j'ai établies sur le théâtre, aux applaudissemens de tous les spectateurs? Celle-ci, par exemple: Combien la servitude ne l'emporte-t-elle pas à Rome sur la liberté (3)! »

Par malheur pour Nœvius, il ne s'en tint pas à ces généralités démocratiques; malgré la loi des Douze Tables, et une loi plus récente qui défendait de louer ou de blâmer sur la scène aucun personnage vivant (4), il ne craignit pas d'attaquer les plus illustres membres de l'aristocratie romaine, les Scipions et les Métellus (5); ce qui prouve que les édiles ne censuraient pas alors les pièces de théâtre, ou que les édiles de cette année-là partageaient les passions politiques de Nœvius. Ce poète fut traduit devant les *triumviri*, condamné et jeté dans une prison, où il demeura assez long-temps pour composer deux comédies, dans lesquelles il faisait, dit Macrobe, amende honorable des traits injurieux répandus dans ses pièces précédentes. Ce dernier fait est au moins douteux; car, ayant obtenu sa liberté par l'intervention des tribuns, Nœvius fut, suivant Eusèbe, exilé peu de temps après à Utique, où il mourut.

(1) Entre autres, par les lois *Valeria*, *Portia* et *Sempronia*.

(2) Aul. Gell., lib. III, cap. III.

(3) Nœvius, ap. Charis., in *Quanti et quantum*, Instit. gramm., lib. II, pag. 192, ed. Pusch.

(4) August., *De civit. Dei*, lib. II, cap. IX.

(5) On possède quelques vers que les Métellus firent en réponse au poète campanien. Il est triste que cette famille n'ait pas borné là sa vengeance.

La loi qui défendait à Rome de nommer sur la scène aucun homme vivant, fut si strictement observée, que Térence, qui a dirigé deux de ses prologues contre un poète envieux (1), ne l'a désigné que par ses œuvres. Deux acteurs, pour avoir violé cette loi en nommant l'un le poète Accius (2), l'autre Lucilius, furent cités en justice. Les juges condamnèrent le premier, je ne sais à quelle peine; le second fut absous (3), sans doute parce qu'on trouva qu'un satirique de profession était mal venu à se plaindre d'une personnalité scénique. D'ailleurs, cette législation et les applications qui en furent faites, prouvent que la censure n'était pas encore usitée à Rome; car avec cette arme on n'a besoin de rien défendre ni de rien punir; on prévient et l'on empêche.

Sylla, qui pendant sa dictature exagéra toutes les tendances aristocratiques de la constitution de Rome, mit, vers l'an 672, au rang des crimes de lèse-majesté la publication des écrits diffamatoires et, à plus forte raison, la diffamation théâtrale (4). Cette loi, abandonnée pendant les premières années de l'empire, fut reprise par Auguste (5), puis aggravée par Tibère (6) et par quelques-uns de ses successeurs (7). Ce terrible instrument de répression fut, suivant Arnobe, la sauve-garde des magistrats et des sénateurs contre les outrages des poètes (8). Mais à une pénalité si menaçante, Sylla, les triumvirs et les empereurs ont-ils ajouté quelques mesures préventives? Ce Spurius Metius Tarpa, président d'un comité de lecture et grand juge de la poésie au siècle de Cicéron et d'Auguste, a-t-il joint une mission politique à ses fonctions littéraires?

Quelques critiques ont cru voir un indice de l'établissement de la censure à Rome vers les dernières années de la république, dans l'empressement et, pour ainsi dire, dans la fureur avec lesquels le peuple romain saisissait au théâtre les moindres allusions politiques. Pendant les représentations données pour les jeux apollinaires de l'an 694, le tragédien Diphile désigna Pompée d'une manière fort insolente. « L'assemblée, dit Cicéron, lui fit répéter vingt fois ces

(1) Donat appelle ce poète tantôt Lucius Lavinius, tantôt Luscius.
(2) Cicer., *Rhetor. ad Herenn.*, lib. I, cap. XIV.
(3) Id., *ibid.*, lib. II, cap. XIII.
(4) Id., *Ad Famil.*, lib. III, epist. 2.
(5) Sueton., *Octav.*, cap. LV. — Tacit., *Annal.*, lib. I, cap. LXXII.
(6) Id., *Annal.*, lib. IV, cap. XXXIV.
(7) Claude réforma par de sévères édits la licence théâtrale, en s'appuyant sur la loi de lèse-majesté. Id., *Annal.*, lib. XI, cap. XIII.
(8) Arnob., *Adv. Gent.*, lib. IV, pag. 150, seq.

mots : *Tu n'es grand que pour notre malheur!* Tout l'auditoire se récria aussi à cet endroit : *Tu te repentiras d'avoir été trop puissant.....* et le reste du morceau, car ces vers semblent composés exprès par un ennemi de Pompée. Enfin, de grands cris accueillirent ce passage : *Si tu violes les lois et les mœurs*, etc. (1). »

C'est, je crois, de ces allusions avidement saisies par la multitude, qu'il s'agit dans le *Dialogue des orateurs*. L'auteur, quel qu'il soit, de ce traité, regrettant l'époque où la tribune retentissait chaque jour de débats politiques, et où l'on n'épargnait ni un Scipion, ni un Sylla, ni un Pompée, ajoute : « Alors les histrions, qui connaissent bien la nature de l'envie, se servaient des oreilles du peuple pour adresser l'outrage aux premiers hommes de la république (2)...... » Mais il faut remarquer que l'auteur parle ici des *histrions* et non des *poètes*. Jamais ces derniers n'attaquèrent à Rome les personnages éminens, comme le prouverait au besoin le beau morceau de *la République* (3), où Cicéron compare la licence de la comédie grecque à la retenue du théâtre romain. Je ne crois pas, en effet, que, pendant les six premiers siècles de Rome, personne autre que Nœvius ait eu la pensée d'insulter au théâtre Scipion, Métellus, Sylla ou Pompée, si ce n'est par voie d'allusion (4).

Cicéron, déjà fugitif et près de la catastrophe qui termina ses jours, transmet à Atticus la nouvelle qu'il reçoit des applaudissemens prodigués à Rome à quelques passages énergiques du *Térée* d'Accius, et se plaint avec amertume de ce que le peuple romain n'emploie ses mains que pour applaudir, et non plus pour défendre sa liberté (5). Dans le discours pour Sextius, ce grand homme, qui oubliait trop rarement ce qui intéressait sa vanité, raconte avec beaucoup de complaisance les acclamations, les applaudissemens, les larmes même, que le grand tragédien Ésopus, son ami, excita sur son exil dans une pièce (6) que l'on croit avoir été le *Telamon exul*.

(1) Cicer., *Ad Attic.*, lib. II, epist. 19. — Valère-Maxime (lib. VI, cap. II, § 9) suppose à tort Pompée présent à cette représentation; il était à Capoue. Cicer., *loc. laud.*

(2) Quintill. vel Tacit., *De oratorib.*, cap. XL.

(3) Cicer., *De republ.*, lib. IV, cap. X, ap. August., *De civit. Dei*, lib. II, cap. IX.

(4) Les allusions aux affaires publiques étaient aussi très vivement senties par les Athéniens. Dans une reprise du *Palamède* d'Euripide, le passage suivant, qui semblait reprocher aux Athéniens la mort de Socrate, causa une vive et universelle émotion : « Vous avez ravi le jour au plus grand des sages, etc. » — V. Diog. Laert., *Socrat.* — Argum., *In Isocrat. orat. in Busir.*, et Valck., *Diatrib.*, pag. 191, A.

(5) Cicer., *Ad Attic.*, lib. XVI, epist. 2.

(6) Id., *Pro Sext.*, cap. LV-LVIII.

L'habileté de l'acteur et les dispositions de l'auditoire firent de cette tragédie une perpétuelle allusion à l'exilé de Macédoine. Esopus même, pour accroître l'émotion, ne craignit pas d'insérer dans cette tragédie quelques vers d'un de ses autres rôles, de l'*Andromaque* d'Ennius, et d'ajouter, dans la chaleur de son zèle, quelques mots d'une application directe à Cicéron.

Pendant les mêmes jeux, malgré la loi qui défendait de nommer aucun citoyen vivant sur la scène, le même acteur, jouant le *Brutus* d'Accius, substitua le nom de *Tullius* à celui de *Junius*, et s'écria : « Tullius, qui as consolidé la liberté de Rome ! » Hardiesse qui fut absoute par des applaudissemens universels. Or, de telles intercalations et de telles variantes me semblent incompatibles avec un texte arrêté à l'avance et revêtu de l'inflexible *visa* d'un censeur.

Mais s'il est douteux que la censure théâtrale ait été en usage à Rome à la fin de la république, je crois du moins très vraisemblable qu'elle fut essayée sous Auguste. Ce prince, qui usa modérément de la loi de lèse-majesté, dut trouver utile d'investir d'une juridiction politique le comité littéraire, qui siégeait au temple des Muses. Alors peut-être, mais seulement alors, Spurius Metius Tarpa reçut les pouvoirs de censeur dramatique et les exerça sous l'autorité des préteurs. Je m'affermis dans cette opinion en me rappelant qu'Auguste, qui n'aimait que les louanges fines et bien apprêtées, recommanda aux préteurs de ne pas laisser prostituer son nom dans les concours de poésie (1). Or, cette recommandation suppose un examen préalable, fait dans un autre but que l'intérêt littéraire, en un mot, la censure.

D'ailleurs, cette institution, propre à la monarchie, ne fut pas à Rome de longue durée, et cela pour plusieurs causes. La première, c'est que la plupart des ouvrages dramatiques qu'on joua sous l'empire, furent des mimes et des atellanes, c'est-à-dire des pièces en partie improvisées et qui échappaient, par cela même, à l'examen; la seconde, c'est que la répression sanglante que presque tous les empereurs infligèrent aux délits du théâtre, était d'un effet plus sûr, mieux en harmonie avec leur caractère et avec la nature du gouvernement despotique.

Ce serait une bien triste tâche que celle de dresser la liste de tous les châtimens qui furent appliqués sous l'empire aux poètes et aux comédiens. Je ne citerai que quelques faits pris au hasard. Un

(1) Sueton., *Octav.*, cap. LXXXIX.

poète tragique fut condamné par Tibère (1) pour une tirade véhémente adressée à Agamemnon dans une pièce qui avait été récitée devant Auguste et approuvée par ce prince. Le même Tibère fit un crime à Mamercus Æmilius Scaurus de sa tragédie d'*Atrée*, et le força de se donner la mort (2). Domitien fit périr Curiatius Maternus (3), auteur d'une *Médée*, d'un *Thyeste* et d'un *Caton* qui ne paraissent pas même avoir été représentés. Néron, dont on connaît le génie déplorablement inventif, imagina quelque chose de plus vexatoire que la censure, qui n'exclut que les ouvrages; il inventa l'exclusion des personnes. Jaloux de Lucain, il lui ferma le théâtre et le Capitole (4), avant de le contraindre à s'ouvrir les veines. La répression des genres secondaires ne fut pas moins atroce. Caligula, pour un vers équivoque, fit brûler dans l'amphithéâtre un pauvre atellanographe (5); Domitien, ayant cru voir une allusion à son divorce dans une pièce exodiaire intitulée *Pâris et Œnone*, punit Helvidius, le fils, du dernier supplice (6). D'un autre côté, sous les empereurs indulgens, tels que Vespasien, Titus, Marc-Aurèle (7), on vit, comme chez nous sous Louis XII, les mimes et les bateleurs lancer impunément l'insulte jusque sur la pourpre impériale. De ces faits divers je conclus que la censure dramatique, introduite à Rome par Auguste, comme un des rouages de la monarchie tempérée qu'il voulait fonder, ne parut qu'un instrument sans force au despotisme brutal de la plupart de ses successeurs. En effet, à des législateurs de la trempe et de l'école de Tibère il fallait plus qu'un bouclier, il fallait un glaive. Dans un temps où l'on punissait de mort une parole indiscrète, un geste et quelquefois une pensée, les procédés méticuleux de la censure dramatique n'auraient été qu'une gêne; sous de tels princes, le censeur ne pouvait être que le bourreau.

CHARLES MAGNIN.

(1) Sueton., *Tiber.*, cap. LXI. — Ce poète fut probablement précipité de la roche Tarpéienne, comme Ælius Saturnius, qui avait composé contre Tibère des vers satiriques. Dio, lib. LXII, cap. XXII.
(2) Dio., lib. LVIII, cap. XXIV.
(3) Id., lib. LVII, cap. XII.
(4) Id., lib. LXII, cap. XXIX.
(5) Sueton., *Caligul.*, cap. XXVII.
(6) Id., *Domit.*, cap. X.
(7) Capitol., *Marc. Anton.*, cap. VIII et XXIX.

DE

LA LITTÉRATURE

INDUSTRIELLE.

De loin la littérature d'une époque se dessine aux yeux en masse comme une chose simple ; de près elle se déroule successivement en toutes sortes de diversités et de différences. Elle est en marche ; rien n'est encore accompli. Elle a ses progrès, ses écarts, ses momens d'hésitation ou d'entraînement. Il y a lieu de les noter à l'instant, de signaler les fausses routes, les pentes ruineuses ; ce n'est pas toujours en vain. On fait partie d'ailleurs du gros de la caravane], on s'y intéresse forcément, on en cause autour de soi en toute liberté : il est bon quelquefois d'écrire comme on cause et comme on pense.

C'est un fait que la détresse et le désastre de la librairie en France depuis quelques années; depuis quelques mois le mal a encore empiré : on y peut voir surtout un grave symptôme. La chose littéraire (à comprendre particulièrement sous ce nom l'ensemble des productions d'imagination et d'art) semble de plus en plus compromise, et par sa faute. Si l'on compte çà et là des exceptions, elles vont comme s'éloignant, s'évanouissant dans un vaste naufrage : *rari nantes*. La physionomie de l'ensemble domine, le niveau du mauvais gagne et monte. On ne rencontre que de bons esprits qui en sont préoccupés

comme d'un débordement. Il semble qu'on n'ait pas affaire à un fâcheux accident, au simple coup de grêle d'une saison moins heureuse, mais à un résultat général tenant à des causes profondes et qui doit plutôt s'augmenter.

Lorsqu'il y a tout à l'heure dix ans, une brusque révolution vint rompre la série d'études et d'idées qui étaient en plein développement, une première et longue anarchie s'ensuivit ; dans cette confusion inévitable, du moins de nouveaux talens se produisirent ; les anciens n'avaient pas péri ; on pouvait espérer dans un ordre renaissant une marche littéraire satisfaisante au cœur et glorieuse. Mais voilà qu'en littérature, comme en politique, à mesure que les causes extérieures de perturbation ont cessé, les symptômes intérieurs et de désorganisation profonde se sont mieux laissé voir. Je m'en tiendrai ici à la littérature.

Sous la restauration on écrivait sans doute beaucoup et de toute manière. A côté de quelques vrais monumens, on produisait une foule d'ouvrages plus ou moins secondaires, surtout politiques, historiques. L'imagination n'était guère encore en éveil que chez les talens d'élite. A cette quantité d'autres écrits de circonstance et de combat, une idée morale, une apparence de patriotisme, un drapeau donnait une sorte de noblesse et recouvrait aux yeux du public, aux yeux des auteurs et compilateurs eux-mêmes, le mobile plus secret. Depuis la restauration et au moment où elle a croulé, ces idées morales et politiques se sont, chez la plupart, subitement abattues ; le drapeau a cessé de flotter sur toute une cargaison d'ouvrages qu'il honorait et dont il couvrait, comme on dit, la marchandise. La grande masse de la littérature, tout ce fonds libre et flottant qu'on désigne un peu vaguement sous ce nom, n'a plus senti au dedans et n'a plus accusé au dehors que les mobiles réels, à savoir une émulation effrénée des amours-propres, et un besoin pressant de vivre : la littérature industrielle s'est de plus en plus démasquée.

Pour ne pas s'effrayer du mot, pour mieux combattre la chose, il s'agit d'abord de ne se rien exagérer. De tout temps, la littérature industrielle a existé. Depuis qu'on imprime surtout, on a écrit pour vivre, et la majeure partie des livres imprimés est due sans doute à ce mobile si respectable. Combinée avec les passions et les croyances d'un chacun, avec le talent naturel, la pauvreté a engendré sa part, même des plus nobles œuvres, et de celles qui ont l'air le plus désintéressé. *Paupertas impulit audax*, nous dit Horace, et Le Sage écrivait *Gil Blas* pour le libraire. En général pourtant, surtout en

France, dans le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, des idées de libéralité et de désintéressement s'étaient à bon droit attachées aux belles œuvres.

> Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
> Tirer de son travail un tribut légitime,

disait Boileau, en faveur de Racine, et c'était une manière de concession. Lui-même, Boileau, faisait cadeau de ses vers à Barbin et ne les vendait pas. Dans tous ces monumens majestueux et diversement continus, des Bossuet, des Fénelon, des La Bruyère, dans ceux de Montesquieu ou de Buffon, on n'aperçoit pas de porte qui mène à l'arrière-boutique du libraire. Voltaire s'enrichissait plutôt encore à l'aide de spéculations étrangères que par ses livres qu'il ne négligeait pourtant pas. Diderot, nécessiteux, donnait son travail plus volontiers qu'il ne le vendait. Bernardin de Saint-Pierre offrit l'un des premiers le triste spectacle d'un talent élevé, idéal et poétique, en chicane avec les libraires. Beaumarchais, le grand corrupteur, commença à spéculer avec génie sur les éditions et à combiner du Law dans l'écrivain. Mais, en général, la dignité des lettres subsistait, recouvrait toute cette partie matérielle secondaire, et maintenait le préjugé honorable dans lequel on nous secoue si violemment aujourd'hui. Sous l'empire, relativement, on écrivit peu; sous la restauration, en écrivant beaucoup, on garda, je l'ai dit, de nobles enseignes. Il est donc arrivé qu'au sortir de nos habitudes généreuses ou spécieuses de la restauration, et avec notre fonds de préjugés un peu délicats en cette matière, aujourd'hui que la littérature purement industrielle s'affiche crûment, la chose nous semble beaucoup plus nouvelle qu'elle ne l'est en effet : il est vrai que le manifeste des prétentions et la menace d'envahissement n'ont jamais été plus au comble.

Ce qui la caractérise en ce moment cette littérature, et la rend un phénomène tout-à-fait propre à ce temps-ci, c'est la naïveté et souvent l'audace de sa requête, d'être nécessiteuse et de passer en demande toutes les bornes du nécessaire, de se mêler avec une passion effrénée de la gloire ou plutôt de la célébrité, de s'amalgamer intimement avec l'orgueil littéraire, de se donner à lui pour mesure et de le prendre pour mesure lui-même dans l'émulation de leurs exigences accumulées; c'est de se rencontrer là où on la supposerait et où on l'excuse le moins, dans les branches les plus fleuries de l'imagination, dans celles qui sembleraient tenir aux parties les plus délicates et les plus fines du talent.

Chaque époque a sa folie et son ridicule ; en littérature nous avons déjà assisté (et trop aidé peut-être) à bien des manies ; le démon de l'élégie, du désespoir, a eu son temps ; l'art pur a eu son culte, sa mysticité ; mais voici que le masque change ; l'industrie pénètre dans le rêve et le fait à son image, tout en se faisant fantastique comme lui ; *le démon de la propriété littéraire* monte les têtes et paraît constituer chez quelques-uns une vraie maladie pindarique, une *danse de saint Guy* curieuse à décrire. Chacun s'exagérant son importance, se met à évaluer son propre génie en sommes rondes ; le jet de chaque orgueil retombe en pluie d'or. Cela va aisément à des millions, l'on ne rougit pas de les étaler et de les mendier. Avec plus d'un illustre, le discours ne sort plus de là : c'est un cri de misère en style de haute banque et avec accompagnement d'espèces sonnantes. Marot, tendant la main *au Roy pour avoir cent escus* dans quelque joli dizain, y mettait moins de façon et plus de grace (1).

Sur ce point comme sur presque tous les autres qui touchent à la littérature, il ne s'élève pourtant aucun blâme, aucun rire haut et franc : la police extérieure ne se fait plus. La littérature industrielle est arrivée à supprimer la critique et à occuper la place à peu près sans contradiction et comme si elle existait seule. Sans doute pour qui considère les productions de l'époque d'un coup d'œil complet, il y a d'autres littératures coexistantes et qui ne cessent de pousser

(1) Plaise au Roy ne refuser point
Ou donner, lequel qu'il voudra,
A Marot cent escus apoinct,
Et il promet qu'en son pourpoint
Pour les garder ne les coudra...

Je conseille de relire les dizains charmans *au Roy de Navarre :*

Mon second Roy, j'ay une haquenée, etc. ;

et *à la Royne de Navarre :*

Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure, etc.

Dans l'épître *au Roy pour avoir esté desrobé*, il épuise tous les tours et toutes les gentillesses de la requête ; il ne ressemble pas à tant de gens insatiables, dit-il, il ne veut plus rien demander :

Mais je commence à devenir honteux
Et ne veux plus à vos dons m'arrester ;
Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne. . . . .
Et savez-vous, Sire, comment je paye?
. . . .

de sérieux et honorables travaux : par exemple la littérature qu'on peut appeler d'Académie des Inscriptions et qui reste fidèle à sa mission de critique et de recherche en y portant un redoublement d'activité et en y introduisant quelque jeunesse; il y a encore la littérature qu'on peut appeler d'Université, confinant à l'autre, et qui par des enseignemens, par des thèses qui deviennent des ouvrages, est dès long-temps sortie de la routine sans perdre la tradition. Mais, il faut le dire, avec toute l'estime qu'inspirent de semblables travaux, l'entière gloire littéraire d'une nation n'est pas là; une certaine vie même, libre et hardie, chercha toujours aventure hors de ces enceintes : c'est dans le grand champ du dehors que l'imagination a toutes chances de se déployer. Or, ce champ libre qui a formé jusqu'ici le principal honneur de la France, qu'en a-t-on fait? Sa condition d'être commun et ouvert à tous l'a sans doute, à chaque époque, laissé en proie à tous les hasards des esprits. Les différentes formes du mauvais goût, les modes bigarrées, les bruyantes écoles y ont passé; les fausses couleurs y ont fait torrent. Ce champ, en un mot, a été de tous temps infesté par des bandes; mais jamais il ne lui arriva d'être envahi, exploité, réclamé à titre de juste possession, par une bande si nombreuse, si disparate et presque organisée comme nous le voyons aujourd'hui, et avec cette seule devise inscrite au drapeau : *Vivre en écrivant*. Dédain ou intimidation, on se tait et cela gagne;

Je vous feray une belle cédule
A vous payer (sans usure s'entend)
Quand on verra tout le monde content;
Ou si voulez, à payer ce sera,
Quand votre loz et renom cessera.
. . . .
Advisez donc si vous avez désir
De rien prester : vous me ferez plaisir;
Car puis un peu, j'ay basti à Clément
Là où j'ay fait un grand desboursement,
Et à Marot qui est un peu plus loing :
Tout tombera, qui n'en aura le soing.

Gasconnade pour gasconnade, cette dernière, par l'espiéglerie, n'en vaut-elle pas bien d'autres? Quant au fond de la requête, il est le même chez nous; mais que le ton a changé! « Certes, si la France exerce une prépondérance si incontestable et « si transcendante en Europe, elle le doit surtout à dix ou douze hommes éminens, « hommes d'art, d'intelligence, de poésie et de cœur,..... parmi lesquels je suis. » Voilà le début nouveau de toute complainte : c'est à son de trompe qu'on entonne désormais sa pétition; j'aimais mieux le flageolet de Marot.

des esprits sérieux et qui honorent l'époque, renfermés dans leurs vocations spéciales, gardent le silence sur des excès qu'ils ne sauraient comment qualifier. Cependant de grands et hauts talens, obsédés ou aveuglés, cèdent au torrent et y poussent, imitent et encouragent les déportemens dont ils croient pouvoir toujours se tirer eux-mêmes sans déshonneur. Quelques plumes sages protestent çà et là, à la sourdine; mais la digue n'est nulle part. La connivence éteint tout cri d'alarme. On en est réduit (le croirait-on?) sur certaines questions courantes et vives, à n'avoir plus pour sentinelle hardie que l'esprit et le caprice de M. Janin, qui dit ce matin-là avec un bon sens sonore ce que chacun pense. Jamais on n'a mieux senti, au sein de la littérature usuelle et de la critique active, le manque de tant d'écrivains spirituels, instruits, consciencieux, qui avaient pris un si beau rôle dans les dernières années de la restauration, et qui, au moment de la révolution de juillet, en passant brusquement à la politique, ont fait véritablement défection à la littérature. Quelque hauts services que puissent penser avoir rendus à leur cause les anciens écrivains du *Globe* devenus députés, conseillers d'état et ministres, je suis persuadé qu'en y réfléchissant, quelques-uns au moins d'entre eux se représentent dans un regret tacite les autres services croissans qu'ils auraient pu rendre, avec non moins d'éclat, à une cause qui est celle de la société aussi : il leur suffisait d'oser durer sous leur première forme, de maintenir leur tribune philosophique et littéraire, en continuant, par quelques-unes de leurs plumes, d'y pratiquer leur mission de critique élevée et vigilante; aux temps de calme, l'autorité se serait retrouvée. Leur brusque retraite a fait lacune, et, par cet entier déplacement de forces, il y a eu, on peut l'affirmer, solution de continuité en littérature plus qu'en politique entre le régime d'après juillet et le régime d'auparavant. Les talens nouveaux et les jeunes espoirs n'ont plus trouvé de groupe déjà formé et expérimenté auquel ils se pussent rallier; chacun a cherché fortune et a frayé sa voie au hasard; plusieurs ont dérivé vers des systèmes tout-à-fait excentriques, les seuls pourtant qui offrissent quelque corps tant soit peu imposant de doctrine. Beaucoup, en restant dans le milieu commun, exposés à cette atmosphère cholérique et embrasée, sur ce sol peu sûr, en proie à toutes les causes d'excitation et de corruption, ont été plus ou moins gâtés, et n'ont plus su ce que c'était que de l'être. De là, une littérature à physionomie jusqu'à présent inouie dans son ensemble, active, effervescente, ambitieuse, osant tout, menant les passions les plus raffinées de la civili-

sation avec le sans-façon effréné de l'état de nature; perdant un premier enjeu de générosité et de talent dans des gouffres d'égoïsme et de cupidité qui s'élargissent en s'enorgueillissant; et, au milieu de ses prétentions, de ses animosités intestines, n'ayant pu trouver jusqu'ici d'apparence d'unité que dans des ligues momentanées d'intérêts et d'amours-propres, dans de pures coalitions qui violent le premier mot de toute morale harmonie.

Je n'exagère pas. En province, à Paris même, si l'on n'y est pas plus ou moins mêlé, on ignore ce que c'est au fond que la presse, ce bruyant rendez-vous, ce poudreux boulevart de la littérature du jour, mais qui a, dans chaque allée, ses passages secrets. En parlant de la presse, je sais quelles exceptions il convient de faire; politiquement j'en pourrais surtout noter; mais littérairement, il y en a très peu à reconnaître. La moindre importance qu'on attache probablement à une branche réputée accessoire a fait que sur ce point on a laissé aller les choses. Il en est résulté dans la plupart des journaux, chez quelques-uns même de ceux qui passeraient volontiers pour puritains, un ensemble d'abus et une organisation purement mercantile qui fomente la plaie littéraire d'alentour et qui en dépend.

Une première restriction est pourtant à poser dans le blâme. Il faut bien se résigner aux habitudes nouvelles, à l'invasion de la démocratie littéraire comme à l'avènement de toutes les autres démocraties. Peu importe que cela semble plus criant en littérature. Ce sera de moins en moins un trait distinctif que d'écrire et de faire imprimer. Avec nos mœurs électorales, industrielles, tout le monde, une fois au moins dans sa vie, aura eu sa page, son discours, son prospectus, son *toast*, sera *auteur*. De là à faire un feuilleton, il n'y a qu'un pas. Pourquoi pas moi aussi? se dit chacun. Des aiguillons respectables s'en mêlent. On a une famille, on s'est marié par amour, la femme sous un pseudonyme écrira aussi. Quoi de plus honorable, de plus digne d'intérêt que le travail assidu (fut-il un peu hâtif et lâché) d'un écrivain pauvre, vivant par là et soutenant les siens? Ces situations sont fréquentes : il y aurait scrupule à les déprécier.

De nos jours, d'ailleurs, qui donc peut se dire qu'il n'écrit pas un peu pour vivre (*pro victu*), depuis les plus illustres? Ce mobile va de pair même avec la plus légitime gloire. Pascal, Montaigne, parlant des philosophes qui écrivent contre la gloire, les montrent en contradiction avec eux-mêmes et la désirant. Et moi qui écris ceci, ajoute Pascal... Et moi-même qui écris ceci, doit-on se dire lorsqu'on écrit sur ceux qui écrivent un peu pour vivre.

Mais ces avertissemens donnés, ces précautions prises, et profitant de cette audace qu'appuie la nécessité même, et de cette inspiration âpre et libre d'une vie de plus en plus dégagée, on est en position et en droit de dire le vrai comme on l'entend sur un ensemble dont l'impression n'est pas douteuse, dont le résultat révolte et crie de plus en plus. L'état actuel de la presse quotidienne, en ce qui concerne la littérature, est, pour trancher le mot, désastreux. Aucune idée morale n'étant en balance, il est arrivé qu'une suite de circonstances matérielles a graduellement altéré la pensée et en a dénaturé l'expression. Et, par exemple, M. de Martignac a légué, sans s'en douter, un germe de mort aux journaux par sa loi de juillet 1828, loi plus libérale, mais qui, en rendant à certains égards les publications quotidiennes ou périodiques plus accessibles à tous, les greva de certaines conditions pécuniaires comme contre-poids, et qui, en les allégeant à l'endroit de la police et de la politique, accrut en leur sein la charge industrielle. Pour subvenir aux frais nouveaux, que ferons-nous? disaient les journaux. — Eh bien! vous ferez des annonces, leur répondait-on. Les journaux s'élargirent; l'annonce naquit, modeste encore pendant quelque temps; mais ce fut l'enfance de Gargantua, et elle passa vite aux prodiges. Les conséquences de l'annonce furent rapides et infinies. On eut beau vouloir séparer dans le journal ce qui restait consciencieux et libre, de ce qui devenait public et vénal : la limite du *filet* fut bientôt franchie. La *réclame* (1) servit de pont. Comment condamner à deux doigts de distance, qualifier détestable et funeste ce qui se proclamait et s'affichait deux doigts plus bas comme la merveille de l'époque? L'attraction des majuscules croissantes de l'annonce l'emporta : ce fut une montagne d'aimant qui fit mentir la boussole. Afin d'avoir en caisse le profit de l'annonce, on eut de la complaisance pour les livres annoncés; la critique y perdit son crédit. Qu'importe! l'annonce n'était-elle pas la partie la plus productive et la plus nette de l'entreprise? Des journaux parurent, uniquement fondés sur le produit présumé de l'annonce : alors surtout la complaisance fut forcée; toute indépendance et toute réserve cessèrent.

Cette malheureuse annonce n'a pas eu une influence moins fatale

(1) Pour ceux qui l'ignorent, nous dirons que la *réclame* est la petite note glissée vers la fin, à l'*intérieur* du journal, d'ordinaire payée par le libraire, insérée le même jour que l'annonce ou le lendemain, et donnant en deux mots un petit jugement flatteur qui prépare et préjuge celui de l'article.

sur la librairie; pour sa bonne part, elle a contribué à la tuer. Comment? L'annonce constitue, après l'impression, un redoublement de frais qu'il faut prélever sur la première vente, avant d'atteindre aucun profit; mille francs d'annonces pour un ouvrage nouveau; aussi, à partir de là, les libraires ont-ils impitoyablement exigé des auteurs deux volumes au lieu d'un, et des volumes in-8° au lieu d'un format moindre; car cela ne coûte pas plus à annoncer, et, les frais d'annonce restant les mêmes, la vente du moins est double et répare. De cascades en cascades, je n'aurais pas de si tôt fini sur l'*annonce*, qui demanderait toute une histoire : Swift, d'une encre amère, l'aurait tracée.

La situation des journaux a notablement empiré depuis l'introduction de la presse dite à quarante francs : je ne m'attache à juger que du contre-coup moral. Le personnage trop célèbre et d'une capacité aussi incontestable que malheureusement dirigée, qui a eu cette idée hardie, prétendait tuer ce qu'on appelait le monopole de quelques grands journaux; mais il n'a fait que mettre tout le monde et lui-même dans des conditions plus ou moins illusoires, et où il devient de plus en plus difficile, à ne parler même que de la littérature, de se tirer d'affaire avec vérité, avec franchise. Les journaux, par cette baisse de prix, par cet élargissement de format, sont devenus de plus en plus tributaires de l'annonce : elle a perdu son reste de pudeur, si elle en avait. Maintenant, quand on lit dans un grand journal l'éloge d'un livre, et quand le nom du critique n'offre pas une garantie absolue, on n'est jamais très sûr que le libraire ou même l'auteur (si par grand hasard l'auteur est riche) n'y trempent pas un peu. Il est très fâcheux qu'à l'origine de cette espèce d'invasion de la presse dite à quarante francs, les conséquences morales et littéraires n'en aient pas été présentées avec vigueur et netteté par quelqu'une des plumes alors en crédit. Une voix pourtant, celle de Carrel, avait commencé à s'élever, quand elle s'est tue. Les autres journaux étaient trop intéressés sans doute dans la question, et le *Vous êtes orfèvre*, eût diminué l'autorité de leur résistance. Malgré cette défaveur de position, certains faits auraient pu ressortir avec évidence et certitude. Je crois, par exemple, que ç'a été une faute au *Journal des Débats*, resté après tout à la tête de la littérature quotidienne, d'obéir en cette crise à son système de prudence, et de ne pas protester tout haut. Mais comment alors, dans le gouvernement, des hommes d'état sérieux et vertueux ont-ils pu prêter appui à la légère, et dans des vues toutes momentanées, à des opérations qui n'ont jamais

présenté aucune chance de succès légitime et qui entraînaient visiblement à une corruption immédiate? Ce qui est certain (et en réduisant toujours notre point de vue), c'est que la moralité littéraire de la presse en général a baissé depuis lors d'un cran. Si l'on peignait au complet le détail de ces mœurs, on ne le croirait pas. M. de Balzac a rassemblé, dernièrement, beaucoup de ces vilainies dans un roman qui a pour titre *un Grand Homme de Province*, mais en les enveloppant de son fantastique ordinaire : comme dernier trait qu'il a omis, toutes ces révélations curieuses ne l'ont pas brouillé avec les gens en question, dès que leurs intérêts sont redevenus communs.

Au théâtre, les mêmes plaies se retrouveraient ; les mœurs ouvertement industrielles y tiennent une place plus évidente encore. Il en fut ainsi de tout temps : mais, dans une histoire du théâtre depuis dix ans, on suivrait le contre-coup croissant et désordonné de ce mauvais régime littéraire. L'exigence des auteurs en vogue augmente et souvent ne ressemble pas mal à de la voracité. Pour se les attacher on a, par exemple, l'appât des *primes :* aussitôt une pièce de l'un d'eux lue et reçue, une somme est donnée, cinq mille francs, je crois, si la pièce a cinq actes. Quand la pièce réussit, quand les engagemens se tiennent avec quelque fidélité, tout va au mieux, mais l'ordinaire n'est pas là. Les théâtres s'en tirent parfois pourtant mieux que le reste. Leur plaie réelle a toujours été dans la rareté des bonnes pièces et dans celle des bons sujets, des bons acteurs. Une seule bonne fortune en ce genre répare bien des pertes. Passons.

C'est à la littérature imprimée, à celle d'imagination particulièrement, aux livres auparavant susceptibles de vogue, et de degrés en degrés à presque tous les ouvrages nouveaux, que le mal, dans la forme que nous dénonçons, s'est profondément attaqué. Depuis deux ans surtout, on ne vend plus : la librairie se meurt. On a tant abusé du public, tant mis de papier blanc sous des volumes enflés et surfaits, tant réimprimé du vieux pour du neuf, tant vanté sur tous les tons l'insipide et le plat, que le public est devenu à la lettre comme un cadavre. Les cabinets de lecture achètent à peine. On a vu dernièrement un auteur réclamer tout haut contre l'usage de quelques-uns de ces cabinets qui, pour ne pas se ruiner en doubles achats, découpent dans les journaux et font relier les romans qui paraissent en feuilletons : l'auteur dénonçait avec indignation cette mesure économique : c'est heureux qu'il n'en ait pas déféré au procureur du roi. Mais qu'attendre aussi d'un livre quand il ne fait que ramasser des pages écrites pour fournir le plus de colonnes

avec le moins d'idées? Les journaux s'élargissant, les feuilletons se distendant indéfiniment, l'élasticité des phrases a dû prêter, et l'on a redoublé de vains mots, de descriptions oiseuses, d'épithètes redondantes : le style s'est *étiré* dans tous ses fils comme les étoffes trop tendues. Il y a des auteurs qui n'écrivent plus leurs romans de feuilletons qu'en dialogue, parce qu'à chaque phrase et quelquefois à chaque mot, il y a du blanc, et que l'on gagne une ligne. Or, savez-vous ce que c'est qu'une ligne? Une ligne de moins en idée, quand cela revient souvent, c'est une notable épargne de cerveau; une ligne de plus en compte, c'est une somme parfois fort honnête. Il y a tel écrivain de renom qui exigera (quand il condescend aux journaux) qu'on lui paie *deux francs* la ligne ou le vers, et qui ajoutera peut-être encore que ce n'est pas autant payé qu'à lord Byron. Voilà qui est savoir au juste la dignité et le prix de la pensée. Il se rencontre des entrepreneurs charlatans qui consentent à ces excès de prétention pour avoir au moins un article et se parer d'un nom : cela se regagne sur l'actionnaire. Des hommes ignorans des lettres, envahissant la librairie et y rêvant des gains chimériques, ont fait taire les calculs sensés et ont favorisé les rêves cupides. Ainsi chacun est allé tout droit dans son égoïsme, coupant l'arbre par la racine. Chacun, en y passant, a effondré le terrain sous ses pas : qu'importe les survenans? après nous le déluge! L'écrivain ayant mis son cerveau en coupe réglée, il y a eu des mécomptes, bon an et mal an comme on dit : les livres vendus et payés d'avance n'ont pu toujours être faits. De scandaleux procès ont trop souvent éclairé ces misères. Quoi donc d'étonnant que la librairie, ainsi placée entre toutes les causes de ruine, entre son propre charlatanisme, les exigences des auteurs, les exactions des journaux, et enfin la contrefaçon étrangère, ait succombé? Car il n'y a plus de librairie en ce moment que celle d'université, de droit, de médecine, de religion, précisément parce qu'en ces branches spéciales elle est restée à peu près soustraite aux diverses atteintes.

J'ai nommé la contrefaçon étrangère, et je l'ai nommée la dernière parce qu'en effet elle ne vient qu'en dernier lieu dans ma pensée, et qu'il y a bien d'autres causes mortelles avant celle-là. Tel ne paraît pas l'avis de beaucoup d'intéressés, et c'est à la contrefaçon étrangère presque uniquement qu'auteurs et éditeurs s'en sont pris dans la dernière crise. Je crois pourtant qu'eux-mêmes les premiers ont fait beau jeu à la contrefaçon belge, qui se fonde avant tout sur le débit

de volumes gros de matière et à bon marché (1). Mais sans prétendre diminuer l'idée du tort immense qu'apporte la contrefaçon extérieure, on n'y peut rien directement : il faudrait là une intervention de gouvernement, une négociation internationale. On fait bien d'appeler et de provoquer l'attention du pouvoir sur ce point; le pouvoir a fait semblant de s'en occuper, comme il fera toujours désormais de ce qui lui sera déféré avec bruit et grand concert d'intérêts en souffrance : mais tout s'est borné à des démonstrations. Qu'on le pousse toutefois, qu'on le prêche et qu'on l'édifie là-dessus, s'il y a moyen : rien de mieux, et, avec de la constance et quelque cinquante ans de lutte, nos Wilberforce, qui ont comparé la contrefaçon étrangère à la traite des nègres, pourront l'emporter. Mais, encore un coup, il n'y a rien là sur quoi l'on ait prise immédiate, et cela est si vrai que la société récemment fondée à l'occasion même du débat, la *Société des Gens de Lettres*, après avoir posé le principe général, a dû appliquer son activité vers des détails plus intérieurs.

L'idée première de cette société est due à un écrivain d'esprit, M. Desnoyers, qui a su conserver dans la mêlée la plus active des intentions droites et des habitudes élevées de caractère. Dans ce que je me permettrai de dire de l'association naissante, je m'enquerrai moins de son objet positif et financier que des conséquences littéraires probables et de certains abus (il s'en glisse partout, et surtout dans les corps) qui pourraient s'entrevoir déjà. Rien de plus légitime assurément que des gens de lettres s'associant pour s'entendre de leurs intérêts matériels et s'y éclairer. A défaut de la contrefaçon étrangère qu'on ne peut atteindre, il y a des manières de contrefaçon à l'intérieur, sinon pour les livres, du moins pour les feuilletons : il y a des journaux voleurs qui vous citent et vous copient. Quelques auteurs entichés pourraient s'en trouver purement et simplement flattés; de plus aguerris et de plus stricts useraient du droit de répression, requérant en justice dommages et intérêts; le plus sûr et le plus fructueux est d'amener par transaction ces journaux à payer tribut pour leur reproduction, et à s'abonner, en quelque sorte, à vous. Régulariser en un mot ce genre de contrefaçon à l'intérieur, voilà un résultat. Comme l'homme de lettres isolé a peu de force, de loisir, et souvent peu d'entente de ces chicanes, un agent spécial, un

(1) Le succès de la *petite Bibliothèque* du libraire Charpentier prouve que de bons livres remplis et peu chers garderaient toutes chances : et encore n'a-t-on pas toujours été scrupuleux dans les choix.

comité permanent, veilleront pour lui et plaideront son intérêt. Rien de mieux jusque-là. Il y a toujours à prendre garde cependant de trop aliéner les droits de l'individu dans le pouvoir du comité. Si en traitant, par exemple, avec chaque membre de la société, un éditeur se trouvait avoir affaire à une société plus réellement propriétaire de ses œuvres à quelques égards que lui-même, ce serait un inconvénient, une entrave, une vraie servitude. Si une Revue (pour préciser encore mieux), qui paie un article à un auteur, se trouvait presque aussitôt dépossédée de cet article par quelque journal payant tribut régulier de reproduction à cet auteur, ce serait une piquante façon d'être leurré : on serait contrefait à bout portant, à l'aide de ce qui aurait été fondé précisément contre la contrefaçon. Mais je laisse là ces questions, qui appartiennent au plus subtil du code de commerce; je ne sais jusqu'où la légalité s'en accommodera; les tribunaux, mis en demeure de prononcer dans quelques cas, paraissent jusqu'ici peu y condescendre, et les vieux juges, ouvrant de grands yeux, n'y entendent rien du tout. On conçoit cependant, je le répète, une société de gens de lettres s'entendant de leur mieux pour s'assurer le plus grand salaire possible de leurs veilles, si leur force unie se contient dans des termes d'équité et ne va jamais jusqu'à la coaction envers les éditeurs : car il ne faudrait pas tomber ici dans rien qui rappelât les coalitions d'ouvriers; on a bien crié contre la *camaraderie*, ceci est déjà du *compagnonnage*.

Premier résultat moral pourtant. Quelle que soit la légitimité stricte du fond, n'est-il pas triste pour les lettres en général que leur condition matérielle et leur préoccupation besogneuse en viennent à ce degré d'organisation et de publicité? Je m'étais figuré toujours, pour ce qu'on appelle la propriété littéraire, quelque chose de plus simple. On écrit, on achève un livre; on traite de la vente avec un libraire; on remplit ses conditions et lui les siennes; après quoi l'on rentre dans sa propriété. Si l'on est contrefait en Belgique dans l'intervalle, malheur et honneur! Le libraire n'est pas d'ailleurs tout-à-fait sans l'avoir prévu. Au lieu d'un livre, est-ce de simples articles qu'on écrit : on traite avec un journal, on remplit mutuellement ses conditions. Si l'on est contrefait, copié par une feuille voleuse, c'est l'affaire du journal de défendre son bien, et de poursuivre, s'il lui plaît. L'auteur reste dans l'ignorance de ce détail et se lave les mains du procès. C'est là sans doute une économie politique bien élémentaire et bien mesquine en fait de propriété littéraire : elle doit faire pitié à bien des illustres; il y a particulièrement de quoi faire hausser

les épaules à plus d'un de nos *douze maréchaux de France*, comme les appelle le président actuel de la *Société des Gens de Lettres* dans une lettre récemment publiée (1); car un maréchal de France en littérature, c'est un de ces hommes, sachez-le bien, qui *offrent à l'exploitation une certaine surface commerciale.* Notre chétive et frugale théorie de propriété littéraire n'a qu'un avantage : tant qu'elle a régné dans les lettres, on n'y jetait pas un éclat de financier aux yeux des passans, on ne les attroupait pas non plus autour de ses misères.

Mais la *Société des Gens de Lettres* nous paraît recéler d'autres inconvéniens littéraires, si elle n'y prend garde. Dans de telles associations, la majorité décide; et qu'est-ce que la majorité en littérature? La société s'engage (c'est tout simple) à aider ses membres, à procurer le placement de leurs travaux, à aplanir aux jeunes gens qui en font partie l'entrée dans la carrière. Mais où sont les conditions littéraires et les garanties de l'admission? Tout le monde peut se dire *homme de lettres :* c'est le titre de qui n'en a point. Les plus empressés à se donner pour tels ne sont pas les plus dignes. La société songera-t-elle au mérite réel dans l'admission? peut-elle y songer? où sera l'expertise? Dans les compagnonnages des divers métiers, on ne reçoit que des ouvriers faits et sur preuves; mais, en matière littéraire, qui décidera? Voilà donc une société qui recevra tous ceux qui s'offriront pour gens de lettres, et qui les aidera, et qui les organisera en force compacte; et dans toutes les questions, les moindres, les moins éclairés, les moins intéressés à ce qui touche vraiment les lettres, crieront le plus haut, soyez-en sûr. Les bons esprits que renferme l'association ont dû y réfléchir déjà, et par expérience. Que serait-ce qu'une société qui, comprenant la presque totalité des littérateurs du jour à tous les degrés de l'échelle, deviendrait pour eux une espèce d'assurance mutuelle contre la critique et pour la louange? Je signale un écueil lointain, mais non pas toutefois sans qu'il y ait des signes avant-coureurs. Ne voit-on pas des journaux, coalisés sur ce point, s'entendre à merveille, au milieu des injures qu'ils se lancent par d'autres endroits? *Le Siècle* répétait l'autre jour la lettre du président de la société, et l'empruntait courtoisement à *la Presse*, en ajoutant, sans rire, que cette lettre *soulevait de graves questions.* Je crains que le spirituel *Charivari* n'ait aussi, cette fois, oublié de rire. Les journaux politiquement s'attaquent, s'injurient, se font

(1) Voir *la Presse* et *le Siècle* des 18 et 19 août.

avanie et guerre : les feuilletons fraternisent. On correspond d'une place à l'autre par le bas, par le rez-de-chaussée, par les caves.

Mais que fais-je en ce moment? Et n'est-ce pas courir de grands risques que de parler ainsi? Car un des inconvéniens d'une telle société, si encore elle n'y prend garde, ce serait l'intimidation. Quand on se croit la force en main, on en abuse aisément. L'autre jour, il est arrivé à une personne de notre connaissance, à l'ancien gérant de cette *Revue*, d'être accusé d'un mot inoui : il se serait plaint, en plaisantant, d'avoir affaire à deux sortes de gens les plus indisciplinables du monde, les comédiens et les gens de lettres. Le propos eût été leste, et je ne puis croire que M. Buloz l'ait tenu. Quoi qu'il en soit, une note se trouva insérée dans deux ou trois journaux, dans ceux-là même qui s'attaquent tous les matins en politique, mais qui s'entendent si cordialement en littérature, note qui avait une tournure vraiment officielle, et qui relatait qu'à la nouvelle du propos scandaleux, le comité de l'association s'était transporté chez le mauvais plaisant pour recevoir son désaveu *formel*. On a inséré tout cela sans rire. Il n'est donc peut-être plus permis de dire que les gens de lettres sont, non pas indisciplinables, mais trop disciplinés, et que la coalition en ce sens aurait d'étranges conséquences. Il y a peut-être, à l'heure qu'il est, des personnes qui se croient les représentans uniques et jurés de la littérature française, prêts à vous demander compte des bons ou méchans mots, et à vous citer par-devant eux pour la plus grande dignité de l'ordre. Ce serait une liberté de plus que nous aurions conquise, et semblable à beaucoup d'autres, en ce siècle de liberté : Boileau le satirique et le portraitiste La Bruyère auraient eu meilleure condition en leur temps. Au reste, nous parlons d'autant plus à l'aise de cette *Société des Gens de Lettres,* que, le grand nombre nous en étant parfaitement inconnu, une portion suffisante du moins nous semble offrir, par les noms, toute sorte de garanties. Nous sommes persuadé qu'une quantité de membres sont de notre avis au fond, et qu'ils sauront, au besoin, résister aux tentatives d'envahissement immodéré. S'il faut quelque audace pour cela, ils l'auront. Comment n'en serions-nous pas persuadé, quand, pour citer un illustre exemple, nous trouvons que le membre qui a le premier présidé la société est M. Villemain? Je ne puis m'ôter de la pensée que le spirituel académicien n'avait accepté cette charge que pour avoir occasion, avec ce bon goût qui ne l'abandonne jamais et avec ce courage d'esprit dont il a donné tant de preuves dans toutes les circonstances décisives, de rappeler et de maintenir devant cette

démocratie littéraire les vrais principes de l'indépendance et du goût. Il est dommage que d'autres fonctions suprêmes l'aient enlevé avant qu'il ait pu exprimer ce qui dans sa bouche aurait eu une autorité charmante. Mais tant que cette espèce de courage ne manquera pas aux hommes de talent haut placés, il y aura de la ressource contre le mal.

M. de Balzac, qui a été nommé président à l'unanimité en remplacement de M. Villemain, aidera peut-être au même résultat par des moyens contraires. Homme d'imagination et de fantaisie, il la porte trop aisément en des sujets qui en sont peu susceptibles, et il pousse, sans y songer, à des conséquences fabuleuses dont chaque œil peut redresser de lui-même l'illusion. Sa lettre sur la propriété littéraire, que nous avons déjà indiquée, est faite par ce genre d'excès pour remettre les choses au vrai point de vue : elle ne tend à rien moins qu'à proposer au gouvernement d'acheter les œuvres des *dix ou douze maréchaux de France*, à commencer par celles de l'auteur lui-même qui s'évalue à *deux millions*, si j'ai bien compris. Vous imaginez-vous le gouvernement désintéressant l'auteur de *la Physiologie du Mariage* afin de la mieux répandre, et débitant les *Contes drolatiques* comme on vend du papier timbré ? Des conséquences si drolatiques sont très propres à faire rentrer en lui-même le démon de la propriété littéraire, dont M. de Balzac n'a peut-être voulu, après tout, que se moquer agréablement.

Non; quel que soit à chaque crise son redoublement d'espérance et d'audace, la littérature industrielle ne triomphera pas; elle n'organisera rien de grand ni de fécond pour les lettres, parce que l'inspiration n'est pas là. Déjà en deux ou trois circonstances notables, depuis plusieurs années, elle a échoué fastueusement. Elle avait rallié des noms, des plumes célèbres, sans lien vrai; elle les a compromises, décréditées plutôt en détail, sans en rien tirer de collectif ni de puissant. Déjà on l'a vue à l'œuvre dans cette entreprise gigantesque qui s'intitulait *l'Europe littéraire*, une autre fois dans *la Chronique de Paris* renouvelée, une autre fois et plus récemment dans la presse à quarante francs. Au théâtre, elle a eu à sa dévotion la scène de *la Renaissance* : qu'en a-t-elle fait ? Grace aux promptes rivalités, aux défections, aux exigences, cet instrument dérouté se réfugie dans la musique et se sauve, comme il peut, par des traductions d'opéra italien. Le drame industriel a eu, à d'autres momens, d'autres théâtres encore, la porte Saint-Martin, l'Odéon, les *Français* même, qui, pour n'en pas subir les conditions ruineuses, ont dû

bientôt l'éloigner ou ne s'y ouvrir qu'avec précaution. Cette littérature en un mot, qu'on est fâché d'avoir tant de fois à nommer industrielle quand on sait quels noms s'y trouvent mêlés, a eu le vouloir et les instrumens d'innovation, les capitaux et les talens, elle a toujours tout gaspillé : l'idée morale était absente, même la moindre; la cupidité égoïste d'un chacun portait bientôt ruine à l'ensemble.

Pourtant, à chaque reprise de tentative, c'est pour tous ceux qui aiment encore profondément les lettres le moment de veiller. De nos jours le bas fond remonte sans cesse, et devient vite le niveau commun, le reste s'écroulant ou s'abaissant. Le mal sans doute ne date pas d'aujourd'hui; mais tout est dans la mesure, et aujourd'hui on la comble. Les ressources sont grandes, mais elles tournent aisément en sens contraire si on ne les rallie. Entrez dans les bibliothèques : quelle émulation ardente! que de jeunes gens étudient, et dans une bonne direction, ce semble! Mais qu'il faut peu de chose à travers ces nobles efforts pour les faire dévier et avorter! Il est donc urgent que tous les hommes honnêtes se tiennent, chacun d'abord dans sa propre dignité (on le peut toujours), et entre eux, autant qu'il se pourra et quel que soit le point de départ, par des convenances fidèles et une intelligence sympathique. C'est le cas surtout de retrouver le courage d'esprit et de savoir braver. Que cette littérature industrielle existe, mais qu'elle rentre dans son lit et ne le creuse qu'avec lenteur : il ne tend que trop naturellement à s'agrandir. Pour conclure : deux littératures coexistent dans une proportion bien inégale et coexisteront de plus en plus, mêlées entre elles comme le bien et le mal en ce monde, confondues jusqu'au jour du jugement : tâchons d'avancer et de mûrir ce jugement en dégageant la bonne et en limitant l'autre avec fermeté.

SAINTE-BEUVE.

SALERNE ET PŒSTUM.

Des voyageurs qui se copient et qui répètent ce que d'autres ont dit, au lieu de chercher à se rendre bien compte de leurs propres impressions, nous peignent tout le pays qui environne Naples comme une sorte de paradis terrestre : il ne faut pas les croire sur parole. De Caserte et de Capoue à Naples la campagne est d'une rare fertilité, mais sa fertilité même la rend monotone. On marche pendant des heures entières entre une double muraille de verdure, au-dessus de laquelle on entrevoit de temps à autre la cime bleue d'une montagne lointaine. Point d'échappées de vue, point d'horizon, toujours la même vigne mariée aux mêmes ormeaux. Toutes ces routes de la plaine sont nouvellement plantées, et je ne sais à quel propos on a badigeonné en blanc, de deux en deux, les arbres nains qui les bordent, ce qui ajoute peu à l'agrément du paysage.

D'autre part, la côte de Pausilippe a été beaucoup trop vantée. Les lignes en sont pauvres, sans mouvement, et d'un parallélisme trop prolongé ; la végétation y est nulle, et les constructions y sont trop nouvelles et trop régulières. La mer seule, qui baigne les rochers dont la base de la côte est hérissée, et qui pénètre dans leurs sombres cavités, la mer seule a conservé son admirable transparence et son éternelle beauté.

De la pointe de Pausilippe à l'extrémité du cap Misène, s'étendent les côtes de Pouzzole et du golfe de Baia, ces côtes désolées par les tremblemens de terre et le mauvais air ; leur courbure autour de la baie est gracieuse, mais le sol, dépouillé de végétation, n'offre de toutes parts que rochers, cendres et ruines. Ceux qui vantent encore la beauté de ces côtes ne peuvent donc le faire que par une sorte de réminiscence et de scrupule classique. Après deux mille ans, ils se sont cru obligés de répéter avec Horace :

« Nullus in orbe sinus Baiis prælucet amænis. »

En revanche, de l'autre côté du golfe de Naples, au pied de ces montagnes qui s'étendent de Salerne au promontoire de Minerve (*punta della Campanella*), le pays est l'un des plus beaux qu'on puisse voir, soit qu'on parcoure les rivages de la mer de Castellamare au piano de Sorrente, des îles de Caprée et des Syrènes à Amalfi et à Salerne, soit que, pénétrant au cœur des montagnes, on explore les riches et populeuses bourgades de Gragnano, de Nocera et de la Cava, ou les sites alpestres de l'antique Ravello et du mont Santo-Angelo.

Cet admirable pays offre encore un autre genre d'intérêt. Là, comme sur la côte de Baia et de Pouzzole, ou comme au pied du Vésuve à Pompeïa et à Herculanum, les peuples qui se sont succédé ont laissé partout des traces de leur passage. Ce ne sont plus cependant des ruines grecques ou romaines que nous trouvons à étudier, ce sont des ruines et une histoire plus récentes, et qui n'en ont pas moins leur célébrité, des ruines lombardes, moresques et normandes, l'histoire de ces peuples conquérans et celle plus intéressante encore de la république d'Amalfi.

Lorsque l'on a traversé Portici, ce magnifique et ennuyeux faubourg de Naples, et toutes ces bourgades qui, le pied dans la mer, forment à la base du Vésuve une ceinture de blanches maisons, on franchit le Sarno, et l'on arrive à une jolie ville dont les maisons, carrées et sans toits, s'étagent au pied de collines aiguës revêtues de verdure de leur base à leur sommet, et couronnées de tours élancées. Cette ville, c'est Nocera, *Nocera des Païens* (*de Pagani*). Il y a six siècles que ce nom a été donné à l'antique *Nuceria*, et voici à quelle occasion.

Frédéric II, ce grand et bizarre monarque, qui régna trente ans comme empereur, trente-huit ans comme roi de Germanie, et cinquante-deux ans comme roi des Deux-Siciles; ce prince athée, qui combattit le pape et passa cinq ans de sa vie à solliciter son pardon; cet excommunié, qui conquit Jérusalem, et qui, sous le poids de l'interdit, ne put trouver un prêtre pour célébrer une messe d'actions de graces dans la ville conquise, et pour placer sur sa tête la couronne de son nouveau royaume; Frédéric, avant de passer en Palestine, avait reconquis sur les Sarrasins la Sicile, alors l'une des plus riches provinces du royaume de Naples. Retranchés dans les montagnes du centre de l'île, les plus déterminés de ces Africains, que les historiens du temps appellent à tort des *barbares*, menaçaient toujours les villes du littoral; Frédéric leur offrit de riches domaines dans ses états de terre ferme, s'ils voulaient faire leur soumission et lui prêter un nouveau serment de fidélité. Beaucoup d'entre eux acceptèrent sur-le-champ les offres de l'empereur, et furent transportés à Luceria, dans la Pouille. Frédéric, que les auteurs du temps accusent de sympathie pour ces infidèles, tint religieusement la parole qu'il leur avait donnée. Les Sarrasins restés dans l'île, encouragés par cet exemple, ne tardèrent pas à se soumettre aux mêmes conditions, et furent à leur tour transportés à *Nuceria* ou Nocera, dans la riche vallée du Sarno : cette ville prit dès-lors le nom de Nocera des païens.

Dans ces temps-là, païens et chrétiens différaient peu. Les rois normands, et Frédéric à leur exemple, avaient un sérail et se faisaient servir par des Mamelucks (1). De plus, nombre d'aventuriers chrétiens s'étaient mêlés aux Sarrasins, et ces Africains, établis depuis des siècles en Sicile, s'étaient en quelque sorte confondus avec la population indigène. Ne nous étonnons donc pas si aujourd'hui les païens de Nocera ont une tournure des plus orthodoxes, et sont aussi parfaitement Italiens que les habitans de Grenade et de Malaga sont Espagnols.

Qui le croirait? ce furent ces Sarrasins de Luceria et de Nocera qui seuls restèrent fidèles aux princes de la maison de Souabe, quand tout le reste du royaume les abandonnait, et qui placèrent en quelque sorte la couronne sur le front de Manfred fugitif.

Cet héroïque Manfred, se présentant seul devant les remparts de Luceria, nous rappelle Napoléon sous les murs de Grenoble; mais Napoléon avait une armée, et Manfred était seul.

Un grand nombre de soldats sarrasins garnissaient les créneaux et les machicoulis. Leur dévouement était douteux; Marchisio, l'ennemi personnel de Manfred, les commandait. Un seul de ces Africains n'a qu'à bander son arc, et il est maître de la vie du proscrit.

— Voici votre seigneur! leur crie Manfred en arabe; confiant dans votre loyauté, il vient se mettre entre vos mains, ouvrez-lui vos portes!

Les Sarrasins ont reconnu sa voix; ils le saluent avec enthousiasme.

— Entrez! entrez! s'écrient-ils, avant que Marchisio sache votre arrivée, et nous répondons de votre vie!

Mais Marchisio, qui habite le palais, a les clés de la ville; on ne peut ouvrir sans son ordre. Manfred, que le moindre retard peut perdre, se couche à terre, et veut se glisser dans la place par un égout qui passe sous le mur.

— C'est par la porte que notre prince doit entrer! s'écrient les soldats arabes. Et ils enfoncent les portes à coups de hache; puis, enlevant Manfred dans leurs bras, il l'entraînent vers le palais en poussant des cris de joie. Marchisio, que ces cris réveillent, fait monter à cheval ses hommes d'armes, et, se mettant à leur tête, descend dans la ville, bien décidé à combattre les séditieux. Il aperçoit Manfred au milieu d'eux, et reste pétrifié.

— A genoux! à genoux devant le fils de votre empereur! s'écrient le peuple et les soldats de Manfred; à genoux! répètent ses propres gardes. Et Marchisio descend de cheval, et se jette à terre aux pieds du proscrit.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, et Manfred avait, à l'aide de ses fidèles Sarrasins, reconquis le royaume de son père (2).

La route de Nocera à la Cava longe de hautes montagnes couvertes d'une

(1) Villani, *Ist.*, lib. VI, cap. I, pag. 155. — Voir le portrait que cet historien nous a laissé de Frédéric, portrait qui doit être ressemblant, car il est d'une singulière crudité.

(2) Nicolaï de Jamsilla, *Histor.*

belle végétation, et sur lesquelles sont groupées, de distance en distance, un grand nombre de gracieuses habitations; ces maisons sans toits, blanches comme l'ivoire et ombragées de cyprès et de pins d'Italie, ont quelque chose d'africain; un de nos compagnons de voyage trouvait une ressemblance frappante entre ce paysage de la Cava et les gorges de l'Atlas, du côté de Belida. Des paysans, vêtus seulement d'une chemise et d'un caleçon de toile, qui laissent voir leurs bras et leurs jambes cuivrés, et qui, tout en cheminant, dînent avec une poignée de fèves crues, complètent la ressemblance.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rues et les places de la Cava pour reconnaître un pays de manufactures. C'est là que se fabriquent les meilleurs draps du royaume. Les ouvriers de ces manufactures sont à peine vêtus; ils n'ont cependant pas l'air morne et souffrant des ouvriers anglais. Ils chantent à tue-tête, et se démènent au milieu de leurs métiers comme autant de singes, ou bien ils dorment à l'ombre d'un mur. La plupart sont remplis d'intelligence, et, si chez eux l'amour du travail était en raison du besoin et de l'adresse, ce seraient les premiers ouvriers du monde. Les ouvriers sont bien payés, surtout pour un pays où les denrées sont à vil prix; cependant, quand l'occasion se présente, ils mendient effrontément. Pour nous ouvrir un passage à travers ces bras et ces mains tendus, il fallut que notre *cicerone* levât son bâton. C'est un remède héroïque, mais le seul qui soit efficace. Je m'attendais à voir quelques-uns de ces colosses, taillés en Hercule, se relever et assommer l'imprudent; nullement : ils tournèrent le dos, et, tout en se garant de leur mieux, ils retournèrent en riant à leurs métiers. Un étranger qui se permettrait une pareille *insolence* dans un atelier français, serait sur l'heure mis en pièces; mieux vaudrait pour lui qu'il passât entre les cylindres et les dents des machines : autre peuple, autres mœurs. Mais aussi l'étranger, au sortir de la fabrique française, est à peu près sûr de retrouver sa bourse et sa montre dans sa poche, tandis que celui qui sort de la fabrique napolitaine, s'il n'a pas pris ses précautions, pourra bien trouver ses poches retournées. C'est du moins ce que nous ont assuré nos amis de Naples; aussi étions-nous sur nos gardes.

Le pays renfermé entre les monts Falesio, Albinio et la mer, et qui s'étend, d'un côté, de la Cava à Salerne, de l'autre, de la Trinité de la Cava à Vietri, peut être considéré comme la terre classique des paysagistes. Il est impossible d'imaginer de plus belles lignes de montagnes, de plus beaux groupes de fabriques, plus de richesse de végétation et un plus sublime assemblage de ravins, de rochers et de ruines. La ligne de mer, qui se montre à l'horizon entre les montagnes comme un bandeau d'émeraude ou de lapis, termine admirablement chacun de ces tableaux, auxquels elle donne une infinie profondeur. Ce paysage est bien supérieur aux sites si vantés de la campagne romaine; il offre la réunion de deux qualités qui semblent s'exclure, et dont l'une au moins manque au paysage de l'Ariccia, de Castel-Gandolfo et de Frascati : grandeur et gaieté.

Le fameux monastère de bénédictins de la Trinité de la Cava est situé sur les pentes escarpées du mont *Falesio* (ce nom donné à ces roches en *falaises*

date sans doute de la conquête des Normands). Dominé par de hauts rochers auxquels il est adossé, il est entouré d'épaisses forêts. C'est au fond de ce désert qu'existe le plus précieux dépôt de diplômes, de chroniques et de chartes italiennes. Quelle curieuse histoire des princes lombards et normands de Bénévent, de Salerne et de Capoue, et des républiques de Naples, de Sorrente et d'Amalfi, ne referait-on pas avec les documens entassés dans ces archives! Le moyen-âge tout entier vit dans ces parchemins et ces liasses poudreuses; mais la multiplicité des pièces, l'absence de catalogue et un esprit de cachotterie peu libéral, rendent les recherches, sinon impossibles, du moins extrêmement pénibles. Je dois ajouter que le moine qui nous faisait les honneurs de la bibliothèque de la Trinité paraissait peu capable d'apprécier les richesses qu'elle renfermait, et dont il se montrait néanmoins singulièrement jaloux. Notre homme n'avait de bénédictin que le nom, et l'on eût pu sans injustice l'accuser d'ignorance. On a dit d'un bibliothécaire incapable: *C'est un eunuque à qui on a confié un sérail*: ce mot se serait appliqué à merveille au bénédictin de la Trinité.

Les femmes de la Cava sont renommées pour leur beauté; ce devrait être plutôt pour leur force. Elles rappellent, pour la stature, *la Nuit*, de Michel-Ange, et pour la parfaite régularité des traits et l'embonpoint peut-être un peu trop prononcé, *la Justice*, de Giacomo della Porta (1). Tandis que je dessinais la vue d'un couvent voisin de la Cava, plusieurs jeunes filles s'exerçaient à la lutte sur un tertre, à quelques pas de moi. Il y avait dans leurs mouvemens autant de souplesse que de force, mais peu de grace et encore moins de pudeur. L'une d'elles, de beaucoup la plus belle et en même temps la plus forte, eût couché un bœuf à terre d'un coup de poing.

Les femmes de la Cava sont, du reste, viriles de plus d'une façon. Il y a quelques années, il n'était bruit dans tout le pays que de la singulière histoire de la femme médecin. Cette femme, élevée par ses parens comme un homme, sans qu'on ait pu savoir pour quel motif, apprit le latin chez un vieil oncle, curé de *Furore*, dans le voisinage d'Amalfi, et suivit les cours de médecine de l'école de Salerne, où elle prit ses grades. Il est impossible qu'elle n'ait point eu alors de notions précises de son sexe, ses études anatomiques n'ayant pu manquer de l'éclairer. Néanmoins elle garda le silence et persista. Elle exerçait la médecine avec succès, quand un jour une jeune fille qu'elle avait soignée pendant une longue maladie devint amoureuse du joli docteur et lui déclara sa passion. Comme il repoussait ses avances, elle l'accusa, dans sa fureur, d'avoir tenté de lui faire violence. L'affaire était grave. Une servante que la jeune fille avait séduite déposait comme elle. Salvator, c'était le nom du docteur de la Cava, perdit patience, et, à ce qu'il paraît, prouva la calomnie en plein tribunal, et de façon à ne pouvoir laisser de doutes dans l'esprit de ses juges. Je n'ai pu savoir si depuis ce singulier médecin avait continué à exercer. Un vieux patron de barque de Vietri m'a assuré qu'il l'avait connu,

(1) Tombeau de Paul III à Saint-Pierre.

et que de médecin il était devenu sage-femme. Il a ajouté que, recherché plusieurs fois en mariage, il avait repoussé les meilleurs partis, qu'enfin il était mort fort jeune. Les médecins napolitains avec qui j'ai causé de cette histoire prétendent que le docteur de la Cava n'était ni homme ni femme, mais réunissait les deux sexes.

En se rendant de la Cava à Vietri, on traverse le ravin sur plusieurs ponts, qu'à leur grandeur et à leur solidité on pourrait regarder comme autant d'ouvrages des Romains. La route est suspendue au-dessus de précipices au fond desquels, en approchant de Vietri, on aperçoit un aqueduc en pierres grises, qui doit avoir été construit du temps des Sarrasins et des Normands. En effet, l'ensemble du monument a une légèreté que ne présentent pas les ouvrages romains, plus massivement assis. L'appareil en est fort grossier. Les pierres ne sont ni polies ni taillées; on s'est contenté de les dégrossir sur l'une de leurs faces, et l'on a rempli les inégalités avec du plâtre et des cailloux rapportés. Ajoutons à cela que l'arc de quelques-unes de ces voûtes superposées est ogival. Cette construction peu régulière ne manque cependant pas d'un certain caractère d'audace qui rappelle les monumens du Nord, et son effet dans le paysage est des plus frappans. Cet aqueduc sert encore aujourd'hui à la conduite des eaux d'un bord à l'autre de la vallée, et de pont aux montagnards, qui ne craignent pas de s'aventurer sur sa périlleuse arète.

A plus d'un mille de distance de Vietri, l'air est rempli du parfum des citronniers et des orangers qui croissent dans les jardins de cette bourgade pittoresque, et qu'apporte la brise de mer. Ces jardins sont de toute beauté. C'est la végétation des pays méridionaux dans son plus grand luxe; les orangers, les cédrats et les grenadiers plient sous le poids des fruits dont ils sont couverts. Malheureusement un dragon veille à la porte de chacun de ces jardins des Hespérides; ce dragon, c'est l'affreuse misère. Impossible de s'arrêter un instant aux environs de la ville sans être assailli par une bande de gueux en haillons, et sans être assourdi par l'éternel cri de la mendicité italienne : *Date me qualche cosa!* Il faut battre en retraite devant ces mendians effrontés, et se contenter d'admirer en courant.

Vietri, construit en amphithéâtre sur des roches, et formant en quelque sorte plusieurs bourgades étagées les unes sur les autres, peut le disputer en pittoresque à la Cava. C'est un genre plus sauvage et moins gai, un tableau de Salvator après un paysage du Gaspre. Ses différens corps d'habitations, répandus sur les deux côtés du ravin ou cachés dans ses profondeurs, sont dominés par des montagnes calcaires des plus belles formes. La plupart de leurs cimes sont aiguës, et peut-être ces immenses pyramides sont-elles un peu uniformément couvertes de verdure, mais elles doivent à cette verdure leur richesse de contour et leur modelé vraiment merveilleux. Vues à certaines heures, et dans certains effets de lumière, on dirait de hauts obélisques sur lesquels on aurait jeté une splendide tenture de velours vert ou violet, ornée de broderies pourpres à franges d'or. Ces montagnes sont assises sur de larges bancs de roches blanches ou jaunâtres, de formation calcaire, dont le pied

plonge profondément dans la mer. Quelques-unes de ces roches, détachées du bloc principal, forment de petits îlots autour desquels sont groupés nombre de barques occupées à la pêche des coquillages et des langoustes qui se réfugient dans leurs interstices. Du côté de Salerne, l'une de ces roches, de la grosseur d'une maison, minée par la mer, s'est fraîchement détachée de la colline sur laquelle Vietri est bâti. Le rebord de la ravine d'où l'énorme dent est partie est béant et avivé comme une gencive saignante. Tout à côté de cette déchirure sont placées des maisons qui semblent n'avoir été préservées que par miracle d'une ruine totale, et qui à la prochaine tempête devront infailliblement s'abîmer dans les flots.

C'est à l'entrée de Vietri, sur le chemin de la Cava, qu'est située l'une des plus belles fabriques de glaces et de verreries du royaume de Naples.

En sortant de Vietri, la route semble se précipiter dans la mer, mais tout à coup elle fait un détour vers la gauche, et à l'extrémité d'une belle rampe de rochers on aperçoit Salerne, son golfe et son château perché sur un piton détaché de l'amphithéâtre des montagnes au milieu desquelles la ville est construite. Salerne, l'une des villes les plus importantes du royaume de Naples, et qui ne renferme pas moins de vingt-quatre mille habitans, n'a guère qu'une seule belle rue, celle qui longe le port. Au premier aspect, on croirait même que c'est là toute la ville, mais si de cette rue ou plutôt de ce quai on se dirige par de petits passages voûtés vers le rocher au haut duquel est bâti le château, on s'égare dans un labyrinthe de voûtes obscures et de rues étroites dont les maisons sont comme soudées l'une à l'autre par de lourdes arcades liant les deux côtés de la rue. Ces arcades de toutes grandeurs et de toutes formes, ogivales, en plein cintre, et dont quelques-unes servent de pont pour passer d'une maison à l'autre, peuvent être regardées comme une sorte d'assurance mutuelle contre les tremblemens de terre. De cette façon, toutes les maisons se trouvent arc-boutées entre elles, et, pour en renverser une seule, il faudrait que la secousse renversât le quartier tout entier. Les précautions contre les tremblemens de terre auxquels la ville était fort sujette autrefois, sont d'autant mieux prises que, non content d'arc-bouter les maisons à l'extérieur, les habitans les ont aussi consolidées intérieurement. Toutes les chambres de quelque étendue sont voûtées. Ces voûtes se croisent, s'entrelacent, s'appuient l'une sur l'autre, de sorte que chaque pièce ressemble à la chapelle d'un château gothique.

Salerne, ville antique, n'a laissé aucun édifice ni même aucune ruine qui puisse témoigner de son ancienne importance. Quelques substructions informes sur lesquelles on a élevé les maisons modernes, une vingtaine de colonnes de divers ordres et de grandeurs différentes, enfouies dans l'écurie de l'archevêché, ou engagées aux angles des rues dans les murailles de maisons construites il y a deux ou trois siècles : voilà tout ce qui reste de l'ancienne ville romaine. Salerne, capitale des princes normands, a conservé de curieux monumens de la domination de ces conquérans aventureux : sa cathédrale, ses aqueducs et son château.

La cathédrale, construite sous les princes normands, est gothique, mais cependant d'une architecture fort différente de celle des cathédrales de Caen, de Saint-Lô ou de Coutances, et ne rappelle que d'une manière fort détournée l'art normand. Il est vrai que les réparations que l'on y a faites dans les derniers siècles, ont dû fort altérer son caractère primitif; car ces réparations équivalent, pour certaines parties, à une réédification totale. Ainsi l'arc des voûtes a été sensiblement altéré; l'ogive obtuse et à large base a remplacé l'ogive élancée; enfin les groupes des légères colonnes qui soutenaient les voûtes de la nef, ont été engagées dans un massif carré de pierres et de plâtre d'une disgracieuse lourdeur.

Néanmoins cette église est encore fort curieuse, à cause de la grande quantité de marbres précieux qu'elle contient, et qui la plupart ont été enlevés par les Normands ses fondateurs aux édifices de Pœstum. La belle cour d'entrée en forme de cloître qui s'étend en avant de l'église, est décorée par les plus remarquables de ces débris antiques. Ce sont de nombreuses colonnes d'un fort beau galbe qui soutiennent les arcades du cloître, plusieurs sarcophages sculptés, dont quelques-uns sont des meilleurs temps de l'art, et un grand nombre de bas-reliefs et d'inscriptions incrustées dans ses murailles. La plupart des colonnes en marbre qui ornent les chapelles latérales de l'église ont été aussi dérobées à des temples antiques, peut-être au temple romain dont on a depuis peu (1830) découvert les fondemens à Pœstum.

De nombreuses variétés de marbres ornent les murailles de l'église dans lesquelles on les a plus ou moins heureusement incrustés. Ces marbres proviennent, sans aucun doute, de la même source. Les arabesques d'un dessin tourmenté et retraçant une foule d'objets bizarres, fleurs, fruits, animaux monstrueux, sont exécutées dans la manière du dernier siècle. On est désolé de voir de si précieux matériaux employés avec autant de mauvais goût. Les moins détestables de ces incrustations sont d'une époque plus reculée. Toujours est-il que l'on a prodigué les porphyres rouges, verts et bruns, les marbres rouges, jaunes et fleuris, les brèches roses, violettes, dorées et œil de paon, et une foule d'autres matériaux de prix, albâtres, granits lumachelles, le tout pour décorer les deux tiers des murailles de l'église d'une espèce de marqueterie en style *rococo*.

La crypte de l'église, soutenue par une forêt de colonnes antiques, toutes différentes les unes des autres, renferme les reliques de saint Mathieu, auquel le dôme a été consacré. Ces reliques sont cachées sous une espèce d'autel grillé et cadenassé comme un coffre-fort; en effet, vers les XIIe et XIIIe siècles, les voleurs s'attaquaient de préférence aux reliques, assurés qu'ils étaient de faire d'abord une excellente affaire, et d'être ensuite absous de leur larcin par l'acquéreur de la relique volée.

C'est dans l'une des chapelles latérales de la cathédrale de Salerne qu'est placé le tombeau du fameux Hildebrand, qui vint mourir dans cette ville le 25 mai 1085, après avoir fait brûler une moitié de l'ancienne Rome, c'est-à-dire la partie qui s'étendait de Saint-Jean-de-Latran au Colysée, par Robert

Guiscard qui, d'excommunié, était devenu son protecteur. « J'ai aimé la justice, j'ai détesté l'iniquité, voilà pourquoi je meurs dans l'exil! » Telles furent les dernières paroles du fougueux pontife, rappelé un peu tard à la modération. La statue raide et sans expression que l'on a placée debout sur son tombeau, est censée les prononcer; elle semble plutôt inquiète de se bien tenir.

Ce tombeau a été restauré comme l'église, mais à une époque plus reculée, en 1578; ce n'est donc pas un monument du XIe siècle, mais du XVIe. Ce fut l'archevêque Marsilio Colonna qui dirigea cette restauration, et qui fit placer sur l'une des faces du sépulcre l'inscription suivante, curieux monument du plus vivace esprit de parti. Cette inscription nous prouve qu'après cinq siècles les passions qui avaient armé le terrible Hildebrand vivaient encore dans toute leur âpreté :

GREGORIO VII. PONTIFICI OPTIMO MAXIMO
ECCLESIASTICÆ LIBERTATIS VINDICI, ACERRIMO ASSERTORI
CONSTANTISSIMO
QUI DUM ROMANI PONTIFICIS AUCTORITATEM ADVERSUS
HENRICI PERFIDIUM STRENUE TUERETUR,
SALERNI SANCTE DECUBUIT.
AN. D. MLXXXV. KAL. JUNII.

La cathédrale de Salerne ne renferme que de très médiocres peintures.

Les aqueducs, qui remontent aussi au temps des Normands, sont au nombre de deux. Leurs lignes légères aboutissent à un petit ravin solitaire situé à l'est de la ville, derrière le château. Là, sans doute, étaient placés les réservoirs. Ces aqueducs allaient prendre les eaux des meilleures sources de la vallée d'Ajello, et les conduisaient dans la ville aux portes de laquelle leur double ligne se coupe à angles droits. Leur construction est la même que celle de l'aqueduc de la vallée de Vietri; seulement les proportions sont plus grandes, et l'ensemble plus svelte, s'il se peut. La partie qui traverse la vallée se compose de deux rangs de voûtes ogivales superposées et fort irrégulières. Des pans entiers de ces aqueducs se sont écroulés et n'ont pas été réparés, de sorte qu'ils ne sont plus aujourd'hui d'aucun usage. Aussi, à Salerne, les eaux sont-elles généralement fort mauvaises.

En remontant le ravin des aqueducs, on arrive au pied du rocher sur lequel le château est construit. Ce rocher se détache d'une chaîne de petites collines rocailleuses et incultes en grande partie. En suivant un sentier à peine tracé dans la roche, le long du mauvais mur qui sert d'enceinte à la ville de ce côté, on arrive à un petit col situé entre le château et la dernière de ces collines sur laquelle on a construit une grosse tour, espèce d'ouvrage avancé du château. Cette tour, postérieure au château, et dont l'appareil est très régulier, n'a point été ruinée comme lui. Elle ne sert guère aujourd'hui qu'à tendre des filets pour prendre des palombes. Le château, saccagé à diverses reprises, n'offre plus qu'un monceau de ruines. Ses débris couvrent tout le sommet du rocher et forment de loin une décoration des plus pittoresques.

Les conquérans normands, qu'un coup de main rendait maîtres d'une ville importante, cherchaient, avant tout, à s'y fortifier. Dans cette vue, ils élevaient à la hâte, sur le roc voisin, une enceinte flanquée de tours, et ils appelaient cela un château. Le château de Salerne offre, dans ses restes, les traces de la précipitation que l'on a mise à le construire. Ses murs ne se composent guère que de moellons noyés dans un ciment grossier. Les fenêtres et les meurtrières ne sont que des trous informes, irrégulièrement percés dans ces murs épais. La voûte de la porte principale, encore debout, offre seule quelques intentions d'architecture. Il est vrai que cette voûte, à laquelle on arrive par un pont en maçonnerie, paraît postérieure au reste de l'édifice.

Il est presque impossible de rien démêler de la forme primitive du château au milieu de ces ruines. Les parties du rez-de-chaussée qui ont été préservées servent maintenant d'étables ou d'écuries à une famille de paysans qui s'est bâti une barraque parmi les constructions qui regardent la ville. Une vieille femme colère, que Michel-Ange eût prise pour le modèle d'une de ses Parques, un enfant rachitique qui pleurait, et quelques porcs qui grognaient dans une étable, tels étaient, quand je le visitai, les seuls habitans du château de Robert Guiscard et du roi Roger. Quoi qu'il en soit, sa position isolée au sommet d'un roc élevé de huit à neuf cents pieds au-dessus du niveau de la mer, avec la ville couchée à ses pieds, est admirable, et la vue que l'on a de ses ruines est l'une des plus belles qui soient au monde : d'un côté, l'horizon s'étend par delà les vallées d'Avellino et du Sele jusqu'aux montagnes de la Calabre; de l'autre, l'œil embrasse tout le golfe de Salerne, des îles des Syrènes aux campagnes de Pœstum et aux îlots de la pointe de la Licosa.

Salerne, la seconde ville du royaume de Naples, forma à elle seule une principauté vers la fin du XIe siècle. Son histoire offre quelques particularités dignes de remarque. Salerne est, en effet, la dernière des villes d'Italie qui ait appartenu aux Lombards. En 1075 (et non en 1077, comme le rapporte M. de Sismondi) (1), cinq cent sept ans après l'entrée d'Alboin en Italie, et trois cent un ans après la défaite du roi Didier par Charlemagne, et la prise de Pavie, Robert Guiscard et ses Normands s'emparèrent de cette ville, et détrônèrent Gisulfe qui y régnait et qui fut le dernier des princes lombards. Ce n'est donc point à tort que les Grecs et les historiens siciliens et napolitains donnent souvent le nom de Lombardie aux duchés de Bénévent et de Salerne, fondés par Zoton en 589; les Lombards y dominèrent en effet 208 ans de plus que dans le nord de l'Italie.

Gisulfe opposa une vigoureuse défense aux forces de Robert Guiscard et des Amalfitains réunis; et cependant les Lombards de Bénévent et de Salerne étaient loin alors de ressembler à leurs pères, qui, sous Arichis et Grimoald, avaient su défendre leur indépendance contre Charlemagne, vainqueur du reste de l'Italie. Le climat les avait amollis, ils avaient pris les mœurs des Grecs et des Sarrasins.

(1) Gaufrid. Malaterra, lib. III, cap. II. — *Chronic. Cassin.*, liv. III.

Les chroniqueurs du temps nous ont conservé quelques détails curieux sur le siége de Salerne, en 1075. La ville était serrée de si près depuis quatre mois et le port si étroitement bloqué, que les vivres ne tardèrent pas à manquer. Bientôt les assiégés furent obligés de se nourrir de la chair des ânes, des chevaux, des chiens et des rats (1). Un foie de chien se paya jusqu'à dix tari; un œuf de poule huit tari; une mesure (modio) de grain quarante-quatre bizanzi (2). La famine devint si horrible, que les Salernitains poussés à bout indiquèrent au duc Robert Guiscard les côtés faibles de la place, et introduisirent de nuit ses soldats dans la ville. Gisulfe, fait prisonnier, implora la clémence du vainqueur, qui lui fit grace de la vie et même le laissa libre. Un ennemi ainsi épargné n'était plus redoutable. Gisulfe se réfugia d'abord au Mont-Cassin, et puis dans la campagne de Rome, où il se mit sous la protection de Grégoire VII, qui ne lui fut pas d'un grand secours, lui-même n'ayant point tardé à devenir le protégé de Robert Guiscard (3).

Gisulfe périssait victime d'une faute commise par ses prédécesseurs un siècle auparavant.

Dans l'année 1002 selon quelques chroniqueurs, 1005 selon d'autres, des Amalfitains, qui étaient allés faire du commerce sur les côtes de Syrie, ramenèrent dans leurs vaisseaux quarante chevaliers normands, qui venaient d'achever le pèlerinage de la Terre-Sainte. Les Amalfitains, précurseurs des Génois et des Pisans, couvraient alors la Méditerranée de leurs flottes, et leurs relations s'étendaient même jusqu'à Babylone. Ils débarquèrent à Salerne ces pèlerins, que le duc Gaimard III accueillit avec courtoisie, leur offrant des vivres frais, l'hospitalité, et leur faisant de son mieux les honneurs de la cité.

Il arriva, sur ces entrefaites, qu'une flotte de Sarrasins vint mouiller devant Salerne, et débarqua une petite armée sur la plage couverte d'herbe, qui s'étend entre la ville et la mer. Là, ces aventuriers se mirent à parader à la vue des habitans effrayés, menaçant de saccager leur ville comme ils avait saccagé Pœstum quarante ans auparavant, si l'on ne leur payait sur-le-champ un tribut considérable. Les Salernitains effrayés, loin de songer à se défendre, se mirent en devoir d'obéir aux sommations des Arabes, et commencèrent leur collecte de maisons en maisons. Les Normands, cependant, avaient vu avec indignation les évolutions menaçantes des Sarrasins; braves comme tous leurs compatriotes, ils jurèrent de donner une leçon à ces mécréans qui s'attaquaient à leurs hôtes. Ils demandent à Gaimard des armes et des chevaux, se font ouvrir les portes de la ville, et se précipitent sur les Sarrasins, qui, dans la sécurité la plus complète, se livraient à des divertissemens sur la plage. Saisis d'épouvante, ces pillards fuient en désordre vers leurs vaisseaux, lais-

(1) Gugliemo Pugliese, lib. III, *Rer. normann.*

(2) *Bizanzi* ou *bizanti* était le nom générique de la monnaie d'or des empereurs grecs. Plus tard, ces princes mirent en circulation des *bizanzi* d'argent correspondant à l'écu romain de la valeur de 10 jules. Voir *Muratori dissert.*, 28.

(3) Peregrin., *In notis ad chronic. Cassin.*, not. 19.

sant le rivage couvert de morts. Leur fuite fut si prompte, qu'ils ne purent même remporter les trésors qu'ils avaient débarqués.

La joie des Salernitains ainsi délivrés se conçoit aisément; la reconnaissance de Gaimard, leur prince, ne connut pas de bornes; il combla de riches présen ses libérateurs, et malgré ses offres brillantes, n'ayant pu les fixer à sa cour, il fit charger le navire qui devait les reconduire dans leur pays d'étoffes d'or et de soie, de harnais précieux et des fruits les plus délicieux de la contrée : oranges, grenades, dattes et limons. Le navire chargé de ces fruits du midi, dont les gens du nord étaient si avides, causa la ruine de la dynastie lombarde de Salerne; ce fut l'appât qui attira vers le sud de l'Italie ces nombreuses migrations normandes qui, sous la conduite de Drengot et du fils de Tancrède de Hauteville, s'emparèrent de l'héritage des Lombards, firent en moins d'un siècle la conquête de la Pouille, des Calabres et de la Sicile, et menacèrent même l'empire de Constantinople.

On fait remonter la fondation du port de Salerne à Jean de Procida, citoyen de Salerne, seigneur de Procida, l'ami de Manfred et le fameux conspirateur des vêpres siciliennes. Ce port, qui n'est abrité que d'un seul côté par une jetée de peu d'étendue, ne peut recevoir de bâtimens de fort tonnage. Il offre si peu de sûreté que, lorsque le temps est mauvais, les petits bâtimens qui s'y trouvent mouillés, misticks, trabacoles ou tartanes, se font hisser, à l'aide de cabestans, sur la grève qui est fort belle.

Salerne n'acquiert quelque importance commerciale qu'au moment de sa foire, qui a lieu en septembre. Cette foire y attire un grand concours d'étrangers, et le beau quai qui borde la mer, déjà si animé en tout temps, est alors couvert de boutiques et d'une foule compacte et affairée. Ce marché met en mouvement toute la ville et fait de chacun de ses habitans autant de spéculateurs; les rez-de-chaussée de chaque maison sont convertis en magasins, et les étages supérieurs en auberges; les îles de l'Adriatique, la Sicile, l'Archipel et tous les ports de la Méditerranée, de Marseille à Reggio, ont des représentans à cette foire. Ils viennent échanger leurs denrées, sucres, épiceries, étoffes, quincailleries, contre les soies, l'huile et le vin de Salerne, de Naples et de toute la contrée voisine.

Nous renvoyons les amateurs de poésie populaire à la description qu'a laissée Peresio (1) d'une de ces foires italiennes. C'est le tableau peint d'après nature de la foire de Salerne et de toutes les autres.

Mon hôte de Salerne, ancien officier de la garde impériale, établi dans cette ville depuis nombre d'années, me faisait une statistique curieuse des habitués de la foire de Salerne. Dix mille marchands et acheteurs, dix mille curieux et dix mille mendians s'y réunissent chaque année, me disait-il. Les mendians sont ceux qui font les meilleures affaires, car ils cumulent : ils mendient et

(1) Maggio Romanesco, *le Mât de Cocagne romain*, imprimé en 1688 en dialecte romain.

prennent. On ne peut s'imaginer ce qu'il se commet de filouteries dans un seul jour de foire. — Mais les tribunaux, la police? lui disais-je. — Bah! s'il fallait conduire en justice chaque filou maladroit, nos juges n'y suffiraient pas; ici chacun se fait magistrat; on roue de coups le voleur pris en flagrant délit, et tout est dit. — Vous appelez cela de la justice, c'est de l'impunité! — De l'impunité... Ce serait bien autre chose, si chaque coquin devait attendre son tour; nos juges ont déjà assez à faire avec messieurs les commerçans. Les gens de Salerne et environs sont encore un peu Normands, et le lendemain de la foire, s'il s'est fait un millier d'affaires, on peut compter sur cinq cents procès. — Vos tribunaux doivent avoir de la besogne? — Ils périraient à la peine s'ils voulaient se tenir au courant, mais ils ne font pas tant de façon. Ils ajournent indéfiniment les plaideurs; de cette façon, chacun peut croire qu'il a raison, et, comme la plupart du temps on plaide pour des bagatelles, chacun est satisfait.

La justice, dans le royaume de Naples, ne serait-elle donc qu'un nom? Sans doute si, comme on nous l'a assuré, il est telle affaire importante dans laquelle l'état est partie, qui ne sera jamais jugée. Une femme, accusée devant l'Aréopage d'avoir empoisonné son mari, avoua son crime. — Oui! je l'ai empoisonné, s'écria-t-elle, mais parce qu'il avait tué le fils que j'avais d'un premier mari! L'Aréopage la renvoya à cent ans pour être jugée. Les juges napolitains, à l'aide d'une foule de délais savamment combinés, renvoient souvent à cent ans le prononcé de leurs jugemens; mais ce n'est point par le même scrupule de justice : c'est qu'il faudrait condamner l'état.

Mon cicerone français, que quinze années de séjour dans le pays avaient mis bien au fait, n'épargnait pas plus les médecins que les plaideurs et les gens de loi. Leurs bévues sont souvent incroyables; la plupart sont empiriques et emploient à tout hasard les remèdes les plus violens. Tels sont les successeurs de cette fameuse école de Salerne, qui compta au nombre de ses membres tant de personnages illustres, savans, seigneurs et princes. Jean de Procida, qui fut l'un des plus riches seigneurs du royaume, avait étudié à Salerne et exerçait la médecine. Ce que l'on ignore peut-être, c'est qu'il était médecin aussi renommé que conspirateur audacieux. On conserve dans les archives royales de Naples une curieuse pétition (1) dans laquelle Gautier Carracioli supplie le roi Charles II de l'autoriser à entreprendre un voyage en Sicile pour se faire traiter, par le vieux Jean de Procida, d'une maladie que les médecins napolitains regardent comme incurable. Vingt-deux ans s'étaient déjà écoulés depuis les vêpres siciliennes, et Jean de Procida, en grande faveur auprès de Frédéric, *roi de Trinacrie,* devait être alors fort âgé.

Salerne a une école militaire, un séminaire, une maison d'orphelins et un joli théâtre. Le palais de l'Intendance, construit il y a peu d'années et l'un des

(1) Cette pièce porte la date de 1304.

plus beaux édifices modernes du royaume de Naples, les immenses couvens groupés sur la colline, au-dessous du château, méritent aussi d'être visités.

Les temples de Pœstum, dont les riches dépouilles ont servi à décorer les monumens de Salerne, sont situés à l'extrémité de l'immense plage qui s'étend de cette dernière ville au petit port de l'Agropoli. Du haut du château de Robert Guiscard, avec une bonne lunette, on pourrait compter leurs colonnes, et cependant on en est séparé par une distance de plus de vingt milles en ligne directe, et de vingt-quatre milles par le chemin de la *Scaffa*. On fait ces vingt-quatre milles avec une rapidité merveilleuse, et cela, sans changer de chevaux de poste, sans relayer. Mais ces petits chevaux à demi-sauvages, qu'on élève dans la maremme, au bord de la mer, et dont on pourrait compter les os, ont des jarrets de fer. En cinq heures, et tout d'un trait, ils franchissent la distance qui sépare Salerne des temples, sans paraître échauffés le moins du monde. Il est vrai que la route est entièrement plane, et aussi bien entretenue que la plus belle route anglaise.

En quittant Salerne, on laisse sur la droite un petit fortin ou *torrione*, bâti sur un rocher entre la route et la mer, et l'on s'engage au milieu d'une vaste plaine coupée de haies, et semée çà et là de quelques bouquets de gros chênes. Cette plaine est admirablement cultivée. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux que l'on traverse sur des ponts nouvellement construits, et dont la voûte est toujours fort élevée. Près de chacun de ces ponts modernes on aperçoit presque toujours l'arc à demi ruiné du pont antique. C'est à ces ruisseaux qu'il faut surtout attribuer la richesse de la plaine que l'on traverse, car la glaise légère et sablonneuse qui en compose le sol a besoin d'être arrosée. Cette terre légère est cependant d'une grande fertilité. Sur cinq ans, elle n'en reste qu'un en jachère, et produit d'ordinaire quatre récoltes de grains : deux années de froment, une d'orge, une d'avoine. L'année de jachère est loin encore d'être improductive. Les éteules se couvrent d'une forêt d'asphodèle et de plantain lancéolé qui leur donnent l'apparence de nos prairies artificielles, et qui nourrissent de nombreux troupeaux. C'est à ce pays qu'on peut surtout appliquer le vers de Virgile :

« Quæque suo viridi semper se gramine vestit. »

Aux environs de Salerne, la route traverse plusieurs petits villages. Ancellara, Saint-Léonard, Vicenza, Tavernolo. Les environs de ces villages sont plantés d'ormes et de peupliers de la Caroline. Au-delà de ces plantations s'étendent de grandes prairies, et, par-delà ces prairies et les sables dorés de la plage, étincelle la ligne azurée de la mer. Ce pays ressemble d'une manière frappante à la Normandie, entre Avranches et le mont Saint-Michel.

Au-delà de Battipaglia, le sol, toujours aussi fertile, n'est plus cultivé que par places, et l'on traverse d'immenses landes couvertes de chardons blancs et d'artichauts sauvages. De grands troupeaux de chevaux et de buffles pais-

sent en liberté dans ces plaines. Si les arbres étaient moins rares et les eaux plus abondantes, on pourrait se croire dans les marais Pontins. Cependant la végétation est loin d'être tout-à-fait nulle, et la route contourne, par places, des petits bois de liéges et de chênes verts. Tout à coup, au milieu de ces solitudes et au détour de l'un de ces bois, nous aperçûmes des hommes à cheval armés de longs fusils; cinq à six piétons également armés les suivaient, et tous semblaient se diriger vers nous. Cette rencontre dans ce désert n'était rien moins que rassurante. Quelques minutes auparavant, le postillon venait de nous montrer la place où avaient été assassinés, il y a dix ou douze ans, ces deux jeunes époux anglais qui, comme nous, se rendaient à Pœstum. Les yeux attachés sur ce groupe armé, notre postillon, qui n'était pas brave, ralentissait le pas des chevaux, et paraissait se consulter, ne sachant sans doute s'il devait passer outre ou faire volte-face, lorsque nous vîmes une autre bande plus nombreuse encore se montrer à l'angle du bois et s'avancer rapidement vers nous comme la première. A cette vue, le visage de notre postillon s'éclaircit, il se dressa sur son siége, comme le cocher d'un char antique, et, faisant claquer son fouet, il poussa ses chevaux de toute leur vitesse, comme s'il eût voulu charger ces bandes suspectes. Parmi tous ces gens armés, notre homme avait reconnu des habits d'uniforme, et ses craintes s'étaient dissipées. Ces vingt et quelques hommes n'étaient que l'avant-garde d'une petite armée que nous rencontrâmes au-delà du bois. Cette troupe, composée de la milice de Laurino, d'Altavilla et d'Eboli, et de quelques carabiniers à pied et à cheval, escortait trois lourdes charrettes traînées par des bœufs et soigneusement enveloppées de grands paillassons. Que pouvaient contenir ces charrettes si bien escortées? J'interrogeai notre postillon : « *Eccellenza!* me dit-il avec une singulière expression de convoitise, vous voyez bien, c'est de l'argent! — De l'argent? Et d'où vient cet argent? — C'est l'impôt de la Basilicate; tout cela va à Naples. — Et sous bonne escorte : on dirait un convoi en pays ennemi. — C'est que, voyez-vous, il y a tant d'argent! — Et là-bas, dans ces montagnes, si peu d'honnêtes gens. — Soyez sûr, reprit-il avec une expression de mystère des plus comiques, et en me montrant les gens de l'escorte, soyez sûr qu'il n'y en a guère plus parmi tous ces chapeaux pointus, et s'ils ne se faisaient pas peur l'un à l'autre, s'ils osaient, ils feraient comme le chien de Cucciniello, et au lieu de porter à leur cou, dans un panier, le déjeuner de leur maître, ils laisseraient là le panier et mangeraient le déjeuner. En vérité, il n'y a d'honnêtes, dans le pays, que les gens de Salerne et les *forestieri!*

A la Scaffa, on traverse le Sele (ancien *Silarus*) sur un mauvais bac qu'on paie fort cher. C'est une rivière qui rappelle le Tibre à Rome; elle est boueuse et encaissée comme ce fleuve; un troupeau de buffles dont on ne voyait que les narines fumantes et les yeux farouches à travers une forêt de ces grands roseaux de vingt pieds de hauteur, comme il en croît, en Italie, dans la vase au bord des eaux, donnait au morne paysage que présentent les rives une sorte d'ani-

mation sauvage. Quelques-uns de ces animaux étaient plongés dans l'eau bourbeuse jusqu'aux narines; on eût dit des hippopotames au bord d'un fleuve africain. A quelques milles au-dessus de la Scaffa et au-delà du confluent du Sele et de la Calone, de grands bois couvrent la plaine et revêtent les premières pentes du mont Alburno; c'est la forêt de Persano, refuge accoutumé des brigands de la principauté citérieure et la plus belle des chasses royales. Gio le Calabrois est le dernier des brigands de quelque renom qui ait choisi la forêt de Persano pour théâtre de ses prouesses. Gio était la terreur des habitans d'Eboli et d'Altavilla; il avait commis plusieurs meurtres; mais son adresse et son audace étaient si grandes, que jamais les carabiniers n'avaient pu le saisir. Le chef de la police de Salerne mit alors sa tête à prix, et ce furent trois paysans d'Albanello qui le vendirent. L'un de ces paysans l'avait connu lorsqu'il gardait les troupeaux d'un fermier d'Ogliocastro, et il lui avait plusieurs fois apporté des vivres que le brigand lui payait généreusement; du reste, jamais Gio ne buvait de vin et ne mangeait de pain sans en avoir fait préalablement goûter à ceux qui les lui apportaient. Il n'y avait donc pas moyen de l'empoisonner, ni même de mêler des narcotiques à ses alimens. Les paysans d'Albanello jouèrent donc avec lui au plus fin, et voici le moyen qu'ils employèrent pour se rendre maîtres de sa personne. Ils firent cacher six carabiniers dans l'une des premières maisons d'Albanello. Gio traversait souvent ce village, mais il était trop prudent pour s'y arrêter; il aimait de passion le jeu du disque, et, quand il était de bonne humeur, il faisait volontiers la partie avec ceux qu'il rencontrait. Nos gens allèrent ce jour-là au-devant de lui tout en jouant; Gio ne manqua pas de se mêler de la partie; ceux-ci l'accueillirent avec joie, et eurent soin de s'adosser au village. Puis, quand le jeu fut bien en train, l'un d'eux, qui était fort adroit, lança, comme par hasard, le disque dans la cour de la maison où les carabiniers étaient embusqués. Gio, dans l'ardeur du jeu, se précipita dans cette cour pour ramasser le disque, mais à peine était-il entré, qu'un des paysans poussa brusquement la porte et l'enferma; tandis que Gio s'efforçait de l'enfoncer, les carabiniers accoururent et se précipitèrent sur lui. Le brigand, en se défendant, en blessa un mortellement, mais il fut contraint de céder au nombre et de se laisser garotter. Il fut exécuté à Salerne un jour de marché.

Au-delà du Sele, on fait encore plusieurs milles à travers des plaines incultes à l'extrémité desquelles on aperçoit, à l'horizon, les temples de Pœstum, dont la masse brune se dessine sur l'azur des montagnes d'Ogliocastro. Peu à peu ces temples grandissent, leurs colonnades se détachent du fond obscur, et l'on reconnaît des monumens grecs. Arrivé dans l'enceinte de la ville, j'ai été fort désappointé en voyant que l'on avait choisi une partie de cet emplacement pour établir une ferme. Cette ferme et les cabarets construits dans le voisinage des temples nuisent beaucoup au premier effet de ces belles ruines. Des monumens de ce genre ont surtout besoin de solitude, et les mendians, aubergistes, custodes, guides, fiévreux, vendeurs de médailles et de terres cuites, qui vous entourent et vous assiégent aussitôt que vous avez mis pied à

terre, vous causent la plus désagréable des distractions. On a beau prendre sur soi et s'armer de patience, l'acharnement de ces misérables est tel, que bon gré mal gré il faut lever la canne pour les tenir à distance. Leurs bandes ne cessent de vous escorter et de vous assourdir, que lorsqu'ils sont convaincus par expérience que vous êtes décidés à leur distribuer en coups de canne le *qualche cosa* qu'ils vous demandent insolemment. Au premier geste menaçant, tous fuient, et aussitôt, comme par prodige, on retrouve la solitude et la liberté.

Délivré enfin, je courus au premier temple, et je fus étonné de la petitesse de ses proportions. Deux cents personnes ne tiendraient pas dans son enceinte, et ses colonnes courtes et ramassées sont si rapprochées, que trois personnes ne pourraient passer de front dans l'entrecolonnement. Ce premier temple était consacré à Cérès. L'ensemble en est élégant, quoiqu'un peu lourd. C'est de la force et de la solidité sans grandeur, et c'est en cela surtout que les édifices de Pœstum diffèrent des monumens romains qui réunissent à la fois force, grandeur et solidité.

Le temple de Neptune, le plus vaste de ces édifices, s'élève au milieu des broussailles, à deux portées de fusil du temple de Cérès; tous les deux semblent placés de front. On a comparé le temple de Neptune à celui de Thésée, à Athènes, avec lequel il offre sans doute de nombreux points de ressemblance; mais il n'a pas de *cella* comme ce temple; un second rang de colonnes remplace cette muraille intérieure. Les chapitaux des colonnes du temple de Pœstum sont aussi moins ornés que les chapiteaux grecs, et ses dimensions moins précises et moins élégantes; ses colonnes diffèrent de diamètre, décroissent trop rapidement de la base au sommet, et les espaces qui les séparent sont inégaux, comme j'ai pu m'en assurer en les mesurant. Ces temples, que l'on fait remonter à plus de 800 ans avant l'ère chrétienne, et dont on attribue la construction à une colonie dorienne, ne sont en réalité que de curieux monumens de l'art dans son enfance, et il faut être bien enthousiaste pour y découvrir de grandes beautés. Ces lourdes et inégales colonnes, aux canelures profondes, aux chapiteaux ressemblant plutôt à des meules de moulin qu'à l'élégant chapiteau dorique (ils ne se composent en effet que du tailloir, de l'ove et de l'astragale, sans filets, sans gorge, ni listel), soutenant une frise nue et une architrave dont les triglyphes sont grossièrement sculptés, et dont le fût, sans plinthe, sans base et même sans escape, porte crûment sur le pavé du temple, espèce de socle commun à toute la colonnade, ces colonnes, dis-je, ne sont guère que les commencemens de l'art dorique. Il y a donc aussi loin de ces temples de Pœstum aux temples de Thésée et au Parthénon, ces ouvrages du dorique le plus achevé, que de ces édifices au temple de Jupiter Olympien, le chef-d'œuvre de l'architecture grecque. Ce n'est donc pas à ces monumens les plus remarquables de l'art grec qu'il faut les comparer, mais plutôt au temple de la Concorde à Agrigente ou au *Sisypheum* de Corinthe. Ce dernier édifice était déjà tellement ruiné du temps de Strabon, que ce père de l'archéologie ne peut décider si les colonnes, restées debout, appartenaient à un temple ou à un pa-

lais. L'architecture du temple de la Concorde, du *Sisypheum* et des temples de Pœstum, est absolument semblable : mêmes frises, mêmes chapiteaux, mêmes colonnes ramassées. Ces divers monumens doivent être contemporains. La seule différence est dans la conservation : il ne reste que sept colonnes du *Sisypheum*, et les temples de la Concorde et de Pœstum sont encore debout tout entiers. Le temple de Neptune est peut-être le mieux conservé de ces édifices. Toutes ses colonnes sont encore à leur place: le massif entablement qu'elles supportent n'a pas même été altéré; sa corniche et sa cymaise sont encore intactes, prêtes à recevoir la charpente du toit qui seul a été détruit sans laisser de traces. Seulement, en s'effondrant, il a renversé quelques parties de la colonnade intérieure qui le supportait. La basilique est postérieure aux deux temples; il est évident que ses architectes ont copié.

Quand on vient à penser que plus de 2600 ans se sont écoulés depuis que ces édifices ont été élevés dans cette plaine, leur conservation si parfaite semble tenir du prodige. Il ne reste de la ville qui les entourait que d'informes débris, enfouis sous les joncs et les broussailles. Ses énormes murailles n'ont pu même résister à la destruction, et se sont renversées en partie, et ces temples toujours debout semblent défier encore une longue suite d'années. Quelle miraculeuse puissance les a préservés ? Quel équilibre secret les a maintenus debout à travers tant de siècles? Cette puissance, c'est leur pauvreté; cet équilibre, ils le doivent à la forme écrasée de leurs robustes colonnes. Celles-là n'ont pas été construites selon les règles des architectes grecs des grands siècles, encore moins d'après les principes de Vitruve: au lieu de sept diamètres de hauteur que prescrit l'art, c'est à peine si elles en ont cinq; aussi leur assiette est-elle admirable. Comme elles sont ensuite composées de cinq énormes rondelles placées l'une sur l'autre, elles donnent beaucoup moins de prise au mouvement de balancier que les tremblemens de terre ont pu leur imprimer, que si elles eussent été formées d'une seule pièce. Ajoutez à cela que ces colonnes ne sont point de marbre, mais d'un travertin solide et brut, que leurs rondelles ne sont pas soudées l'une à l'autre par des crampons de fer ou de bronze, que les frontons et les frises des temples ne présentent aucune sculpture; qu'en un mot, ils n'offrent rien qui ait pu tenter la cupidité des barbares ou le vandalisme plus raffiné des faiseurs de musées et des antiquaires, et vous aurez l'explication du mystère de leur étonnante conservation.

Cette conservation est sans nul doute la première de leurs beautés. Il faut néanmoins convenir que ces trois édifices élevés sur des plateformes au haut desquelles on arrivait par plusieurs rangs des degrés, et placés de front entre la mer et les montagnes, composent un tableau dont l'ensemble surtout est frappant. L'antiquité vit là, moins ornée, moins coquette, mais plus reculée, plus forte et plus imposante qu'à Herculanum ou à Pompéia. La couleur de ces édifices, qui ne sont point déterrés de la veille, est magnifique; c'est le véritable or des siècles qui brille sur leurs massives colonnes. En pénétrant dans l'enceinte de la ville par la porte orientale, le coup d'œil que présentent ces monumens est incomparable. La basilique s'appuie sur le grand temple, l'élégant

profil du temple de Cérès se dessine sur le second plan, et derrière ces édifices et entre leurs colonnes massives brille la mer comme un ruban d'un bleu vif bordé par la riche frange des montagnes violettes de Salerne et d'Amalfi ; l'île de Caprée, noyée dans une vapeur empourprée, forme le dernier plan de ce sublime paysage que termine la mer immense.

Abrité du soleil par le mur de la ville, je terminais une rapide esquisse de ce tableau ; et, retournant dans le passé, je me représentais les tribus des Pélasges débarquant sur ces rivages que l'oracle de Dodone leur avait indiqués sous le nom de *terre de Saturne;* je les voyais construisant des villes, bâtissant des temples... quand tout à coup je fus rappelé dans le présent par la voix du *custode* que tout à l'heure j'avais éconduit avec les mendians ses confrères. Armé d'un long fusil, l'imbécile venait me sommer, de par son excellence le directeur de l'académie de Naples, *de respecter les antiquités de sa majesté.* Ce manque de respect dont j'étais accusé me semblait un délit si extraordinaire, que je me refusai à croire M. le directeur de l'académie de Naples coupable de l'avoir imaginé. J'envoyai donc promener mon homme et son fusil, et je continuai. Mais au bout d'une demi-heure il revint, escorté de paysans armés tant bien que mal de fourches, de pioches et de bâtons, et, renouvelant sa sommation, il étala devant moi une grosse liasse de permissions bien et dûment signées du directeur de l'académie de Naples. Il n'était que trop vrai, ces permissions accordées à tels et tels touristes anglais, russes ou français, autorisaient ces messieurs à dessiner les monumens de Pœstum. Mon esquisse était terminée; et cependant, se voir traqué comme une bête fauve sur le sol classique des arts, parce qu'un manant vous a pris en flagrant délit de dessin, me semblait une situation si comique, que j'eus un moment l'idée de la faire durer et de me poser en don Quichotte des arts. La vue du plus petit pistolet de poche eût suffi pour mettre en fuite ces importuns; néanmoins je résistai à la tentation; une fois maître du terrain, qu'aurais-je fait de ma victoire? Je me contentai donc de donner un dernier coup de pinceau, puis je pliai bagage et je me dirigeai vers le portique du temple de Neptune, toujours suivi par le *custode* et sa petite armée, qui m'observaient à distance. Arrivé dans le temple, j'y trouvai un troupeau de porcs noirs qui s'abritaient à l'ombre, et dont le grouin fouillait scrupuleusement les interstices des pierres de la plinthe qu'ils battaient en brèche, en arrachant les racines des plantes qui s'y étaient glissées. Les porcs ne *manquaient sans doute pas de respect pour les antiquités de sa majesté* en les dégradant, car le custode les laissait faire. Je fus moins patient, je les chassai à grands coups de canne, au grand étonnement de mes observateurs, et je me dirigeai vers la mer et le petit port de l'Agropoli.

Que conclure de cette aventure que le lecteur me pardonnera de lui avoir si minutieusement racontée? Qu'il y a de par le monde un directeur d'académie qui s'est imaginé qu'on pouvait dégrader un édifice en le dessinant ; qu'enfin il en était sur cette terre artistique de l'Italie de la faculté de dessiner un monument placé sur une route, en rase campagne, comme d'un droit de chasse qu'on peut interdire à volonté. On croit aimer les arts à Naples, on se fait

gloire de les protéger; mais il nous semble qu'avec ce bizarre système de permission, ce ne sont pas les artistes que l'on protége, mais les monumens qu'on protége contre les artistes, supposant sans doute plus de puissance de destruction à leur crayon qu'à la hache du Vandale ou au cimeterre du Sarrasin.

Une petite plaine couverte de joncs et de ronces, et, par places, de buissons de myrtes, d'églantiers en fleurs, rejetons dégénérés de ces rosiers de Pœstum qui fleurissaient deux fois l'an, s'étend des murailles de la ville jusqu'à la mer. Cette plaine est arrosée ou plutôt infectée par un ruisseau qui descend des montagnes de Carpaccio, et qui, longeant les murs de la ville, vient se perdre dans des dunes au bord de la mer. Ce ruisseau, qui se divise en une infinité de bras, forme, par places, de petits étangs d'eau fangeuse et croupie, dont les rives fourmillent de reptiles de toute espèce, mais surtout de serpens noirs, très agiles et d'assez grandes dimensions. J'avais mis pied à terre, et plusieurs fois je vis quelques-uns de ces reptiles, de quatre à cinq pieds de long, glisser rapidement entre les joncs et les herbages, et se perdre dans le fourré des broussailles. Leur fuite était si rapide, qu'il me fut impossible d'en atteindre un seul. Les balbusards, et une espèce d'aigle pêcheur au plumage fauve, fort commun sur toutes ces plages, leur font une guerre acharnée. Je fus témoin d'un combat entre un de ces oiseaux et un serpent qu'il venait de saisir entre ses serres, et je me rappelai ces vers du poète :

Comme on voit cet oiseau qui porte le tonnerre,
Blessé par un serpent élancé de la terre,
Il s'envole, il emporte au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.

. . . .

Il le presse, il le tient sous ses ongles vainqueurs;
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre en expirant se débat, se replie;
Il exhale en poisons les restes de sa vie,
Et l'aigle tout sanglant, fier et victorieux,
Le rejette en fureur et plane au haut des cieux.

Homère ne fait point planer l'aigle *au haut des cieux*, il le fait voler vers le soleil, et cependant je ne reconnais pas, à ce dernier et magnifique coup de pinceau, la vérité de touche et la naïveté d'un peintre primitif; loin de voler vers le soleil, l'aigle redescend sur la terre et dévore son ennemi expirant.

La plaine de Pœstum aboutit, du côté de la mer, à des dunes couvertes de grosses touffes de genets d'un jaune éclatant. Derrière ces dunes s'allonge à perte de vue une magnifique plage, d'un sable fin et doré. On a peine à croire qu'un si beau rivage soit l'un des lieux les plus insalubres de la terre. Une grosse tour lombarde, bâtie à l'embouchure de la rivière de Pœstum, est le seul édifice qu'on trouve sur cette plage. Cette vieille tour occupe sans doute l'emplacement de l'ancien port de Possidonia que les sables auront comblé et

dont on n'aperçoit plus aucune trace. Les métayers du voisinage ont fait de cette tour une étable et un grenier, une étable au rez-de-chaussée, un grenier à l'étage supérieur. On monte à ce grenier par une échelle placée en dehors de la tour, comme les échelles de moulins à vent. La vue que l'on a de ce point, le seul qui domine toute la plaine, est admirable, et en même temps d'une incroyable tristesse. C'est la solitude des ruines de la campagne de Rome se mêlant aux solitudes sans bornes de l'Océan. D'un côté, en effet, l'œil embrasse toute la plaine de Pœstum à Eboli, cette plaine couverte de landes, de ruines et de forêts, de l'autre toute l'étendue du golfe de Salerne.

L'Agropoli est une jolie marine (on donne ce nom aux petits ports de la côte) située à l'extrémité de la plage de Pœstum, du côté des montagnes d'Ogliocastro, et habitée par une curieuse population de pêcheurs. Quelques savans napolitains, se fondant sur le nom grec de la petite bourgade, lui donnent une origine pélasgienne. Nous n'avons rien remarqué dans les usages, dans les mœurs, ou dans le langage de ses habitans, qui justifiât cette hypothèse; je fus seulement témoin, en arrivant sur le port, d'une singulière coutume qui du reste, m'a-t-on dit, est commune aux habitans de la côte et aux Siciliens. Deux époux, accompagnés d'un grand concours de peuple, sortaient d'une maisonnette où avait eu lieu le repas de noces; des jeunes gens jetaient des poignées de blé sur le chemin des mariés et même sur leurs vêtemens, et l'un des conviés, le père du jeune homme, portait devant lui l'os d'un gigot de mouton; de temps en temps il l'approchait de la bouche du jeune homme en lui criant à tue-tête : *Rodi quest osso!* ronge cet os! car tu viens d'en prendre un plus dur à digérer, ajoutait-il en riant. L'origine du premier de ces deux usages peut être antique, et rappelle la coutume des Romains de jeter des noix devant les nouveaux époux; le second a tout-à-fait le caractère d'une bouffonnerie italienne.

La plaine inclinée vers la mer, qui sépare Pœstum de l'Agropoli, et qui a encore gardé le nom de Champ-des-Sarrasins (*Campo-Saraceno*), car ce fut là que les Sarrasins établirent leur camp, lorsqu'en 916 ou 931 (on n'est pas d'accord sur cette date) ils vinrent saccager Pœstum, est couverte en partie de brousailles comme les dunes du littoral. Cette plaine fut, à ce qu'assurent les érudits de Salerne, le théâtre d'un singulier combat entre les habitans de Crotone et ceux de Possidonia ou Pœstum (1), alliés aux Sybarites leurs ennemis. Les habitans de Possidonia, qui partageaient les goûts des Sybarites, et ne pensaient comme eux qu'au plaisir, imaginaient chaque jour de nouveaux divertissemens. Les premiers ils avaient inventé des danses dans

(1) *Oppidum Pœstum, Græcis Possidonia appellatum.* (Plin., lib. III, cap. VI.) — Pœstum, capitale de la Lucanie, resta fidèle aux Romains pendant les guerres puniques, et combattit courageusement Annibal. Lors des invasions des barbares, elle échappa par miracle à la fureur d'Alaric et de ses Goths. Elle avait encore conservé la plupart de ses monumens lorsqu'elle fut détruite de fond en comble par les Sarrasins, au commencement du x[e] siècle.

lesquelles des chevaux, habilement dressés, figuraient comme acteurs. Les Crotoniates avaient souvent assisté à ces jeux; quand la guerre commença, ils exercèrent leurs trompettes à répéter les airs de danse des Possidoniens. Le jour de la bataille, lorsque les deux armées furent en présence, et que la cavalerie de Pœstum s'ébranla pour charger, les trompettes des Crotoniates sonnèrent toutes à la fois ces airs de danse. Aussitôt les chevaux de Pœstum, au lieu d'obéir à leurs cavaliers et de pousser à fond leur charge, se mirent à piaffer, et commencèrent un pas de ballet. Les Crotoniates, comme on se l'imagine facilement, ne restèrent pas cette fois tranquilles spectateurs de ces danses; mais, profitant du désordre qu'une manœuvre si imprévue avait mis dans les rangs de leurs ennemis, ils fondirent aussitôt sur eux et les taillèrent en pièces jusqu'au dernier.

A l'Agropoli, je trouvai un petit cheval qui descendait, sans aucun doute, des chevaux savans de Pœstum; car, en moins d'une demi-heure, et tout en faisant de véritables tours d'adresse à travers les marécages et les broussailles de la plaine, il me ramena sain et sauf au centre des ruines de cette ville.

Là mon postillon de Salerne m'attendait avec une singulière impatience; ne me voyant pas revenir, il me croyait victime des brigands ou tout au moins la proie d'un serpent. La voiture était prête, les chevaux attelés, et le soleil commençait à baisser; nous partîmes donc sans plus tarder, et, talonné par la double peur des serpens et des voleurs, mon postillon joua si constamment du fouet, que nous franchîmes en moins de quatre heures et demie, et toujours avec les mêmes chevaux, la distance que le matin nous avions mis cinq heures à parcourir.

La nuit commençait quand nous rentrâmes à Salerne.

FRÉDÉRIC MERCEY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1839.

Il n'est pas sans intérêt de récapituler la marche des affaires d'Orient dans l'ordre où elles ont été connues en France, depuis quinze jours que nous les avons examinées. Les négociations entre la Porte et Méhémet-Ali, après le retour à Constantinople, d'Akiff-Effendi, étaient sur le point de se terminer par le consentement de la Porte qui accordait à ce pacha l'hérédité des deux gouvernemens d'Égypte et de Syrie. Un bateau à vapeur avait reçu l'ordre de se tenir prêt à appareiller pour porter à Méhémet-Ali la dépêche qui renfermait la rafication du sultan, lorsqu'une dépêche du prince de Metternich à M. de Sturmer, internonce d'Autriche à Constantinople, vint changer toute la situation. Après le reçu de cette dépêche, M. de Sturmer se réunit aux représentans des quatre autres grandes puissances, et une note fut présentée à la Porte, pour l'engager à confier aux cinq puissances le soin de transiger avec Méhémet-Ali. Cette proposition fut aussitôt acceptée par le divan, et, dès ce moment, la Turquie et l'Égypte, nous voudrions ne pas dire la France, se trouvèrent en dernière ligne parmi les arbitres de la pacification de l'Orient.

L'arrivée de la dépêche du prince de Metternich à Constantinople eut lieu le 1er août, et le 3 du même mois, l'escadre anglaise, qui semblait n'attendre que cette décision, se présenta devant la baie de Reischa, dans les eaux de Ténédos, et vint mouiller à quelques milles de l'amiral Lalande.

A moins d'être initié dans le secret des négociations diplomatiques, il est difficile de juger si la France a eu ou non la latitude nécessaire pour obtenir un meilleur résultat dans les affaires d'Orient, dont le premier acte n'a certainement pas fini à notre avantage. La première faute appartient incontestablement à Méhémet-Ali; mais cette faute retombe sur la France qui était en position de le conseiller, et de l'obliger, en quelque sorte, à suivre ses avis. Si Méhémet-Ali avait accepté l'hérédité de l'Égypte que lui offrait la Porte, et fait ses réserves à l'égard de l'hérédité de la Syrie, il eût évité l'interven-

tion des cinq puissances, dont quatre peut-être, et trois à coup sûr, sont opposées à ses intérêts. Mais le pacha est dominé par une pensée qui ne lui permet pas d'agir dans cette affaire avec son sang-froid ordinaire et son habileté habituelle. Le sort de son fils chéri, Saïd-Pacha, l'occupe sans cesse. Le vice-roi d'Égypte sait qu'Ibrahim-Pacha verra d'un œil jaloux ce frère qui lui a toujours été préféré, et il veut laisser à chacun de ses fils une position assurée et indépendante, qui ne les mette pas en rivalité. C'est par ces motifs que le pacha a refusé d'écouter toutes propositions autres que l'hérédité des deux pachaliks, car il ne veut pas laisser, en mourant, son fils Saïd dans une situation inférieure à celle d'Ibrahim, ou Ibrahim dans un état de dépendance que celui-ci aurait bientôt changé. C'est donc le grand âge de Méhémet-Ali, et son amour pour son fils, qui l'ont rendu intraitable dans ses négociations avec la Porte. On se demandera sans doute ce que faisait pendant ce temps la France, qui n'a pas, que nous sachions, usé de son ascendant sur le vice-roi d'Égypte pour changer sa détermination. La loyauté du gouvernement français l'a-t-elle empêché de faire ce que la Russie et l'Angleterre eussent sans nul doute fait à sa place, et de conclure avec le pacha un traité secret par lequel la France lui eût garanti pour l'avenir l'hérédité de la Syrie? Une telle convention, qui eût décidé sans doute le pacha, eût-elle été possible? C'est ce dont on ne pourrait juger que si l'on connaissait la nature des engagemens de la France avec les autres puissances, en ce qui est des affaires d'Orient. Quoi qu'il en soit, les seuls faits que nous connaissions, c'est-à-dire le refus du pacha, et la note présentée au nom des cinq puissances au divan, ne sont pas des faits favorables à la France, qui avait intérêt à ce qu'une lutte fût désormais impossible, c'est-à-dire inutile, entre le sultan et son vassal. Or, après ce que nous venons de dire des inquiétudes de Méhémet-Ali pour sa famille, il est évident qu'en lui refusant l'hérédité de la Syrie, ce qui ne manquera pas d'avoir lieu, on laissera une question pendante pour l'avenir.

Un arrangement direct entre la Porte et le vice-roi d'Égypte n'aurait pas eu cet inconvénient; car, ou la Porte eût cédé la Syrie, et Méhémet-Ali eût été satisfait, ou le vice-roi eût cédé sur ce point, mais avec une garantie secrète de la France, et celle-ci aurait été maîtresse de choisir le moment favorable pour amener cet évènement. Enfin, si une garantie de ce genre avait paru dangereuse ou déloyale au cabinet français, en forçant le pacha à accepter provisoirement les propositions dont Akiff-Effendi était porteur, les nouvelles négociations ouvertes un jour par le pacha au sujet de la Syrie, n'eussent pas semblé une infraction aux volontés des cinq puissances, comme il adviendra si elles décidaient, dans un congrès, des affaires d'Orient.

Quant au congrès en lui-même, nous sommes étonnés de l'opposition qu'il rencontre dans la presse. A-t-on déjà oublié la conclusion du rapport de M. Jouffroy qui, au nom de la commission de la chambre, exprimait le vœu de voir régler les affaires d'Orient dans un congrès des grandes puissances? C'était là le vœu de la chambre; mais quand M. Jouffroy le prononça, la

chambre était loin d'espérer qu'il se réaliserait si tôt, et c'était pour arrriver à ce but désiré qu'elle exhortait le gouvernement à montrer de l'énergie et de la résolution. Sans doute, on peut alléguer que des évènemens bien imprévus, que la victoire du pacha, que la mort du sultan, ont changé les choses, et que Méhémet-Ali est aujourd'hui en position d'exiger, non l'établissement, mais la reconnaissance du nouveau royaume d'Orient, que les fautes de Mahmoud et celles de ses généraux ont fondé. La France, qui, tout en défendant l'empire turc contre Méhémet-Ali, ne doit pas abandonner entièrement celui-ci, la France, demande-t-on, peut-elle, sans faiblesse coupable, laisser remettre en question ce qui a été jugé sur le champ de bataille de Nézib? C'est le reproche que nous adresserions aussi au gouvernement, n'était la réserve que doit nous inspirer l'ignorance où nous sommes, comme tant d'autres, des négociations qui sont restées secrètes. La France devait, ce nous semble, profiter du temps qui s'est écoulé depuis la bataille de Nézib, pour terminer les affaires en litige entre le pacha et le sultan; c'était la manière la plus habile d'éviter ce congrès qu'elle pouvait souhaiter comme un grand résultat, il y a quelques mois, mais qui pourrait bien n'être plus pour nous qu'une déconvenue à cette heure. En cela, ceux qui s'élèvent contre le congrès peuvent avoir raison.

Mais ils ont tort lorsqu'ils proposent au gouvernement français de le rejeter. La faute, si faute il y a, est de n'avoir pas profité du temps qui s'est écoulé. Maintenant il est trop tard, et puisqu'on n'a pu devancer l'intervention des puissances, en ne leur laissant pas matière à intervenir, il ne reste plus qu'à les appeler à juger un débat qui renfermait une guerre générale il y a quelques mois, et qui ne peut plus entraîner, pour le moment présent, qu'un combat d'habileté dont le résultat sera le plus ou moins d'influence diplomatique de la France.

La France n'en est pas au degré de nullité où la montrent réduite quelques-uns de nos journaux. Elle peut se présenter avec avantage dans un congrès, et elle ne manque ni d'hommes de talent pour plaider ses intérêts, ni de ce qui appuie le talent dans les congrès, d'une belle armée, d'une bonne marine, et de grandes ressources financières. On a dit que la France trouverait l'Angleterre contre elle dans un congrès. Certes, la France n'obtiendra pas l'hérédité de la Syrie pour le pacha; elle sera même exposée à voir se réunir contre elle les plénipotentiaires au nom du principe de légitimité qu'elle semblerait combattre; mais la France, ne demandant que l'hérédité de l'Egypte pour Méhémet-Ali, et sa reconnaissance comme souverain de cet état, n'aura pas d'adversaires. Il resterait à se demander si la souveraineté de Méhémet-Ali comme souverain d'Égypte, reconnue par un second congrès de Vienne, ne serait pas un fait plus propre à assurer la stabilité de son pouvoir, que sa reconnaissance arrachée à la Porte par la victoire d'une armée, qui n'est, après tout, qu'une armée de rebelles.

Ce serait donc, à notre avis, ajouter une faute à une autre, que de rejeter la proposition d'un congrès, comme le font presque tous les organes de la

presse. La seule convocation d'un congrès annoncerait une sorte d'accord préalable entre les puissances, un ensemble de principes qui serait partagé par toutes; mais, malheureusement, les choses n'en sont pas là, et la presse attaque un fantôme, car la proposition d'un congrès n'a été faite ou du moins n'a été acceptée par personne.

Il y a à Vienne, comme dans toutes les capitales de l'Europe, cinq représentans de cinq grandes puissances, et de plus un homme d'état d'un esprit sage et d'un immense talent, qui est le prince de Metternich. C'est de là qu'est venue la pensée de suspendre les arrangemens du sultan avec le pacha, et de les soumettre à l'approbation des puissances. La communication de ce projet a été faite, selon les voies ordinaires, aux ambassadeurs étrangers à Vienne, qui l'ont reçue *ad referendum*, et leurs cabinets ayant approuvé cette pensée, il était naturel que le projet de M. de Metternich, devenu une résolution des cinq puissances, fût communiqué directement de Vienne à Constantinople. Il est seulement malheureux pour nous qu'au reçu de la dépêche de Vienne, l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople n'ait pas été dans la situation de répondre à son cabinet que, grace aux bons offices de la France, tous les arrangemens étaient déjà terminés entre le sultan et son vassal.

Dans tout ceci, il n'a pas été question de congrès, ni même de ce qu'on appelle une conférence, les ambassadeurs des puissances n'ayant ni demandé ni reçu des pouvoirs *ad hoc* pour traiter séparément des affaires d'Orient, comme cela a eu lieu à Londres, quand il a été question de traiter des affaires de la Belgique. Qu'on se rassure donc, il n'y aura pas de protocoles, et l'on traitera des affaires de l'Orient à Paris, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, et même un peu à Constantinople, à la fois. La Russie avait déclaré, dès long-temps, que sa position de vicinité ne lui permettait pas de laisser soumettre, pour son compte, à un congrès la nature ou la fixation de ses rapports avec l'empire turc. C'eût donc été un grand pas vers un accord général, et déjà une concession, que l'entrée de la Russie dans un congrès. La Russie serait loin d'en être là, s'il était vrai qu'elle eût présenté une note où elle annoncerait vouloir se maintenir dans les termes du traité d'Unkiar-Skelessi, qui lui fait une position particulière. Toutefois, il paraît certain que, sur quelques points principaux, l'accord règne entre les cinq puissances, et qu'on peut prévoir le moment où une sorte de pacification aura lieu pour l'Orient.

Nous ne nous arrêterons pas à des puérilités. Après la communication de la dépêche de M. de Metternich, un aide-de-camp de M. l'amiral Roussin est parti pour Alexandrie, chargé de remettre au pacha une note qui lui faisait connaître la décision des cinq puissances. Cet officier était-il également chargé de notifier au vice-roi d'Égypte qu'il eût à remettre à la Porte la flotte du capitan-pacha, ce gage qu'il serait injuste de retenir désormais, puisque ce n'est plus avec la Porte, mais avec les cinq puissances que le pacha doit s'entendre? Ce fait, annoncé par une dépêche télégraphique, a excité de grandes clameurs, et il a été nié le lendemain par le gouvernement. Si l'amiral Roussin s'est chargé de transmettre cette demande au pacha, ç'a été sans doute

pour l'accompagner de quelques avis et pour en adoucir la forme. En elle-même, la demande n'a rien d'exorbitant; et la France ne pouvait approuver, par un refus de se joindre aux puissances, l'acte de trahison commis par le capitan-pacha. Il valait mieux expédier un aide-de-camp français à Alexandrie, que de laisser partir, avec cette commission, les bâtimens de l'escadre de l'amiral Stopford. De là à brûler la flotte égyptienne, il y a encore loin, et la France, qui a refusé les propositions de ce genre que lui faisait l'Angleterre, ne se prêterait pas sans doute à un semblable dessein. Enfin, la preuve que le vice-roi d'Égypte est protégé par quelqu'un, c'est qu'il refuse de rendre la flotte turque, c'est qu'il l'enferme dans son port, pour ne pas l'exposer au sort qu'eut jadis un peu plus loin la flotte de l'amiral Brueys. Et ce protecteur qui donne ainsi confiance au pacha, quel serait-il, si ce n'était la France? Ce n'est donc pas sur quelques tournées d'aides-de-camp de plus ou moins qu'on doit juger de la politique du gouvernement en Orient.

Maintenant, que fera le vice-roi d'Égypte? Cet esprit éminent n'ira pas plus loin que ne le comporte la situation, on peut le croire. Méhémet-Ali a fait arrêter l'armée victorieuse d'Ibrahim-Pacha sur un simple avis du gouvernement français; il ne se laissera pas entraîner dans une voie dangereuse par de funestes conseils, et ces conseils, personne ne les lui donnerait. Est-ce la Russie qui engagerait Méhémet-Ali à s'avancer, par les provinces d'Asie, vers Constantinople, seule route qui lui soit ouverte aujourd'hui, ou à refuser la flotte turque? Mais la Russie, en lui supposant tous les projets d'ambition qu'on lui prête, est trop habile pour acheter Constantinople, et l'acheter dix ans trop tôt, par une guerre avec toute l'Europe. La diplomatie européenne tout entière reculerait devant la pensée d'arracher à Méhémet-Ali ce que lui a donné la victoire, et elle ne lui redemanderait pas même la flotte turque s'il l'avait conquise; mais elle peut donner au pacha une situation nette, incontestée, garantie par les cinq puissances, et cet avantage est assez grand pour être acquis par le sacrifice de quelques droits que le pacha n'a pas encore, comme, par exemple, l'hérédité de la Syrie.

Le discours de la reine d'Angleterre était attendu avec quelque curiosité. Quelques paroles récentes de lord Melbourne, certaines déclarations de lord Palmerston, dans le parlement, pouvaient faire prévoir qu'une certaine froideur serait observée à l'égard de la France. Le cabinet anglais a parlé dans ce discours de la bonne intelligence qui règne entre la France et l'Angleterre, et ces paroles n'étaient pas de trop après les explications du premier lord de la trésorerie, au sujet de l'affaire de Portendic. Le discours ministériel parle aussi du bon accord des cinq puissances, qui se manifestera dans les affaires d'Orient. Ce discours ne touche que légèrement à toutes les grandes questions, comme il est d'usage en Angleterre; on a seulement remarqué la phrase où il est dit que les cinq puissances ont résolu de maintenir l'indépendance et l'intégralité de l'empire ottoman, et on a voulu y voir une menace contre le pacha d'Égypte. Il est impossible que cette phrase ait cette portée, car si l'Angleterre voulait simplement tenir Méhémet-Ali dans l'état de vasse-

lage où il était avant la bataille de Nézib, l'Angleterre ne serait pas d'accord avec la France, et une autre phrase du discours de la couronne, se trouverait ainsi contraire à la vérité.

Pour les journaux anglais, ils continuent d'attaquer la France avec acharnement. La guerre avec le Mexique, le blocus de Buénos-Ayres, l'affaire de Portendic, n'ont pas épuisé la colère de nos voisins, et maintenant ils en reviennent aux projets qu'ils nous prêtaient, il y a quelque temps, contre le bey de Tunis. On sait que nous avons adressé quelques réclamations à ce bey. Il s'agit du remboursement des frais d'une expédition maritime à la Goulette pour le protéger dans un cas difficile, et de la réclamation d'un négociant français au sujet d'une spoliation qu'il a subie, et ces difficultés ont amené, dit-on, le gouvernement français à parler de l'envoi de quelques bâtimens devant la côte barbaresque. Les journalistes anglais se hâtent aussitôt d'annoncer que nous avons l'intention de réaliser ce qu'ils appellent notre projet favori, qui serait l'occupation de toute la côte d'Afrique dans la Méditerranée. Selon eux, une expédition sur la plus large échelle, se préparerait pour s'emparer du fort de Keff, qui est la clé de tout le pays du bey, afin de le forcer de payer à la France le tribut qu'il payait autrefois au dey d'Alger. Le *Courrier* anglais remarque à ce sujet que la possession de la côte de Tunis donnerait à la France une plus belle position dans la Méditerranée que l'occupation d'Alger, et il montre tout notre machiavélisme, qui a consisté à défendre d'abord le bey de Tunis contre la vengeance de la Porte, afin de rompre les liens qui existaient entre lui et son suzerain, puis à lui chercher querelle pour s'emparer de son état après l'avoir isolé. Par malheur, nous ne sommes machiavéliques qu'aux yeux des journalistes anglais, et notre désintéressement, souvent excessif, n'est que trop facile à établir.

Dans cette affaire de Tunis, par exemple, nos réclamations sont de celles qui ont lieu tous les jours près des chefs des états barbaresques, et c'est l'Angleterre qui en élève d'ordinaire plus souvent que toute autre puissance, quelquefois même sur de très légers motifs. On sait que l'Angleterre a préparé depuis long-temps l'établissement de son patronage à Tunis, par l'envoi du colonel Considine, qui commande actuellement les troupes du bey. Assurément, la France a fait un grand acte de tolérance en s'abstenant de toute plainte à ce sujet, elle qui a le plus grand intérêt à surveiller les mouvemens du bey, accusé d'avoir pris part à toutes les tentatives d'Abd-el-Kader contre la domination française. L'attention que met la France à ne donner aucun prétexte de se plaindre de ses actes, à Tunis, va si loin, que sous le ministère du 15 avril, le gouvernement aima mieux renoncer à l'exploitation d'une forêt qui nous appartient à la Calle, que d'entamer des discussions avec le bey. Les limites, confuses sur beaucoup de points, étaient tracées d'une manière incontestable sur celui-ci. Le président du conseil répondit au maréchal Vallée, qui le priait de lui tracer une ligne de conduite, qu'il valait mieux renoncer à quelques arbres que de nous susciter des difficultés avec l'Angleterre, qui ne

manquerait pas de voir là un premier pas vers l'envahissement de tout le beylick. On conviendra qu'il est bien pénible pour la France de voir sa modération, vraiment inouie, payée par les calomnies et les imputations continuelles des journaux anglais; mais il ne faut pas se lasser de démontrer la fausseté de leurs accusations, et, pour notre part, nous ne manquerons jamais à ce devoir.

L'ordonnance de dégrèvement des sucres a jeté une grande perturbation dans nos départemens du nord. On y accuse le gouvernement d'avoir pris une mesure illégale, et on se dispose à faire juger de la légalité de l'ordonnance par les tribunaux. L'ordonnance de dégrèvement est légale; pour nous, nous n'en doutons pas, et si le ministère a eu un tort, c'est de ne l'avoir pas rendue plus tôt. Par ses tergiversations, le ministère a diminué, d'un côté, le bon effet de la mesure, et, de l'autre, il a encore aggravé le mécontentement et donné des armes contre lui. Après avoir nié la légalité d'un dégrèvement des sucres par ordonnance, dans l'exposé des motifs de la loi qu'il a présentée à la chambre, le ministère en est venu à cette mesure. C'est à la chambre seulement qu'il aura à expliquer ce changement dans ses opinions, mais nous croyons que la chambre ne se verra pas avec déplaisir dispensée de l'initiative d'une mesure qu'elle n'osait pas prendre sur elle, disons-le franchement. Toutefois, la lutte qui vient de s'élever entre quelques départemens agricoles et les colonies, doit avoir un résultat plus important que quelques récriminations dans la chambre, et, en présence d'intérêts si contraires, le gouvernement doit se tenir prêt à présenter une loi d'ensemble sur le commerce de nos colonies. Dans les années favorables, quatre cents navires sont employés au transport des produits de nos colonies des Antilles; le dégrèvement actuel, en laissant les sucres au prix où ils sont pour le consommateur, n'augmenterait pas la consommation de ce produit en France. Les rapports resteront toujours les mêmes entre la France et ses colonies, et la mesure, si elle est confirmée par la chambre, les ravivera seulement. Or, l'extension qu'il est indispensable de donner à notre marine appelle d'autres mesures, et ce n'est qu'en dégrevant encore les sucres, qu'on augmentera la consommation au point où elle est en Angleterre, qui perçoit plus de cent millions sur l'importation des sucres et qui emploie à leur transport trois fois plus de bâtimens que nous. Sans doute, un tel système devra se lier à des mesures favorables à l'agriculture, qui indemniseraient les départemens où se cultive la betterave; mais il ne faut pas oublier que l'Angleterre est aussi un pays agricole, où les grands propriétaires ont une voix puissante dans le parlement; et cependant la culture de la betterave n'a jamais été favorisée, en Angleterre, au point de balancer l'intérêt du commerce maritime. N'oublions pas aussi que les différens genres de culture peuvent varier et se remplacer en peu d'années, tandis qu'un port désert est une brèche faite à la sûreté et à la grandeur d'un pays.

Un passage du discours de la reine d'Angleterre occupe aujourd'hui l'attention publique; c'est celui où il est question de la satisfaction qu'éprouve la reine d'avoir pu concourir au rétablissement de la paix entre la France et le

Mexique. Ce passage annonce évidemment qu'une médiation a eu lieu de la part de l'Angleterre. Or, la gauche ne veut pas entendre parler de cette médiation, et les ministres du centre gauche eux-mêmes ont nié à la tribune que cette médiation ait eu lieu. C'est, en effet, ce que disait M. Teste dans la séance du 26 juin dernier. « Les instructions de M. l'amiral Baudin, disait le ministre, portaient qu'il devait décliner la médiation de toute puissance neutre; mais le traité du 9 mars n'a pas été conclu par la médiation d'une puissance tierce, et les instructions ont été suivies. Qu'y a-t-il de remis, non à la médiation, mais à l'arbitrage d'une tierce puissance? C'est l'appréciation des indemnités respectivement prétendues. Il ne faut pas confondre les deux choses. »

Ces explications ministérielles ne sont pas satisfaisantes, et le ministre qui les a données nous semble avoir lui-même mal apprécié les faits. Les instructions que l'amiral Baudin reçut de M. Molé, le 23 août 1838, ne renfermaient rien de relatif à une médiation quelconque. L'amiral devait simplement exiger trois points : le traitement de la nation la plus favorisée pour les sujets français, l'exemption pour nos nationaux des taxes de guerre et emprunts forcés, et la liberté de faire le commerce de détail. Ces demandes furent notifiées au gouvernement mexicain, représenté dans les conférences de Xalapa, par M. Cuevas, et l'amiral Baudin y ajouta une demande d'indemnité pour les frais de l'expédition. Ces conférences restèrent sans résultats. Bientôt une escadre anglaise, plus forte que la nôtre, se présenta dans le golfe du Mexique, et M. Packenham, ministre d'Angleterre au Mexique, offrit à notre amiral la médiation de son gouvernement. L'amiral Baudin répondit en demandant l'éloignement immédiat de l'escadre anglaise, ce qui lui fut accordé, et il ne tarda pas à informer le gouvernement mexicain et le ministère anglais que la médiation de l'Angleterre n'avait pas été acceptée à Paris. Une dépêche ministérielle mettait, en effet, l'amiral Baudin dans l'alternative de faire accepter ses conditions par le gouvernement mexicain, ou de s'emparer du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Il était dit, dans cette dépêche, que ce n'était qu'après avoir fait sentir à la république mexicaine la force de nos armes, qu'on pourrait prêter l'oreille aux offres de médiation de l'Angleterre. Ainsi, en effet, la médiation de l'Angleterre n'avait pas été acceptée à l'époque des conférences de l'amiral Baudin avec M. Cuevas. Après la prise du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, l'amiral Baudin insista de nouveau sur les conditions qu'il avait établies, et la médiation de M. Packenham amena les parties à s'entendre sur différens points. En acceptant cette médiation, l'amiral ne s'écartait pas des instructions contenues dans les dépêches ministérielles qui, en lui enjoignant de refuser, dans tous les cas, *l'arbitrage* de l'Angleterre, ne lui permettaient d'accepter son office comme médiatrice, qu'autant qu'il se serait mis en possession du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. Ainsi s'explique le passage du discours de la couronne d'Angleterre, relatif à la part qu'elle aurait prise au rétablissement de la paix entre la France et le Mexique.

Cette médiation s'est exercée, ce nous semble, dans des termes assez honorables pour la France, et nous ne voyons pas pourquoi on hésiterait à avouer qu'elle a eu lieu. La France n'a-t-elle pas fait respecter le blocus qu'elle avait établi devant la côte du Mexique, et n'a-t-elle pas rempli tous les devoirs que lui commandaient sa dignité et sa position de grande puissance, en exigeant l'éloignement de l'escadre anglaise, et en repoussant toute médiation étrangère avant de s'être emparée de la place la plus importante du Mexique, de la clé de toute la contrée? Une médiation ne constitue jamais qu'un ministère officieux, une médiation n'engage à rien ceux qui l'acceptent, et l'on voudra bien remarquer que, dans tous les cas, le rôle d'arbitre était dénié à l'Angleterre. Quel a donc été le but de M. Teste en disant à la chambre qu'il n'y avait pas eu de médiation, mais arbitrage d'une puissance tierce au sujet de la question des indemnités à accorder aux sujets français? Un ministre qui prend la parole sur les affaires étrangères ne peut ignorer le contenu des instructions et des dépêches ministérielles, et M. Teste devait savoir que le refus d'accepter la médiation de l'Angleterre n'avait été prescrit que pour certains cas qui ne se sont pas présentés, comme, par exemple, celui où nos marins n'auraient pu s'emparer du fort de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral Baudin était donc dans les limites de ses instructions, comme le dit M. Teste, quand il déclina la médiation d'une puissance tierce; mais ce que M. Teste a omis de dire, c'est que l'amiral restait encore dans les limites de ces mêmes instructions, quand il accepta la médiation d'une puissance tierce, après avoir pris la citadelle de la Véra-Cruz.

Il y a donc eu médiation, et là-dessus c'est dans le discours de la reine d'Angleterre, et non dans celui de M. Teste, qu'il faut chercher la vérité. En même temps, il y a eu proposition et acceptation d'un arbitrage, mais seulement en ce qui touche à la question des indemnités. Cet arbitrage a été fixé par les conventions additionnelles au traité du 9 mars, que *le Moniteur* appelle aujourd'hui de simples déclarations échangées entre les plénipotentiaires. Déclarations ou conventions, ces actes supplémentaires au traité en font véritablement partie, et le gouvernement n'avait aucun motif de ne pas les publier, puisqu'il a publié le traité. En écartant le mot de *conventions*, en évitant de donner de la publicité à ces articles, le gouvernement semble douter de leur exécution. Or, il n'est qu'un seul de ces articles qui ne porte pas avec lui un caractère définitif, c'est celui des indemnités, puisqu'un arbitre, à choisir par la France, doit décider à ce sujet. On nous annonce que le gouvernement français a proposé au roi de Prusse de se charger de cet arbitrage. On ne peut désapprouver ce choix, mais on doit se demander pourquoi le ministère, par l'organe de M. Teste, a voulu dissimuler à la chambre la médiation qui a eu lieu de la part de l'Angleterre. Cette politique est peut-être très profonde, mais nous avouons que nous ne la comprenons pas.

Essai sur l'histoire du Portugal, par MM. Chaumeil de Stella et Aug. de Santeu (1). — Les états secondaires de l'Europe méridionale, au moyen-âge, présentent cela de remarquable, que leur histoire égale, et souvent même surpasse en intérêt, celle des états du premier ordre. La civilisation et la puissance sont loin de se mesurer à l'étendue territoriale, ou à la population; ainsi Venise, ainsi Florence, et dans un cercle moins étroit mais bien restreint encore, le Portugal. Rien n'a manqué, en effet, à la gloire comme aux malheurs de ce petit royaume : luttes opiniâtres contre les Arabes pour la défense de la foi, résistance inébranlable aux prétentions du saint-siége pour le maintien de l'indépendance nationale, expéditions aventureuses, révolutions sanglantes. Drame, épopée, roman, tout se retrouve puissant et animé dans l'histoire du Portugal, avec Inès de Castro, Vasco de Gama, Albuquerque et dom Sébastien. Mais jusqu'ici, à part Vertot et La Clède, on s'était peu occupé en France de cette histoire si digne d'être étudiée. La Clède a des parties estimables sans doute, mais son travail est loin de répondre à l'heureux choix du sujet. Quant à Vertot, on se rappelle toujours, à propos de tous ses livres, le mot : *Mon siége est fait.* C'était donc une heureuse pensée que d'essayer par un nouveau travail de faire oublier ces deux écrivains. MM. de Stella et de Santeul l'ont tenté dans ce livre, et leur histoire, continuée jusqu'à la mort de don Pèdre, en 1834, a sur tous les travaux antérieurs l'avantage d'embrasser la monarchie portugaise dans son ensemble complet, et de nous offrir, à nous lecteurs français, un attrait de plus, en faisant passer rapidement sous nos yeux les guerres de l'empire. Cette histoire, d'ailleurs, se recommande par la rapidité du récit et la netteté; mais elle porte le cachet de la précipitation, et ses diverses parties sont loin d'être en rapport. Ainsi le premier volume se termine à l'année 1707, et comprend en moins de quatre cents pages tout le développement de la monarchie portugaise, tandis que la moitié du second volume est consacrée tout entière à don Miguel. Il me semble aussi qu'on aurait pu remplacer avantageusement, par une exacte indication des documens à consulter, les *fac-simile* des lettres de la régente Isabelle Marie, de don Pedro, et même de la majesté actuellement régnante. Qu'importe, en effet, que dona Maria ait une écriture plus ou moins lisible? La postérité ne s'inquiète guère de savoir comment les rois taillent leur plume. Elle a des comptes bien plus sérieux à demander à ceux qui ont passé par le pouvoir. J'aurais voulu connaître aussi à quelles sources ont puisé les auteurs. Carvallo, Soares de Sylva, Osorius, Correa de Serra, tous ces écrivains, enfin, qui forment le corps des historiens portugais, ne sont pas même nommés dans le cours des deux volumes. C'est là une impardonnable et toute volontaire omission.

— Nos lecteurs ont présent à la mémoire, sans nul doute, le remarquable article de M. Edgar Quinet sur *la Vie de Jésus*, du docteur Strauss. C'était en France le premier travail de quelque étendue sur un ouvrage qui a suscité

(1) 2 vol. in-8°, 1839; chez Pougin, 49, quai des Augustins.

en Allemagne une vive polémique, et qui a attiré sur l'auteur l'attention de l'Europe tout entière. *La Vie de Jésus* n'était que le résumé, le dernier mot, pour ainsi dire, des travaux exégétiques de l'Allemagne moderne. Nous sommes loin de partager le froid et désolant scepticisme du docteur Strauss; mais on ne peut qu'applaudir à la gravité ferme, au caractère sérieux, à la bonne foi scientifique du jeune et hardi théologien. Les travaux approfondis sur le christianisme, soit qu'ils aient un caractère hostile, comme l'estimable livre de M. Salvador, soit qu'ils partent d'une foi vive, comme les écrits de M. Gerbet et de M. de Montalembert, obtiennent en France, depuis quelques années, un succès qu'on pourrait presque dire de curiosité, mais qui sera durable à coup sûr. Cette attention, très concevable dans une époque de critique et d'examen, ne peut manquer de se porter avec intérêt snr l'excellente traduction du docteur Strauss (1), dont notre collaborateur, M. Littré, de l'Institut, vient de publier le premier volume. Si M. Quinet n'avait parlé au long et avec éloquence de *la Vie de Jésus*, nous nous serions empressé de rendre compte du travail de M. Littré, qui se distingue par une exactitude scrupuleuse, à laquelle il a su allier une clarté qui n'est pas toujours dans l'original. Bien que M. Littré se consacre presque exclusivement à son beau travail sur *Hippocrate*, avec lequel nous sommes un peu en retard, les trois derniers volumes de *la Vie de Jésus* ne tarderont pas à paraître.

— On s'est beaucoup occupé de poésie populaire dans ces derniers temps. M. Marmier a eu plus d'une fois l'occasion d'indiquer dans la *Revue* les recueils des chants primitifs publiés dans le Nord. Walter Scott en Écosse, les frères Grimm en Allemagne et bien d'autres collecteurs avec eux, ont consacré leur érudition à cette poésie naïve qui n'a pas toujours une grande valeur littéraire, mais dont l'importance historique est incontestable. La France n'avait encore aucun recueil analogue; en attendant que M. Fauriel publie, comme il en a le projet, dans un recueil semblable à celui de ses *Chants grecs modernes*, les vieilles poésies de l'Auvergne, M. de La Villemarqué vient de donner deux volumes (2) de cantilènes bretonnes dont quelques-unes peuvent remonter à une antiquité que l'auteur s'exagère peut-être, mais qui pourtant est reculée. Une traduction simple et fidèle, un texte soigneusement revu, des notes et des éclaircissemens qui nous ont paru curieux, accompagnent cette estimable publication, qui mérite l'attention de la critique, et sur laquelle nous reviendrons à loisir, en maintenant quelques objections.

(1) Chez Ladrange, quai des Augustins.
(2) Chez Charpentier, rue des Beaux-Arts.

V. DE MARS.